DC
260
.B5
A3
1837
v.3
SMRS

3 vol
400 -

MÉMOIRES HISTORIQUES

DE S. A. R. MADAME,

DUCHESSE DE BERRI.

IMPRIMERIE DE C.-J. DE MAT.

MÉMOIRES HISTORIQUES

DE S. A. R. MADAME,

DUCHESSE DE BERRI,

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A CE JOUR,

PUBLIÉS

Par Alfred Nettement.

Auguste Scheerlinck
instituteur

TOME Alost.

GAND

Bruxelles,

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.

HAUMAN, CATTOIR ET Cᵉ.

—

M DCCC XXXVII.

LIVRE PREMIER.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoirshistoriq03berr

LIVRE PREMIER.

Coup-d'œil sur la période où les Mémoires vont entrer. — Nouveau point de vue sous lequel va se montrer le caractère de Madame. — La politique et la guerre. — Nécessité d'exposer la situation intérieure de la France. — L'histoire du parti royaliste est à cette époque l'histoire de Madame. — Position des royalistes après la Révolution de Juillet. — La bataille avait été livrée, mais la guerre n'était point finie. — Il y avait une situation haineuse et passionnée, ouvrage de l'opposition de quinze ans. — Motifs qui faisaient croire aux royalistes qu'ils pourraient s'emparer du pouvoir par un coup de main. — Des forces sur lesquelles ils croyaient pouvoir compter. — Provocations imprudentes des vainqueurs. — Symptômes généraux d'une guerre européenne. — Armements des

cabinets. — Mouvements. — Insurrections. — Les révolutions et les monarchies. — Les royalistes prévoyaient et craignaient la guerre européenne; ils croyaient à la guerre intérieure. — Cette opinion était aussi celle de Madame. — Elle traverse la Hollande et arrive en Italie. — Incognito. — La comtesse de Sagana. — Madame dans les États sardes. — Sestri. Gênes. — La police italienne. — Madame et le roi Charles-Albert. — M. Decases, consul. — Concours de Français. — Réclamation du cabinet du Palais-Royal. — Le roi Charles-Albert est contraint de prier Madame de quitter ses États. — Sentiments de cette princesse. — Sa fierté. — Anecdotes. — Elle sort des États sardes. — Elle traverse Massa. — Lucques. — La duchesse de Berri se décide à faire un voyage à Naples. — Elle passe par Rome. — Honneurs qui lui sont rendus. — Le pape et les cardinaux. — Sa réponse à un ambassadeur. — Elle arrive à Naples. — Joie et tristesse. — Réflexions et contrastes. — 1832 et 1816.

Nous entrons dans une période grave, pendant laquelle l'histoire de madame la duchesse de Berri va devenir celle de l'opinion royaliste tout entière. Une entreprise d'une audace virile tentée par une princesse habituée jusque-là à la délicatesse des cours; tous

les riques bravés, toutes les fatigues soutenues; la hardiesse de l'exécution répondant à celle de la conception du projet; un voyage d'une témérité fabuleuse tranquillement accompli au milieu de tous les obstacles; la princesse proscrite traversant la France entière en trompant la police par son audace, et d'autant moins vue par cette devineresse des mystères les plus cachés, qu'elle se montrait partout; après les périls du voyage, le désespoir d'une vaste entreprise manquée se changeant en une résolution ferme et variable de dominer la fortune par la ténacité de son caractère; la guerre avec ses vicissitudes faisant succéder de nouveaux dangers aux dangers de cette course aventureuse; la princesse errant de retraite en retraite et de péril en péril; trompée dans toutes ses espérances, mais ne se manquant point à elle-même, lorsque tout lui manquait à la fois : tels sont les graves événements et les vives images qui vont animer ce récit.

Nous ne mettrons point le pied sur le terrain brûlant de la guerre intérieure, sans déplorer cette plaie douloureuse des époques

que les passions enflamment et que les partis divisent. Mais, tout en proclamant la guerre intérieure déplorable, comme hommes, il nous sera permis, comme politiques, de la montrer inévitable et tristement écrite par la force des choses dans la fatalité de la situation. Pour arriver de déduction en déduction à cette évidence qui résultera de l'examen des faits, nous jetterons un coup-d'œil rapide sur l'histoire des royalistes à l'époque dont nous parlons. Nous l'avons dit, cette histoire se lie intimement à celle de madame la duchesse de Berri, qui fut à cette époque l'expression vive et animée d'une situation politique qu'il importe d'exposer dans toute la franchise de son ensemble et dans toute la vérité de ses détails.

Les partis malheureux trouvent peu d'historiens. C'est chose si belle à raconter qu'un triomphe, chose si triste à retracer qu'une défaite! Aussi les plumes prévoyantes se tournent-elles du côté des épées victorieuses, et le moins fort, accablé par la fortune, est déserté par ceux qui pourraient le relever dans l'avenir. Ses défenseurs eux-mêmes se lassent.

et leur persévérance finit par plier sous la ténacité du malheur. Si, par un reste de pudeur, ils ne se renferment pas encore dans le silence, leur parole devient moins haute et moins hardie, leur attitude moins confiante, leur opposition moins fière. Ce n'est plus une mission qu'ils remplissent avec tout le zèle de l'espérance, c'est un devoir auquel ils se soumettent avec une résignation découragée. Disons, pour les excuser, qu'il se forme autour des partis vaincus une atmosphère de tiédeur et de défiance, à l'influence de laquelle il est difficile d'échapper. Il y a deux choses qu'on ne supporte point en France, les adversités qui se perpétuent, et les prospérités qui durent. Dans ce pays de vivacité et d'entraînement, la patience n'a pas l'haleine plus longue que la prudence, et l'on ne sait ni fixer la fortune ni l'attendre.

Nous ne demandons aucun éloge pour la différence qui existe entre les dispositions communes et les nôtres. La nature nous a fait un cœur qui s'est laissé toujours charmer aux saintes séductions de l'infortune et aux grandeurs de l'adversité, et nous trouvons au fond

de notre âme je ne sais quel éloignement pour les insolences de la victoire, qui nous rend éminemment propre à prendre le rôle d'historien d'un parti vaincu.

Pour bien comprendre la conduite du parti royaliste après la révolution de 1830, il faut secouer cette torpeur et cette indifférence qui épaississent chaque jour l'atmosphère où nous vivons, et se replacer dans cette situation toute chaude de haines, à demi enveloppée encore de la fumée des batailles civiles, et qui couvait tant de furieux ressentiments. On a beaucoup accusé, depuis, le parti royaliste d'avoir troublé la société par ses machinations cachées et par ses appels à la force ouverte. Ces accusations méritent d'être pesées. Peut-être là où l'on a accusé les hommes, n'y avait-il à déplorer que la fatalité de la situation.

Lorsque la révolution de 1830 éclata, il y avait en France un parti qui, pendant quinze années entières, travaillant tantôt dans l'ombre, tantôt à la clarté de la tribune et au grand jour de la presse, tantôt se cachant dans les caves du carbonarisme, et fomentant des

conspirations de régiment, tantôt agissant sur les assemblées législatives, et tramant des conspirations parlementaires, se servant tour à tour du nom de M. de Lafayette, de la plume de M. Thiers, de la parole de M. Benjamin Constant et de Manuel, de l'or de M. Laffitte, de l'épée du général Berton, grand colporteur de calomnies, grand attiseur de passions; grand excitateur de haines, avait réussi à créer une situation de guerre civile. Or, si ces situations-là sont longues à créer, elles sont longues aussi à détruire. Quand les diverses opinions d'un pays, qui, dans les temps tranquilles, ajoutent à la prospérité générale par la controverse qui s'établit entre elles sur toutes les grandes questions d'intérêt public, quand les diverses opinions d'un pays en sont venues à ce point de se transformer en partis haineux qui cherchent de tous côtés un champ de bataille, et que ce champ de bataille a déjà été une fois trouvé, il ne faut point demander pourquoi il y a lutte et déchirement dans le pays.

Nous savons bien qu'on parle aux gens crédules de guerres qui ne durent que trois

jours; mais les hommes sérieux ne s'arrêtent point à de pareilles paroles : ils savent que les trois journées de juillet ne furent pas la guerre, mais la bataille, et que, la bataille finie, chacun resta les armes à la main; ceux-ci pour conserver les fruits de leur triomphe, ceux-là pour les leur enlever. Les royalistes ne sauraient être responsables des conséquences de l'opposition de quinze ans. Ce n'étaient point eux qui avaient armé toutes les classes de la société les unes contre les autres, et soufflé une anarchie morale au cœur de la France. Prétendre que le sang versé pouvait éteindre les ressentiments, et que la lutte furieuse qui avait épouvanté Paris, était propre à calmer les passions émues, c'est mal connaître la nature humaine et les instincts impérieux des partis politiques.

Comme le métier de l'histoire est de parler avec franchise, il faut ajouter ici une considération. Il y avait deux raisons puissantes qui, aux yeux de l'observateur attentif, devaient inévitablement mettre dans la pensée des royalistes la guerre intérieure, qui était dans les passions de tout le monde.

D'un côté, l'incroyable rapidité avec laquelle s'était accomplie la révolution de juillet était propre à leur faire croire que ce coup de main révolutionnaire pouvait trouver sa contre-partie royaliste. Comment ne pas penser qu'il y avait quelque chose de précaire et de fragile dans cette improvisation de la colère populaire, éclose au soleil des trois jours ? Un gouvernement qui, pendant quinze années, avait enfoncé ses racines dans le sol, ne devait-il pas, comme ces plantes tenaces, en vain coupées par le tranchant de la charrue, pousser de nouveaux rejetons dans ce terrain où il s'était politiquement acclimaté ? Les intérêts qu'il avait créés, les sympathies qu'il s'était conciliées, les dévouements dont il s'était entouré, n'amèneraient-ils pas nécessairement une réaction ? Quoi de plus ? Ce gouvernement tombé était bien en puissance de guerre, puisqu'il s'était retiré les mains pleines de ressources, qu'il avait songé lui-même à les employer, en se dirigeant à la tête des troupes qui lui restaient vers la Vendée, avant le rapport erroné du maréchal Maison, qui, en faisant croire au vieux monarque que quatre-

vingt mille hommes marchaient contre lui, le décida à sortir d'un royaume dont la ville capitale lui envoyait tant d'ennemis.

Ainsi la pensée de guerre qui s'était offerte dès le premier moment, tant elle était au fond de la situation, ne semblait être que différée. Cette guerre trouverait un quartier-général en Vendée, un noyau d'armée dans la garde dissoute, des intelligences partout.

Restait encore une seconde raison de nature à achever de tourner l'esprit du parti royaliste vers cette terrible fatalité de la guerre intérieure, raison malheureusement d'autant plus puissante qu'elle avait sa source dans ces sentiments d'honneur et de fierté qui ont tant d'action en France.

La victoire du libéralisme avait été d'une insolence impitoyable. Elle avait été d'autant plus insolente que la plupart des triomphateurs ne comptaient point parmi les combattants. Ces vainqueurs retardataires qui s'étaient mis après coup en possession de leur gloire, prodiguaient aux vaincus ces dédains et ces épigrammes dont les piqûres se sentent plus chez nous que les piqûres d'épée. On af-

fectait de demander où avaient été les royalistes pendant les journées de juillet; on couronnait, par une dernière injure et une dernière dérision, toutes les dérisions et toutes les injures de l'opposition de quinze ans. Par ces insultes imprudentes on mettait pour ainsi dire le parti vaincu en demeure de prouver qu'il avait du sang français dans les veines et qu'il savait tenir une épée. Dès-lors on s'ôtait à l'avance le droit de lui reprocher une nécessité qu'on semblait lui avoir faite, et on lui indiquait soi-même du doigt la lice où depuis il est descendu.

On le voit donc : toutes les circonstances de la situation conspiraient à produire le même résultat. La politique et l'honneur semblèrent se rencontrer sur le même terrain avec les passions émues. Aussi la même pensée se trouva-t-elle, après la révolution de juillet, dans la tête de tout ce qu'il y avait d'hommes d'énergie; nous le disons sans apprécier cette pensée et seulement comme un fait historique qu'il appartient de constater, le parti royaliste crut à la guerre intérieure.

Pour achever d'expliquer les dispositions

sous l'empire desquelles se trouvait le parti royaliste, immédiatement après les journées de juillet, il faut que l'histoire aborde une question bien irritante et qu'il est cependant nécessaire de traiter. Une des armes les plus puissantes employées par la révolution contre les hommes monarchiques, c'est cette accusation d'être le parti de l'étranger incessamment renouvelée, accusation terrible dans un pays où la fierté nationale ne supporte point d'être humiliée. Si l'esprit de parti n'avait point envenimé cette question, elle se présenterait d'une manière bien simple et bien claire.

Dans tous les siècles où deux grands principes divisent l'Europe, ces deux principes apparaissent comme deux drapeaux, autour desquels se rangent les deux grandes opinions dominantes. La patrie du sol le cède à la patrie de la pensée, les frontières tombent devant l'unité d'une croyance ou religieuse ou politique. Cela se vit bien au temps de la Ligue où la France, catholique par un bout, appela une intervention espagnole; et, protestante par l'autre bout, invoqua une in-

tervention allemande. Il n'y avait plus dans ce temps-là ni Français, ni Allemands, ni Espagnols; il y avait le catholicisme d'un côté et le protestantisme de l'autre qui se ruaient à leurs grands duels. Dans cette époque de foi et d'enthousiasme religieux, la nationalité, ce n'était ni la langue, ni le sol, ni les mœurs; c'était le culte.

Sans doute il n'appartient point à un symbole politique d'exercer une influence aussi puissante. En outre, les intérêts matériels en grandissant ont augmenté l'importance de la nationalité territoriale. La patrie du sol a quelque chose de plus fort et de plus arrêté qu'au quinzième et au seizième siècle. Mais cependant la question de monarchie et de révolution, qui divise l'Europe en deux camps, a exercé sur les nations une partie de l'influence qui avait appartenu au catholicisme et à la réforme.

Les sectateurs de la révolution n'ont à ce sujet aucun reproche à faire aux royalistes : car, eux aussi, ils ont subi l'ascendant de cette communauté de principes plus forte quelquefois que la communauté de la langue et du territoire. Lorsqu'en 1823 le canon de

l'armée royale tonna sur les bords de la Bidassoa, il y avait aux premiers rangs de l'armée ennemie, des Français sous le drapeau tricolore. Ils ne voyaient point dans cette armée dont ils faisaient partie une armée espagnole, ils voyaient une armée révolutionnaire; ils ne voyaient point dans l'armée qui s'avançait contre eux une armée française, ils voyaient une armée royale; ils avaient emporté avec le drapeau de leur principe, ce qu'ils avaient de plus cher au monde; et, s'ils ne sentaient pas frémir leur patrie sous leurs pieds, elle flottait au-dessus de leur tête, avec leur bannière. Les émigrés de la Bidassoa, ceux qui voulaient faire rentrer la révolution par les Pyrénées, comprendront sans doute les émigrés de 93 qui voulurent faire rentrer la monarchie par le Rhin. Les hommes qui, depuis six ans, ont proclamé et par leurs paroles et par leurs actes, comme un principe incontestable, que les révolutions devaient tendre la main aux révolutions, ne peuvent plus montrer une indignation bien véhémente contre cet axiôme qui résulte du premier : « Les monarchies doivent » tendre la main aux monarchies. »

C'est la seconde pensée que l'on trouve profondément empreinte au fond du cœur du parti royaliste après la révolution de 1830. Il semblait que la bataille des trois jours était le signal et le prélude d'une guerre européenne. La chute de ce trône écroulé n'était-elle point un avertissement à tous les trônes ? Déjà l'on entendait de l'autre côté des Alpes, de l'autre côté des Pyrénées, de l'autre côté du Rhin, et jusque sur les bords de la Vistule, ces sourdes rumeurs, présages des grands événements. Il venait du Nord un bruit d'armes et de clameurs confuses. Par toute l'Europe le sol se soulevait de lui-même, prêt à enfanter des révolutions. Le parti qui venait de s'emparer du pouvoir en France, tendait la main, jetait des promesses et des encouragements à toutes ces insurrections qui s'essayaient à naître. Un immense duel allait donc s'engager entre les deux principes. Chaque nation se séparerait en deux camps ennemis : les révolutionnaires français, allemands, italiens, espagnols, slaves, marcheraient unis contre les royalistes français, allemands, italiens, slaves et espagnols, ligués ensemble pour soutenir le choc. Des

deux côtés les dispositions étaient pareilles : les révolutions s'appelaient des deux bouts du monde comme les monarchies. La guerre européenne était dans l'air.

Comment les royalistes n'auraient-ils point admis l'imminence d'une vaste conflagration, quand elle était dans les convictions de chaque parti et des cabinets eux-mêmes qui armaient de toutes parts ? Comment auraient-ils fermé les yeux à ces préparatifs qui les entouraient ? Comment seraient-ils restés sourds aux prévisions de la politique et aux déductions d'une logique rigoureuse, qui se présentaient avec un caractère de nécessité ?

Voulait-on admettre que l'Europe se tiendrait sur la défensive et n'attaquerait pas la première ? La révolution se chargerait de prendre l'iniative. Les royalistes se souvenaient des belliqueux programmes de l'opposition libérale, des traités de 1815 qualifiés publiquement à la tribune de halte dans la boue, des défis hautains jetés à la face de l'Europe. Ils ne pouvaient penser que leurs adversaires parjureraient leurs serments de gloire comme leurs serments de fidélité, et que ces parleurs

de victoires deviendraient les ministres de la paix à genoux.

Rendons justice à cette opinion tant calomniée : la guerre européenne ne fut pas pour elle une espérance, mais une prévision. Elle avait appris à connaître l'ambition des cabinets étrangers et leurs exigences. Elle craignit de bonne heure que ce grand mouvement d'armes qu'elle prévoyait, ne cachât une arrière-pensée d'envahissement, et, si elle se préparait à accomplir un mouvement intérieur à la faveur de la guerre étrangère, c'était pour se présenter en armes sur la frontière afin d'épargner au pays la douleur d'une invasion.

Ainsi, les deux sentiments généraux qui, pendant la première période de la révolution de juillet, dominèrent la conduite du parti royaliste, et en expliquent toute la suite, se résument dans cette phrase : il prévoyait la guerre étrangère, et il croyait à la guerre intérieure.

Dans ces temps malheureux, où la vérité a tant de peine à se faire jour, et où, dès qu'elle paraît, on la marque au front d'un signe, comme une grande coupable, nous

éprouvons le besoin de le redire encore une fois : ce n'est point une apologie que nous écrivons ici, c'est l'histoire. Il nous a paru nécessaire d'expliquer les causes qui enfantèrent la guerre intérieure de 1832, et de montrer qu'elles tenaient intimement à la situation. Nous avons dû exposer les sentiments dont les royalistes étaient animés, les motifs d'espérance qu'ils croyaient avoir, les considérations politiques qui, suivant eux, les mettaient en demeure d'agir, en un mot tous les faits qui pouvaient servir à faire comprendre la tentative de soulèvement du Midi et la prise d'armes de la Vendée.

La conduite de Madame se trouve par là même expliquée. Les sentiments des royalistes étaient les siens ; elle partageait leurs espérances, et elle était mue surtout par cette pensée, qu'elle pourrait rallier à elle les populations, et prévenir une invasion dont elle repoussait l'injure avec une fierté toute française, et dont elle redoutait les conséquences avec une haute raison politique.

Toute la famille royale était dans ces sentiments, et Madame reçut du roi Charles X une

lettre datée d'Edimbourg, et adressée aux royalistes de France, à qui elle enjoignait de reconnaître Marie-Caroline, duchesse de Berri, comme régente. Cette lettre était ainsi conçue :

« M....., chef de l'autorité civile dans la » province de ....., se concertera avec les » principaux chefs pour rédiger et publier » une proclamation en faveur de Henri V, » dans laquelle on annoncera que Madame, » duchesse de Berri, sera régente du royaume » pendant la minorité du roi son fils, et qu'elle » en prendra le titre à son entrée en France, » car telle est notre volonté.

» Edimbourg, 27 janvier 1831.

» *Signé* Charles. »

Ainsi, les abdications de Rambouillet, déjà renouvelées à Lullworth, étaient corroborées par un nouvel acte, et Madame partait, avec l'approbation de la famille royale, représentée par son chef, pour faire proclamer Henri-Dieudonné.

La princesse quitta l'Angleterre le 17 juin 1831 ; elle passa en Hollande, remonta le Rhin

depuis Rotterdam jusqu'à Mayence, traversa une partie de l'Allemagne, le Tyrol, la Lombardie, et vint à Gênes, d'où elle se rendit à Sestri, petite ville située à douze lieues de Gênes, dans les États du roi de Sardaigne.

La duchesse voyageait sous le nom de comtesse de Sagana. Quoiqu'elle mît peu de soin à se déguiser, et que sa suite fût assez nombreuse, elle ne fut point reconnue jusqu'à Sestri. Elle s'arrêta deux jours à Gênes, où se trouvait alors le roi Charles-Albert. Soit que la police italienne n'ait point atteint un haut degré d'habileté, soit qu'à l'exemple de la police française elle n'aperçoive que ceux qui se cachent, le roi Charles-Albert ne fut point informé de la présence de Madame. Cependant, on l'a dit, Madame se montrait publiquement : dans toutes les villes d'Italie où elle séjourna, elle se rendait à la messe suivie de toutes les personnes qui formaient sa petite cour.

Ce fut le consulat français à Gênes qui révéla au gouvernement sarde la présence de la duchesse de Berri dans ses États. Le concours de Français de distinction qui voyageaient en Italie sous des noms supposés, avec des passe-

ports pris à des ambassades étrangères, mit M. Decases, consul à Gênes, sur la voie de cette découverte. Il apprit qu'il y avait à l'hôtel de Malte, dans la ville dont nous parlons, un grand nombre de voyageurs qui, tous espagnols, anglais, russes et allemands, ne parlaient que français, et il en référa à son gouvernement.

Aussitôt, le cabinet du Palais-Royal, qui fut bientôt informé de la présence de Madame en Piémont, se plaignit au cabinet sarde de ce qu'en pleine paix, le roi Charles-Albert accordais l'hospitalité à une conspiration qui se tramait contre un gouvernement avec lequel il était dans des rapports, sinon d'alliance intime, au moins de bon voisinage.

Mis ainsi en demeure, le roi de Sardaigne fut contraint de céder aux exigences de la politique, et de sacrifier le penchant de son cœur, qui le portait à respecter, envers une princesse malheureuse et exilée, les lois d'une hospitalité généreuse. Il écrivit à Madame une longue lettre dans laquelle il lui exposa la triste nécessité où il était de la prier de quitter ses États.

Quelque obséquieuses qu'eussent été les formes de cette invitation, quelque incontestable que fût la bienveillance des dispositions du roi Charles-Albert, Madame ressentit vivement ce qu'il y avait de pénible pour elle dans l'invitation qui lui était adressée. Elle rendait pleine justice au roi de Sardaigne, dont elle connaissait l'attachement pour sa personne; elle ne se plaignait que de sa fortune. Elle commençait à porter à ses lèvres le calice des adversités et à connaître les amertumes de l'exil. Ses prospérités avaient été affables et pleines de condescendance; ses adversités étaient fières. Elle avait cette noble susceptibilité du malheur, qui est le propre des ames généreuses. D'ailleurs l'idée qu'elle se faisait de la royauté était grande. N'était-ce point elle qui avait répondu en Angleterre à l'ambassadeur d'une grande puissance : « La royauté s'en va; c'est comme » l'architecture. Mon aïeul a fait bâtir des pa- » lais, mon grand-père des maisons, mon père » des bicoques, et mon frère des nids à rats. » Dieu aidant, il faudra bien que mon fils re- » bâtisse des palais à son tour. »

Madame la duchesse de Berri déféra à l'in-

vitation du roi Charles-Albert, et quitta le Piémont; mais elle donna aux royalistes, qui étaient venus se concerter avec elle en Italie, sa parole de descendre en France à leur premier appel, et dès qu'ils jugeraient la circonstance favorable.

Alors, suivant le littoral, elle se rendit à Massa, où elle séjourna une semaine, puis partit pour Lucques, dont elle habita quelque temps les environs. Enfin, décidée à faire le voyage de Naples, et voulant profiter des derniers beaux jours de l'automne qui s'avançait, elle prit la route de sa ville natale, de son ancienne patrie, qui n'était plus aujourd'hui pour elle que le plus hospitalier des exils.

Dans ce voyage, Madame traversa Rome. Elle y fut reçue avec tous les honneurs dus aux personnes de son rang. Le pape la fit complimenter; les cardinaux, ainsi que les ambassadeurs étrangers, vinrent lui présenter leur hommage. Il appartenait à la ville de toutes les grandes ruines d'honorer cette puissance tombée; il était digne du Saint-Siége d'accorder à la princesse elle-même les honneurs que, dans d'autres circonstances, tous les gouver-

nements eussent prodigués à sa fortune. Le catholicisme ne craint point la contagion du malheur, et la grandeur royale lui paraît doublement sacrée dans l'adversité.

Pendant le séjour de Madame à Rome, un ambassadeur, qui soupçonnait en partie ses projets, chercha à lui arracher son secret. La princesse coupa court à la conversation, en demandant à ce diplomate des nouvelles de madame l'ambassadrice. Le curieux officiel comprit qu'il était allé trop loin, et se retira.

Madame la duchesse de Berri demeura trois semaines à Rome; ensuite elle se remit en route, et elle arriva enfin à Naples, où elle était impatiemment attendue. Son entrevue avec sa famille fut à la fois triste et douce. Elle revoyait des parents chéris et dont elle était aimée, la belle patrie de son enfance, son ciel si pur et ses rivages embaumés, mais elle les revoyait en fugitive et en proscrite.

Quinze ans auparavant, elle avait quitté cette délicieuse contrée pour répondre à l'appel de la France, qui l'attendait avec des vœux, des hommages et des fleurs, dans Marseille, la cité magnifique. Une destinée, tissue de pro-

spérités et de joies, semblait se dérouler devant elle. Elle allait, la fille des Bourbons, renouveler cette illustre et antique race, qui demandait un berceau pour y déposer la plus belle de ses couronnes. Un glorieux hyménée devait être son partage ; pour elle la seconde place en France, et pour le fils qu'elle aurait un jour, la première. Maintenant, veuve d'un prince tué par le poignard, mère d'un prince exilé par une révolution victorieuse, elle se préparait encore une fois à prendre le chemin de la France, mais dans d'autres circonstances et avec un autre appareil. Ce n'était plus cette jeune princesse qui partait avec joie, sûre d'être accueillie avec bonheur et de rencontrer partout sur son passage une bienveillante réception et des fêtes. C'était une proscrite qui allait rompre son ban, une exilée qui allait braver les lois qui lui interdisaient le retour. Au lieu d'une jeune fille qui, calculant dans son cœur toutes les chances de sa destinée, voyait tous les horizons changeants de l'avenir sourire à sa pensée, c'était une mère qui, devenue, par amour pour son fils, un hardi capitaine, calculait toutes les chances d'une

guerre périlleuse et les obstacles d'une entreprise qui aurait effrayé un courage viril. Quinze ans plus tôt, elle partait pleine de confiance, en se dirigeant vers le littoral français, qui semblait n'avoir pour elle que des ports; elle allait bientôt partir, en se dirigeant vers cette même France qui semblait n'avoir aujourd'hui pour elle que des écueils.

LIVRE DEUXIEME.

LIVRE DEUXIÈME.

Séjour de Madame à Naples. — Ses impressions. — Une pensée toujours présente à son esprit. — Elle quitte Naples. — Elle passe à Rome. — Elle vient s'établir à Massa. — Le duc de Modène lui offre le palais ducal. — Courtoisie de ce prince. — Envoyé de Charles X auprès de Madame. — Les deux conseils. — Vie de Madame à Massa. — Ce que c'était que la Caserne. — La table d'hôte de M. François. — Aspect pittoresque de cette réunion royaliste. — Conversations. — Impatience toute française. — Deutz à Massa. — Comment il avait été recommandé à Madame. — Bonté de Madame pour Deutz. — Sa munificence envers lui. — Il part pour la péninsule hispanique. — Anecdotes sur le séjour de Madame à Massa. — Plusieurs réponses de Madame. — Elle redoute les conséquences funestes

de la guerre intérieure. — Son mot sur Nimes. — On lui raconte la conduite des dames de la Halle de Maseille envers les blessés d'Alger. — Sentiment de fierté française. — Madame dans son conseil. — Son intelligence politique des affaires. — Son amour de la vérité. — L'estime qu'elle accorde à la franchise. — Rapports venus de France sur la situation intérieure du pays. — Elle décide d'après ces rapports que le moment d'agir est venu. — Elle part au mois d'avril. — Sa lettre aux royalistes. — Résumé des motifs qui influèrent sur la résolution de Madame.

Madame passa quelque temps à Naples. Elle était séparée depuis si longtemps de sa famille! Et puis, n'avait-elle point à pleurer sur des tombeaux ouverts et fermés pendant son absence ? Elle avait laissé son père sur le trône, et elle le retrouvait couché dans le cercueil. Mais ces souvenirs du passé, ces regrets et ces larmes durent bientôt faire place aux préoccupations de la vie active. Le beau ciel de Naples, malgré son éternelle pureté, fatiguait les yeux de la princesse ; cette mer, qui semble caresser ce rivage fortuné, lui rappelait d'autres bords. Une pensée unique, toujours présente à son esprit, remplissait son

âme et revenait sans cesse : c'était l'accomplissement du projet qui lui avait fait quitter l'Angleterre. Pour tenter cette hasardeuse entreprise ; il fallait partir et se séparer de cette famille dont la tendresse lui offrait un refuge. Elle partit.

En se dirigeant vers le point où elle avait résolu de fixer sa résidence jusqu'au moment où elle s'éloignerait de l'Italie, madame la duchesse de Berri repassa par Rome, qu'elle ne fit que traverser. A son premier passage, comme on l'a vu, elle y avait séjourné trois semaines. Ce fut alors que le pape lui recommanda, d'une manière toute particulière, un juif couverti, portant le nom de Deutz (1), et

(1) Hyacinthe-Simon Deutz naquit à Cologne en 1802. A l'âge de dix-huit ans, il entra comme ouvrier dans une des imprimeries les plus considérables de la capitale. Vers cette époque, son beau-frère, M. Drack, s'étant fait catholique, Deutz, irrité de cette conversion, qu'il appelait une apostasie, le menaça si hautement que M. Drack en prévint la police. Néanmoins, deux ou trois ans après, son fanatisme judaïque s'adoucit : il manifesta lui-même l'intention d'embrasser le catholicisme. Le prélat auquel il s'adressa, pensant que sa

auquel le Saint-Père s'intéressait à cause de son beau-frère, M. Drack, qui jouissait de l'estime de Sa Sainteté.

En quittant Rome, Madame reprit la route de la Toscane, traversa Pise, et vint s'établir à Massa, qui lui offrait toute sûreté. Cette ville appartenait au duc de Modène, qui, n'ayant point reconnu le gouvernement d'août, n'avait aucun agent diplomatique accrédité par le Palais-Royal auprès de sa personne.

Massa est une délicieuse petite cité située à une lieue de la mer. Ce fut là que Madame établit sa résidence. Le roi Charles X avait envoyé auprès de la princesse un personnage revêtu

conversion serait plus prompte et plus efficace à Rome, l'engagea à s'y rendre. Deutz fit effectivement ce voyage au commencement de 1828. Il était recommandé de la manière la plus pressante au cardinal Cappellari, alors préfet de la Propagande et plus tard Grégoire XIV. Le pape Léon XII, alors assis sur la chaire de Saint-Pierre, chargea monseigneur Ostini d'instruire le néophyte dans la religion catholique. A plusieurs reprises, Deutz parut chanceler dans sa résolution. Il écrivait en 1828 : « J'ai éprouvé quelques jours d'orage ; j'étais même sur » le point de retourner à Paris sans le baptême ; c'était

de toute sa confiance; plusieurs notabilités politiques appartenant à l'opinion royaliste étaient venues prêter à Madame leur concours, et l'on avait formé deux conseils afin de régler les affaires et de tout disposer pour la difficile entreprise dont l'exécution était proche.

La duchesse de Berri descendit d'abord dans la petite auberge de Massa; mais le duc de Modène insista avec tant de courtoisie pour que Madame consentît à habiter le palais qu'il possède dans cette ville, que son Altesse Royale crut devoir obtempérer à cette pressante invitation. Elle alla donc s'installer au palais ducal, gracieuse miniature du château de Versailles,

» le judaïsme expirant. Mais Grâce à Dieu! mes yeux se » sont entièrement dessilés, et sous peu j'aurai le bon- » heur d'être chrétien. » Jugé digne enfin de recevoir le baptême, il eut pour parrain M. le baron Mortier, premier secrétaire d'ambassade. Peu après, il fut présenté au Saint-Père, qui l'accueillit avec une grande bienveillance. Une pension de vingt-cinq piastres par mois lui avait été allouée dès son arrivée à Rome sur les fonds de la Propagande. Le pape fit entrer Deutz comme pensionnaire au couvent des Saints-Apôtres; le nouveau converti continua d'affecter en public la même dévotion.

située sur une petite place entourée de superbes orangers en pleine terre. Madame était traitée dans les États du duc de Modène en souveraine; un poste militaire veillait à sa porte. Le duc régnant avait donné les ordres les plus positifs pour que la princesse fût environnée de tous les égards et de tous les respects. Cependant à Massa plus encore qu'à Londres, Madame la duchesse de Berri semblait oublier tous ses goûts de luxe et d'élégance pour ne s'occuper que de ses graves projets. Elle était pauvre comme le Béarnais et simple comme lui.

La princesse désignait en riant sous le nom de *la Caserne* l'auberge de la ville où elle était d'abord descendue. Là, en effet, se trouvaient des Vendéens, des officiers de cette belle et courageuse garde royale, qui avait été, sous la Restauration, l'exemple et l'honneur de l'armée. Quelques femmes appartenant à l'opinion légitimiste et aux premières classes de la société, étaient venues former une petite cour à Madame; elles étaient aussi établies, tant bien que mal, à l'auberge de Massa, et jetaient sur cet humble séjour

l'éclat de leur présence. Il y avait excellente compagnie à *la Caserne*. Le duc de Modène avait ordonné que les Français ne fussent gênés en rien dans ses États; et toutes les fois qu'une personne, portant un nom connu dans les rangs des royalistes, se présentait, elle trouvait, même dans les autorités subalternes du duché, des égards et des attentions où se reflétait l'hospitalité pleine de courtoisie du souverain. Aussi, le concours était-il nombreux.

Toute cette petite république royaliste dînait à la table d'hôte de M. François, le propriétaire de l'auberge, ou de l'hôtel comme on voudra. C'était chose pittoresque que cette réunion, où l'on voyait des femmes gracieuses et de braves militaires; des hommes d'action et des hommes de conseil, des hommes de politique et des hommes de dévouement. Les conversations se composaient de regrets et d'espérances; on calculait les chances de l'entreprise, on faisait des vœux pour que le moment marqué arrivât; l'enthousiasme des femmes animait encore celui des hommes, et, à voir cet assemblage d'esprits si divers et de personnes si différentes réunies dans la même

pensée, assises autour de la même table, on aurait dit quelquefois un de ces campements d'Anne d'Autriche errante avec sa petite armée autour de la capitale du royaume, et s'asseyant sous la tente du soldat avec les dames de la cour.

Vers le milieu de février, un savant distingué arriva à Massa. Il amenait avec lui ce même Deutz, ce juif converti qui, à Rome, avait été recommandé à Madame. Son séjour, cette fois, ne fut que de vingt-quatre heures; mais, trois mois plus tard, il revint en annonçant qu'il se rendait, avec quelques ecclésiastiques, en Portugal, et qu'il s'embarquerait à Gênes. Cette fois, il passa trois ou quatre jours à Massa, et demanda à Madame ses commissions pour Madrid et Lisbonne. Quelques lettres lui furent remises. La princesse, avec cette bonté qui lui était propre, joignit, vers cette époque, un secours d'argent au témoignage de confiance qu'elle voulait bien donner à cet homme, qui lui avait été recommandé d'une manière toute particulière. Elle dit à une des personnes qui étaient près d'elle : « Je crains que ce pauvre » Deutz n'ait besoin d'argent; je n'ai moi-

» même aucuns fonds disponibles dans ce mo-
» ment. Je craindrais de blesser sa délicatesse,
» en lui donnant à vendre ce diamant, qui
» vaut, je crois, six mille livres. Faites-moi
» le plaisir de le vendre vous-même, et de
» lui en donner l'argent, sans lui dire sur-
» tout le petit sacrifice que je fais pour me le
» procurer. »

Pendant son séjour à Massa, Deutz ne parla que de littérature grecque et allemande. Il affectait un grand zèle religieux et beaucoup d'enthousiasme littéraire. Il montra aux personnes qui se trouvaient, en même temps que lui, à l'hôtel de Massa, une brochure de son beau-frère M. Drack, sur la vraie croix, et leur récita avec chaleur une des plus belles odes de Schiller. Cependant son extérieur bas et repoussant avait généralement frappé toutes les personnes qui le virent. Dieu répand quelquefois l'âme des hommes sur leur figure. Mais Deutz voyageait dans la compagnie de vénérables prêtres qui, sans le vouloir, dissipèrent des idées qu'ils croyaient injustes. Deutz partit, et bientôt l'impression défavorable qu'il avait produite s'effaça. Il se rendit, comme il

l'avait annoncé, dans la péninsule hispanique. et là, sa conduite dans deux maisons religieuses, où on lui accorda une généreuse hospitalité, fit naître des soupçons (1). On sait s'ils furent justifiés depuis. Bizarre et fatale rencontre des hommes et des choses! Parmi ceux qui venaient de s'asseoir à la même table, il y en avait plusieurs qui devaient mourir pour MADAME, il y en avait un qui devait la livrer.

A Massa, MADAME donnait quelques instants à de rares distractions; le reste appartenait aux affaires. Fréquemment elle faisait à pied des promenades de plusieurs lieues; elle accoutumait ainsi la délicatesse de sa complexion aux fatigues. Le soir, elle recevait les Français qui se trouvaient à Massa; et souvent elle passait les nuits à écrire.

(1) Dans une correspondance du vicomte de Santarem avec le duc de Lafoens, on trouve un passage curieux, relatif à ces soupçons. M. de Santarem, au sujet d'un autre individu appartenant à la nation juive, y exprime la méfiance que cet individu lui inspire, et il ajoute : « Je ne me suis pas trompé dans le temps à l'égard de Deutz, et vous devez vous rappeler ce que je vous écrivais alors; plût à Dieu que mes pressentiments eussent été écoutés. »

Presque toujours, dans le cercle du soir, la conversation roulait sur la politique, et quelquefois de vives et de pressantes paroles étaient adressées à son Altesse Royale par des personnes à qui l'exil pesait, et qui voulaient hâter le moment de l'expédition qui avait été résolue. Un jour, son Altesse Royale disait, en se rappelant une date : « Depuis que nous sommes » en émigration... » Quelqu'un, qui s'était trop compromis par ses opinions pour pouvoir rentrer en France, interrompit avec brusquerie : « Nous ne sommes pas en émigration, » car l'émigration est un éloignement volontaire, tandis que nous, nous sommes chassés de notre pays. » Madame reprit avec une dignité jointe à beaucoup de douceur : « Vous » avez raison, monsieur ; je me suis trompée. » Je n'aurais jamais quitté volontairement la » France ; je suis en exil. »

Une autre fois, son Altesse Royale ayant appris l'arrestation d'un royaliste fort dévoué de la Vendée, se montra très-affligée de cette nouvelle. Quelqu'un lui dit aussitôt : « Ma» dame doit s'attendre à voir tous les royalistes » ainsi arrêtés, tant que son Altesse Royale ne

» voudra point partager les dangers auxquels » ils s'exposent pour elle. Madame dit qu'elle » craint de faire éclater, par sa présence, la » guerre civile, mais elle serait cent fois » moins fâcheuse pour les royalistes que l'état » actuel des choses. Alors, au moins, ils se » défendraient; maintenant, on les assas- » sine. »

De pareils discours produisaient une vive impression sur Madame, que son caractère prompt et énergique portait naturellement aux partis décisifs et tranchés. Son empressement n'avait pas besoin d'être stimulé. Cependant elle écoutait avec une grande bonté les sollicitations de cette petite colonie, qui se ressentait de l'impatience française, et qui courait au dénouement sans s'inquiéter des obstacles. Une seule fois son Altesse Royale répondit avec quelque vivacité à un propos empreint de cette fatuité militaire, inséparable des réunions du genre de celle qui se trouvait alors à Massa : « Si Votre Altesse » Royale ne veut pas se décider à rentrer en » France, s'était écrié un jeune officier, je » couperai mes moustaches. »

« — Les miennes me poussent, » répondit Madame.

La duchesse de Berri était arrêtée par une seule considération ; elle ne redoutait aucun danger pour elle, mais elle craiguait pour la France les maux de la guerre intérieure. Nîmes surtout lui donnait de vives inquiétudes. Elle appréhendait les collisions de la population, mi-protestante, mi-catholique, et les haines politiques exaspérées encore par ces haines religieuses dont le vieux levain n'a point cessé de fermenter dans ce pays. Un soir qu'elle était plus préoccupée encore qu'à l'ordinaire de cette idée, elle s'écria : « Eh bien ! » j'ordonnerai à l'évêque de me suivre avec » tout son clergé, et nous irons tous, oui » tous, messieurs, nous jeter entre les catho- » liques et les protestants. »

Quelquefois aussi la conversation tombait sur des sujets moins pénibles. C'est ainsi qu'on raconta un jour à Massa, devant Madame attendrie jusqu'aux larmes, la belle conduite des femmes de la halle de Marseille envers les blessés d'Alger.

Vivants trophées d'un triomphe qui avait

été remporté sous un autre drapeau, ils étaient délaissés par un ordre de choses pour qui ce triomphe devenait un embarras. Ils avaient donné à la France la clef d'un monde, et ils mouraient d'épuisement et de faim. C'est alors que les femmes de la halle de Marseille se chargèrent de la dette de la patrie. Elles prodiguèrent à ces victorieux, délaissés par le pouvoir, des soins et des secours. Les faibles économies qu'elles possédaient, elles les donnèrent. Quant ce chétif superflu fut épuisé, elles partagèrent, avec ces malheureux soldats, leur pauvre nécessaire de chaque jour. Quand leurs ressources eurent diminué encore, elles empruntèrent. Et lorsqu'enfin tout leur manqua à la fois, elles allèrent tendre la main par les rues; sublimes, mendiantes, et portant la tête aussi haut que le cœur, on les vit, ces nobles femmes, demander l'aumône pour la victoire.

Madame la duchesse de Berri écoutait ces récits avec une joie mêlée d'orgueil. Une telle noblesse d'âme dans ces classes de la société qui, les dernières par les richesses, sont quelquefois les premières par le cœur, lui don-

nait des espérances pour l'avenir du pays. Elle répétait souvent : « Rien n'est impossible avec un pareil peuple ! »

Madame avait à Massa un conseil politique, avec le concours duquel elle s'occupait des mesures qui devaient être prises au moment de son apparition en France Les personnes qui composaient ce conseil s'accordaient à dire que son Altesse Royale saisissait les questions avec une facilité remarquable. Elle se faisait expliquer les affaires dans tous leurs détails, et rien n'échappait à la pénétration naturelle de son esprit. La qualité qu'elle appréciait le plus, c'était la franchise, et cette noble fierté qui, sans dépasser les bornes du respect, maintient l'inviolabilité de la conscience des sujets vis-à-vis des princes. Elle honorait ces deux qualités si précieuses, même quand elles devenaient un obstacle à ses désirs. Un jour qu'elle demandait à l'un des membres de son conseil, homme d'une probité austère, le serment d'obéir à tous les ordres qu'elle lui donnerait, celui-ci, dont le dévouement breton voulait garder sa consciencieuse indépendance, répondit par un refus respectueux, mais iné-

branlable. Madame se contenta de dire avec une douceur extrême : « L'obéissance, c'est cepen-
» dant bien bon ; » et son Altesse Royale n'en estima que plus le personnage dont il est ici question.

Cependant des lettres de France venaient chaque jour solliciter la réalisation des promesses de Madame. Plusieurs personnes envoyèrent des rapports sur la situation intérieure, et tous ces rapports se rencontraient dans l'expression des mêmes faits. « L'ordre de choses
» existant livré, disait-on, à de continuelles
» émeutes, voyant sans cesse la paix publique
» compromise par des troubles, avait perdu sa
» popularité sans acquérir de la force. Au mi-
» nistère de M. Laffite, qui avait essayé de faire
» de la révolution monarchique, avait succédé
» M. Casimir Périer, qui avait cherché à faire
» de la monarchie révolutionnaire. Mais l'un
» n'avait réussi qu'à enfanter des désordres en
» concédant la première place à la révolution;
» l'autre avait excité des mécontentements
» passionnés, en voulant la reléguer à la se-
» conde. La désaffection faisait chaque jour de
» nouveaux progrès. La répression violente

» que le gouvernement avait été contraint de
» mettre en usage pour résister à tant d'atta-
» ques, n'avait pu avoir lieu sans susciter bien
» des colères. En même temps, dans la géné-
» ralité de la population, le désenchantement
» avait succédé à l'enthousiasme. Toutes les
» utopies de l'opposition de quinze ans démen-
» ties par les faits, tant de promesses aboutis-
» sant à tant de mensonges ; tant de sacrifices
» sans compensation, avaient produit dans
» les opinions qui avaient d'abord accueilli
» avec faveur le nouveau régime, une sorte
» d'athéisme politique accompagnée d'une pro-
» fonde indifférence.

» Au milieu de cette apathie générale, Ma-
» dame, ayant pour elle le chaleureux dévoue-
» ment des provinces méridionales et les sym-
» pathies belliqueuses de la Vendée, pouvait
» tout entreprendre et tout changer en France
» par un hardi coup de main. L'esprit de
» l'armée était incertain et chancelant. Un
» premier succès déterminerait des défec-
» tions, et une fois qu'un régiment serait
» passé sous les drapeaux de son Altesse
» Royale, tout serait dit.

» Sans doute les partisans de la prudence » pouvaient faire observer qu'il y avait des » périls à courir et des obstacles à vaincre. » Mais on ne change point la fortune d'un » État sans surmonter des obstacles et sans » courir des périls. L'occasion était belle, il » fallait la saisir ; la chance était bonne, il fallait la jouer.

» D'ailleurs son Altesse Royale devait considérer que plus elle laisserait se prolonger » la crise, plus la situation de la France deviendrait mauvaise. Chaque année ajoutait » une nouvelle plaie à ses finances et aggravait » sa situation politique en Europe. N'était-il » pas à craindre que les puissances étrangères » n'attendissent, pour l'accabler, que le moment où, minée par ce mal intérieur qui la » dévorait, elle ne serait plus en état de se » défendre ? Ne serait-il pas plus national, » plus digne de Marie-Caroline, de prévenir » ce malheur en tranchant la question par un » coup hardi, avant qu'épuisée de sacrifices et » désorganisée par la prolongation d'une crise » funeste, la France se trouvât dans un état » de faiblesse et d'infériorité politique d'où

» elle serait longue à sortir ? En un mot ne » valait-il pas mieux prévenir que d'avoir à » réparer ? »

Telle était la substance de tous les mémoires qu'on adressait à Madame. Après avoir longtemps pesé ces observations, elle les trouva plausibles et décida dans un conseil que le moment d'agir était venu. Le mois d'avril 1832 fut marqué pour son départ, et par une lettre datée de ce mois elle avertit les royalistes du Midi et de l'Ouest de se tenir prêts.

Voici quelle était la teneur de cette lettre : « Je ferai savoir à Nantes, à Angers, à Rennes » et à Lyon, que je suis en France; préparez- » vous pour prendre les armes aussitôt que » vous aurez reçu cet avis, et comptez que » vous le recevrez du 2 au 3 mai prochain. Si » les courriers ne pouvaient passer, le bruit » public vous instruirait de mon arrivée, et » vous feriez prendre les armes sans retard. »

Ainsi le sort en était jeté : s'autorisant du renouvellement des abdications à Lullworth, et portant avec elle la lettre de Charles X qui la déclarait régente dès qu'elle foulerait le sol français, comptant sur l'état de dissolution

où on lui montrait les forces du gouvernement, pleine du souvenir de l'affection qui lui avaient témoignée les provinces méridionales dans son voyage de 1828, et des sympathies guerrières de la Vendée, MADAME allait se rendre en France, lever le drapeau de son fils, et appeler les populations aux armes au nom de Henri V.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

Madame, avant de quitter Massa, avait envoyé à Paris douze mille francs pour les cholériques — M. de Châteaubriand les offre en son nom. — Le ministère les refuse. — Impression que fit ce refus sur Madame. — Son voyage. — Elle se dirige vers Marseille. — Mouvement de Marseille au bruit de l'arrivée de Madame. — Ce mouvement se change en échauffourée. — Attente et anxiété de Marie-Caroline. — Un billet l'avertit qu'il faut sortir de France. — Ses paroles. — Sa détermination. — Elle quitte son asile. — Elle déclare qu'elle ne sortira pas de France. — Marche pénible. — Une nuit passée en plein air. — On se procure une voiture. — Madame chez un républicain. — Elle se sépare de sa suite. — Madame court un grand danger. — Elle arrive dans une maison hospitalière.

— Conseil. — Marie-Caroline déclare qu'elle se rendra en Vendée. — Difficultés de ce voyage. — Adieux de Madame à ses amis. — Première journée. — On arrive à Toulouse. — Souvenirs et contrastes. — Un royaliste reconnaît son Altesse Royale. — Il cherche à la dissuader de se rendre dans l'Ouest. — Réponse de Marie-Caroline. — Bordeaux. — La Saintonge. — La princesse voyage en calèche découverte. — Sa présence d'esprit dans un château. — Anecdotes. — Le curé de campagne. — 1828 et 1832. — Marie-Caroline demeure neuf jours dans ce château de la Saintonge. — Trois billets de Marie-Caroline adressés à des chefs vendéens. — Elle n'est plus qu'à trente-deux heures de marche de la Vendée.

La duchesse de Berri quitta Massa vers le milieu d'avril 1832. Quinze jours avant, elle avait écrit à M. de Châteaubriand pour charger l'illustre écrivain de remettre, de sa part, mille francs à chacune des douze municipalités de Paris, afin de soulager les classes populaires décimées par la cruelle maladie qui régnait dans cette capitale. La princesse avait pensé que le droit de soulager les souffrances qu'on éprouvait sur le sol français, avait survécu à tant d'autres droits qu'on déclarait

abolis. Un arrêt de proscription frappait sa personne, il est vrai; mais le denier de la veuve n'était-il point inviolable? Elle le croyait du moins, et trouvant que son interprète le plus naturel auprès du pays était celui pour lequel toutes les opinions du pays éprouvaient une sympathie si vive, elle choisit, comme on l'a dit, M. de Châteaubriand pour intermédiaire. M. de Châteaubriand transmettant le don de madame la duchesse de Berri, n'était-ce point là popularité du génie et de la gloire servant d'interprète à une princesse dont les adversités étaient restées populaires? Mais les hommes qui gouvernaient la France, à cette époque, créant des exceptions en matière de bienfaisance, et opposant une fin de non recevoir à l'humanité, crurent devoir élever une digue entre le malheur et le bienfait qui venait des terres de l'exil; les douze mille francs de madame la duchesse de Berri furent refusés. On eut peur du retentissement qu'aurait eu cet acte de bienfaisance, et l'on ne craignit point de spolier la misère. La peur est ainsi faite, elle n'a point d'entrailles.

La faiblesse que semblait dénoter une pa-

reille conduite de la part des ministres, était de nature à confirmer Madame dans les opinions qu'elle s'était formées de l'état des choses en France. Elle put se croire redoutable puisqu'elle était redoutée à ce point que l'on arrêtait son offrande aux frontières, et que l'on s'épouvantait au bruit seul de son nom prononcé à côté d'un bienfait.

Ce fut dans ces idées qu'elle quitta Massa, ainsi que nous l'avons dit, dans le mois d'avril 1832. Des motifs d'une haute convenance ne permettent point de publier le moyen dont elle se servit pour rentrer en France. Ce voyage fut semé de traverses et de dangers; Marie-Caroline les surmonta sans donner ni le moindre signe d'émotion, ni le moindre indice de découragement. C'était dans de pareils moments que se montrait avec toute sa puissance cette âme qu'exaltait le péril. L'intrépidité de son cœur triomphait de la faiblesse de son organisation; elle trouvait des forces dans son courage.

Madame avait toujours pensé qu'une des villes méridionales où la nouvelle de son arrivée devait remuer le plus vivement les

populations, c'était Marseille. Elle se dirigea donc sur ce point avec les personnes qui s'étaient associées à sa fortune, et elle trouva un asile dans une petite maison, située à quelque distance de cette grande cité. Ce fut là qu'elle attendit le moment de se présenter aux royalistes de Marseille.

Dans la nuit qui précéda le mouvement, Madame ne dormit point. Elle éprouvait cette impatience fiévreuse de l'attente qui met du feu dans la pensée. Elle attendait le jour comme on attend la couronne. Il lui semblait que le temps ne marchait plus, et l'aiguille qu'elle interrogeait de l'œil à chaque minute lui paraissait immobile sur le cadran.

Il arriva enfin ce jour désiré, et voici quels événements il éclaira.

Durant la nuit du 29 au 30, des rassemblements royalistes portant des drapeaux blancs avaient parcouru Marseille aux cris de *vive Henri V!* Vers trois heures quelques hommes armés s'emparèrent de l'église de Saint-Laurent, arborèrent le drapeau blanc sur le clocher et sonnèrent le toscin. Au même moment on se présentait à la Patache et à la Consigne et l'on

arrachait le drapeau tricolore. Un rassemblement assez considérable s'était formé sur l'esplanade de la Tourette, attendant le bateau à vapeur qui, disait-on dans la foule, portait le maréchal Bourmont. Enfin un assez grand nombre de personnes se dirigèrent sur le Palais de Justice aux cris de *vive la ligne !* et de *vive Henri V !*

Il était dès-lors visible que le mouvement manquait d'organisation et d'ensemble. De crainte d'ébruiter le coup de main que l'on voulait tenter, on avait mis un trop petit nombre de personnes dans le secret. La population n'avait point été préparée au mouvement. Or, il est impossible de faire une révolution de place publique en laissant la multitude en dehors des combinaisons arrêtées. Les mystères sont bons en diplomatie, mauvais en révolution.

Cette dissimulation et ce mystère dominèrent toutes les opérations des conjurés. Il semblait que ceux qui étaient les promoteurs du mouvement fussent sous l'empire de cette pensée du secret qui, dans tous les préparatifs de l'entreprise, avait présidé à leur conduite. Ceux qui se portèrent sur le poste du Palais

de Justice étaient sans armes apparentes, sans insignes, sans uniforme. Au lieu de se présenter en troupe, ils se présentaient en attroupement. Or, les personnes qui ont l'expérience des troubles civils, savent que jamais le soldat ne se laisse entraîner que par un déploiement de forces assez considérables pour lui imposer. Qu'arriva-t-il ? Un sous-lieutenant du 13e de ligne, qui se trouvait dans la caserne, somma le rassemblement de se disperser. Une lutte s'engagea entre cet officier et la personne qui paraissait conduire le mouvement, et, après une vive résistance, celle-ci fut arrêtée et emprisonnée dans le corps-de-garde. Alors une terreur panique se répandit dans le rassemblement, et dans un instant tout cet attroupement fut dissipé.

Ainsi le mouvement devenait une échauffourée.

Madame la duchesse de Berri attendait, on l'a dit, avec une impatience inexprimable des nouvelles de Marseille. Elle était dans une de ces anxiétés mortelles où l'on donnerait une vie tout entière pour avancer la journée de quelques moments. Jusqu'à midi cependant

elle avait conservé quelque patience. Mais quand deux heures vinrent, quand trois heures sonnèrent, sans que le silence qui régnait autour de l'asile de Madame fût troublé, alors son anxiété prit un caractère d'intensité effrayant. Ce ne fut que vers quatre heures que deux messagers arrivèrent avec ce billet laconique comme un arrêt de mort : « Le coup a manqué, il faut sortir de France. »

Madame s'écria aussitôt : « Sortir de France ! » c'est ce qui ne paraît pas prouvé. Ce qui est » urgent, c'est de sortir d'ici pour ne pas » compromettre ces braves gens et pour ne » pas nous faire arrêter nous-même. »

Il s'agissait de prendre un parti. Les esprits les plus fermes auraient pu hésiter. Le mouvement des provinces méridionales avait échoué. Les autres villes du Midi ne tenteraient point une insurrection qui venait de débuter à Marseille par un revers : dans de pareilles entreprises, il faut commencer par un succès. Toutes les ressources manquaient à la fois. Il était impossible de rester, et presque également impossible de fuir. Se diriger vers les frontières par le continent au milieu de mille dangers,

ou braver tous ces dangers et traverser la France dans toute sa largeur, pour aller se jeter dans la Vendée, telle était la seule alternative qui se présentât. Madame choisit sans hésiter. Ce n'était point la fuite qu'elle était venue chercher, c'était la guerre. Elle déclara que puisqu'elle était en France, elle n'en sortirait plus, et aussi prompte à exécuter qu'à résoudre, elle donna l'ordre du départ.

Il n'y avait aucun moyen de transport, ni cheval, ni voiture. A l'observation qu'on en fit à Madame, elle répondit qu'elle partirait à pied. Comme le jour qui baissait devait favoriser son départ, elle décida qu'on se mettrait en route à l'instant même. Alors elle fit ses adieux à la famille qui l'avait reçue, força son hôte, qui opposait à ses ordres des refus mêlés de larmes, à accepter vingt-cinq louis, et s'éloigna avec les personnes de sa suite et un guide, en laissant déjà derrière elle une espérance.

On marchait silencieusement au milieu des ténèbres, qui devenaient de plus en plus profondes. Il faisait nuit close et l'on ne voyait point à un pas devant soi. On n'était plus dans un chemin frayé et l'on s'avançait en heurtant

à chaque minute des fragments de roches et quelque pieds d'oliviers semés çà et là sur ce terrain pierreux. Le guide avoua qu'il avait perdu la trace du chemin et qu'il ignorait l'endroit où l'on se trouvait. Il fallut s'arrêter. Aussi bien Madame qui marchait depuis longtemps était accablée de lassitude, et éprouvait une nécessité absolue de repos. Elle ressentait ce besoin de sommeil, connu de tous ceux qui ont fait la guerre, besoin aussi impérieux que la faim et la soif, et qu'on satisferait sous le feu d'une batterie ennemie, tant il est impossible d'y résister. Elle se coucha sur la terre nue, s'enveloppa d'un manteau et s'endormit bientôt d'un profond sommeil.

Quand elle se réveilla, elle était glacée par la fraîcheur de la nuit. La délicatesse de sa constitution n'était point faite encore à ce rude métier; et elle parut si souffrante que ses compagnons de voyage s'en alarmèrent. Heureusement on découvrit dans ce lieu désert une espèce de cahutte destinée sans doute à servir d'abri aux bergers pendant l'orage; on alluma un feu de bruyères auprès duquel s'étendit Madame, en attendant le retour d'un des roya-

listes de sa suite qui, habitant le pays, était allé chercher des moyens de transport, pour rendre le voyage tout à la fois plus rapide et moins fatigant. Le soleil était levé lorsqu'il revint. Il amenait un cabriolet à trois places; il était convenu qu'il conduirait lui-même Madame dans l'habitation où il résidait avec sa famille: Madame voulait s'arrêter, sur la route, chez un royaliste auquel elle devait demander quelques renseignements. Le personnage qui la conduisait lui apprit que par un malheureux hasard ce royaliste était absent. « L'habitation de son frère, ajouta-t-il, est à peu » de distance, mais je dois avertir Madame que » ses opinions politiques sont opposées aux » nôtres. C'est, d'ailleurs, un honnête homme » qui pourra peut-être nous être utile. »

« — C'est bien, répondit la princesse, vous » allez me conduire chez lui. »

Il y eut un mouvement d'effroi parmi les personnes qui accompagnaient Madame.

« Ma résolution est prise, poursuivit-elle; » il faut nous séparer : nous ne pouvons voyager ainsi réunis, nous attirerions inévitablement l'attention. Je vous donne rendez-vous

» à tous au lieu où je me rends. Adieu, mes-
» sieurs ! »

La duchesse de Berri monta alors dans la voiture qu'on lui avait amenée; et bientôt après elle était arrivée à la porte de la personne dont les opinions républicaines bien connues avaient effrayé les amis de la princesse. Dès qu'elle fut en sa présence, elle alla droit à lui : « Monsieur, lui dit-elle, vous êtes répu-
» blicain, je le sais; mais pour une proscrite
» il n'y a pas d'opinion : je suis la duchesse
» de Berri. »

La personne à laquelle elle s'adressait fut digne de la confiance qu'on lui témoignait. Cet appel fait à la loyauté française fut entendu, et la mère de Henri-Dieudonné, errante et proscrite, trouva un accueil empressé et une hospitalité discrète au foyer d'un républicain. Si les gens de cœur de tous les partis ne croient pas aux mêmes principes, ils croient aux mêmes vertus. Madame conserva le souvenir de cette action honorable. Elle parla souvent de son hôte avec reconnaissance, et celui-ci parle toujours de Madame avec admiration et respect.

Cette visite ne dura que quelques heures ; on se remit bientôt en route dans une nouvelle voiture, en se dirigeant vers l'habitation du royaliste dévoué qui servait de conducteur à Madame depuis son entrée en France. Avant d'arriver au but, les voyageurs éprouvèrent encore un accident. Le cheval qui les traînait s'emporta dans une descente rapide, et il devint impossible de l'arrêter. Les cahots étaient si brusques et si fréquents, qu'on eût dit que la voiture allait se briser ; il faisait nuit, et dans une de ces violentes secousses on crut un moment que Madame avait été précipitée à terre. Ce ne fut que lorsque la roue, s'engageant dans le marche-pied qui avait été à moitié brisé par le choc d'une roche, ralentit le mouvement de la voiture, qu'on put se rendre maître du cheval. Alors on sut que c'était le manteau de Madame, qui, en tombant, avait causé tant d'effroi aux deux personnes qui l'accompagnaient. Au moment du plus grand péril la princesse était restée silencieuse, et avait conservé tout son sang-froid.

On arriva enfin dans cette maison hospitalière, où Madame pouvait espérer de trouver un

peu de sécurité et de repos après tant de fatigues. Elle était dans le sein d'une famille dévouée qui l'entourait de ses hommages et de ses respects. Mais cette pensée qui lui avait fait quitter sa famille et Holy-Rood pour l'Italie, puis l'Italie pour la Provence, était toujours présente à son esprit. L'échec qu'elle venait d'éprouver à Marseille l'avait attristée sans la décourager. Elle croyait avoir une mission à accomplir, et elle se disait que la situation pouvait lui manquer, mais qu'elle ne devait point manquer à la situation.

Plusieurs des compagnons de son entreprise étaient arrivés dans la maison qu'elle habitait. Marie-Caroline leur déclara de nouveau qu'elle était décidée à se jeter dans l'Ouest. « C'est un » devoir pour moi, leur dit-elle ; si je quittais » la France, sans m'être montrée dans la » Vendée, ces braves populations ne me le par- » donneraient jamais. Je leur ai promis, il y » a quatre ans, de me rendre, en cas de mal- » heur, au milieu des Vendéens; je suis en » France, je n'en sortirai pas sans tenir ma » promesse. »

On le voit, Marie-Caroline n'avait point ou-

blié le voyage de 1828. Les personnes qui se trouvaient avec Madame n'essayèrent point de la dissuader, mais elles ne lui cachèrent point les périls de l'entreprise. « Dieu et sainte Anne » m'aideront, reprit-elle ; j'ai passé une bonne » nuit, je suis reposée, je veux partir ce » soir. »

Dans ce hasardeux voyage, l'audace de l'exécution devait répondre à l'audace de la pensée. Ce fut dans une calèche, et avec des chevaux de poste, que Marie-Caroline entreprit de traverser la France dans toute sa largeur, accompagnée de trois amis dévoués. Un passeport que l'un d'eux avait pris à l'avance pour lui et sa femme, afin de faire un voyage nécessité par l'état de sa santé, servit à la princesse. Madame dut alors se séparer du reste de son escorte qui, après l'avoir quittée au moment où elle s'éloignait de Marseille, était parvenu à la rejoindre dans la maison où elle se trouvait. Le dernier mot de Marie-Caroline, au moment de cette séparation, fut celui-ci : « Messieurs, en Vendée! »

Alors vint ce long voyage qui, semé de tant d'épisodes, accompli au milieu de tant d'obsta-

cles, devait réussir par sa hardiesse même. A peine la voiture commence-t-elle à rouler que les périls commencent aussi à naître. On aperçut un gendarme au moment où Madame montait en calèche. Que fait-il à cette heure de la nuit ? n'est-il point en observation sur la route ? La calèche s'éloigne, le gendarme la suit. Bientôt après on entend un grand bruit de chevaux ; c'est sans doute le reste de la brigade embusquée à peu de distance. Ce n'étaient heureusement que des postillons qui revenaient au relais. Mais le gendarme ne perd point la calèche de vue ; il semble mesurer le pas de son cheval sur la vitesse de la voiture : s'il disparaît un moment au relais, c'est pour reparaître encore, dès que les voyageurs se remettent en route. On sent les inquiétudes des compagnons de Madame. Enfin à quelques pas du second relais le gendarme qui, sachant que la route n'était pas sûre, escortait peut-être la voiture pour la protéger en cas d'attaque, s'éloigna et ne reparut plus. Ce fut la première rencontre de Marie-Caroline avec la police du cabinet du Palais-Royal.

La princesse continua à se diriger vers Tou-

louse, en traversant Nimes, Montpellier, Narbonne et Carcassonne. On voyageait jour et nuit, et l'on ne s'arrêtait qu'un moment le matin pour déjeuner; aussi l'on avançait rapidement. En passant par ces localités, Marie-Caroline se rappelait l'accueil qu'elle y avait reçu quatre ans plus tôt, et ce voyage si différent de son voyage actuel, ce voyage salué par l'enthousiasme des populations méridionales accourues en foule sur son passage. Ces souvenirs faisaient un triste contraste avec le présent; mais la constance de Madame était inaltérable. Tout entière à ses projets, elle s'occupait plus des chances de l'avenir que des regrets stériles du passé.

Madame arriva à Toulouse dans les premiers jours de mai, à sept heures du soir, en calèche découverte. Elle n'avait voulu prendre aucun déguisement; lorsque la voiture s'arrêta devant la poste aux chevaux, elle fut entourée d'un assez grand nombre de personnes qui observaient les voyageurs. Parmi ces personnes il y en avait une dont les yeux fixés sur la princesse ne la perdaient pas un instant de vue. La clairvoyance du dévouement surpasse celle

de la police : c'était un royaliste qui avait reconnu madame la duchesse de Berri. Il s'approcha d'un de ses compagnons de voyage qui avait un instant quitté la voiture, et l'ayant aussi reconnu malgré son déguisement, il lui dit : « Madame la duchesse de Berri est là, où » la conduisez-vous? » Quand il sut qu'elle allait en Vendée, il fit un geste de surprise, représenta que les provinces de l'Ouest étaient pleines de soldats; qu'il valait mieux tenter un nouveau mouvement dans le Midi. Il conclut en proposant un asile où Marie-Caroline pouvait attendre avec sécurité le moment de faire un second appel aux provinces méridionales.

Il fut convenu qu'il aurait une entrevue avec la princesse, et, pour éviter tout soupçon, à l'instant où la voiture partait, il se plaça rapidement sur le siége à côté du personnage avec lequel il venait d'avoir un entretien.

La princesse fut fort étonnée de rencontrer si près d'elle les yeux qui l'avaient si curieusement observée; mais lorsqu'on fut sorti de la ville, son nouveau compagnon de voyage se pencha vers elle pour lui parler à voix basse,

et alors elle le reconnut. « La Providence vous » envoie, lui dit-elle; j'ai perdu quelques » adresses et j'ai besoin de renseignements » que vous me donnerez mieux que personne. »

Une conversation politique s'engagea alors entre Madame et le royaliste toulousain. Il lui peignit sous les couleurs les plus sombres les obstacles et les périls qui l'attendaient dans l'Ouest, et fit les derniers efforts pour la déterminer, au nom de la prudence, à accepter un asile à Toulouse. Ces mots d'asile et de prudence sonnaient mal à l'oreille de Marie-Caroline. « La Vendée est pleine de soldats! » répondit-elle; eh bien! tant mieux; je con- » nais beaucoup de ceux qui étaient dans la » garde, ils me connaissent aussi et ils ne tire- » ront pas sur moi. Je suis venue en France » pour préserver le pays de la honte d'une in- » vasion étrangère. Les Vendéens ont ma » promesse, je la tiendrai. Maintenant que je » suis en France, j'ai brûlé mes vaisseaux, » et l'on aura de la peine à me faire sortir. »

Le royaliste toulousain apprit alors de Madame que son arrivée dans l'Ouest était annoncée; que ses amis politiques de Paris en avaient

connaissance, et voyant que la résolution de Marie-Caroline était inébranlable, il lui offrit son épée. Ainsi la princesse enrôlait dans sa témérité celui-là même qui, d'un esprit plus froid quoique d'un cœur dévoué, avait voulu la convertir à la prudence.

Madame n'avait passé qu'une demi-heure à Toulouse; en sortant de cette ville, elle traversa Moissac et Agen; puis quittant la route de Bordeaux, elle suivit celle de Bergerac, de Sainte-Foy, de Libourne et de Blaye. C'était la ville où, quatre ans auparavant, une députation bordelaise venait lui apporter les vœux et les hommages de cette grande cité, et la supplier d'avancer le moment de son entrée dans ses murs. Elle traversa ainsi la Saintonge, allant de château en château, et excitant l'enthousiasme de ses amis. On l'a dit, elle avait trouvé un moyen nouveau de se déguiser, un moyen qui n'est qu'à la portée des courageux : c'était de se montrer partout et à tout le monde.

Elle avait une présence d'esprit parfaite dans toutes les circonstances difficiles, et ses compagnons s'étonnaient des ressources que lui fournissait son intelligence vive et prompte.

Dans un des châteaux de la Saintonge, où elle se présenta, elle n'était point attendue, et le royaliste à qui appartenait cette habitation demeura frappé de stupeur quand on lui apprit que Madame, qu'il croyait encore en Italie, était à sa porte, demandant l'hospitalité.

« Madame la duchesse de Berri ! » répétait-il avec une surprise toujours croissante, « Madame la duchesse de Berri ! »

Alors il fit observer à celui qui conduisait son Altesse Royale qu'il avait vingt personnes chez lui, et que ces vingt personnes étaient au salon. Ce n'était point là une excuse suggérée par des craintes personnelles ; c'était une observation dictée par une sollicitude inquiète pour la sûreté de la duchesse de Berri. Celle-ci trancha la difficulté et termina la conférence qui commençait à se prolonger, en s'adressant au propriétaire du château : « Monsieur, lui » dit-elle, n'avez-vous pas une cousine qui » demeure à cinquante lieues d'ici ?

» — Oui, madame.

» — Alors présentez-moi à vos vingt person-» nes sous le nom de votre cousine. »

On s'empressa d'adopter l'idée de la prin-

cesse, et elle joua son rôle avec tant de naturel, que personne ne conçut le moindre soupçon. Cependant, le lendemain, le curé du village étant venu dîner chez le châtelain, fit un mouvement de surprise en apercevant Madame. Il avait eu l'honneur de lui être présenté, en 1828, lors de son arrivée à Rochefort, et la figure de la cousine de son hôte lui rappelait si bien celle de la duchesse de Berri, qu'il en demeurait confondu. Devina-t-il la vérité, ou prit-il pour un jeu de la nature la ressemblance de deux personnes qui, au fond, n'en faisaient qu'une ? C'est ce qu'il est difficile de dire. Dans tous les cas, Madame aurait trouvé une sauve-garde dans sa discrétion, si elle n'en avait pas trouvé une dans sa simplicité.

Ce château, où se trouvait Marie-Caroline, elle l'avait choisi comme une dernière halte avant de mettre le pied sur le sol de la Vendée : c'était son quartier-général au moment d'entrer en campagne. Elle y demeura neuf jours, non pour prendre du repos, mais pour préparer l'action. Dès le lendemain, elle envoyait un messager sûr, chargé de ses instructions pour la Vendée. Trois billets de Marie-Caroline

aux principaux chefs de l'Ouest les avertissaient de sa présence.

Elle disait au premier que, malgré l'échec que sa cause venait d'éprouver, elle était loin de la regarder comme perdue, et qu'elle avait toujours confiance en son bon droit. « Que » mes avocats se tiennent prêts, » disait-elle dans un style allégorique propre à dérouter la police, si le messager était arrêté; « mon in- » tention est qu'on plaide incessamment. »

Dans le second billet, elle chargeait un autre chef de tout disposer pour la recevoir, car c'était dans le canton où il demeurait qu'elle voulait se présenter d'abord.

Le troisième était empreint d'un laconisme qui rappela au général Dermoncourt, comme il le dit lui-même, le style de fer de Napoléon : « On vous dira où je suis. Venez sans perdre » un moment; pas un mot à qui que ce soit. »

On le voit, le voyage de Madame était terminé. Trente heures de marche seulement la séparaient de la Vendée. Elle avait surmonté tous les obstacles de la route; maintenant, comme un hardi capitaine, elle disposait tout pour la bataille.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

Situation de la France au moment de la prise d'armes de 1832. — Fin du ministère de Casimir Périer. — Cet homme d'État usé par la lutte qu'il soutient. — Explication de cette lutte. — Elle commença à l'Hôtel-de-Ville. — Les hommes de modération contre les hommes d'énergie. — Le pouvoir matériel contre les doctrines. — Divorce des classes moyennes et des passions révolutionnaires. — Elles se font la guerre. — Conséquences de cette situation relativement à l'entreprise de Marie-Caroline. — La coalition des derniers jours de la Restauration dissoute. — Moins de passions et moins de haines. — Crainte qu'excitait toute espèce de mouvement. — Une restauration appréhendée à titre de révolution. — Dans cette situation, pour réussir

il fallait réussir vite. — Moyens d'action que croyait avoir Marie-Caroline. — Les provinces de l'Ouest. — Mœurs et caractère à part de ces contrées.—Elles échappent à l'influence du centre.—La Bretagne.—Sa situation géographique.—Sa population.—Sa noblesse. — Son esprit de nationalité locale.—Avantages qui résultent pour les États de cet esprit.—Services rendus à la France.—La Vendée. — Aspect et situation géographique du pays.—Le Bocage révélé par la révolution de 93. —Différence des deux guerres que soutiennent ces deux provinces. — Elles ont résisté à l'action de la révolution de 93, de l'Empire et du ministère de M. Decazes. — Leur organisation sociale. — La noblesse. — Les paysans. — Fierté et dignité des classes populaires. — La Vendée et la Bretagne aiment la liberté. — Les provinces de l'Ouest ont conservé leur organisation depuis 93. — Les campagnes dévouées à l'ancien ordre de choses. — Les villes dans les nouvelles idées. — Ressources sur lesquelles Marie-Caroline pouvait compter. — Son plan. — Ses espérances. — Souvenir du retour de l'île d'Elbe. — Un des chefs vendéens auprès de Marie-Caroline. — Le personnage qu'elle attend pour diriger la partie militaire n'est point arrivé. — Elle persiste malgré ce contre-temps. Elle pense qu'il faut se hâter. — Lettres et proclamations. — Obstacle imprévu. — Deux nuances dans l'opinion royaliste. — La chance parlementaire et la

chance de guerre. — La fraction qui veut jouer la première, redoute la seconde. — Elle agit sur une partie de la Vendée. — Observations présentées à Madame par quelques chefs vendéens. — Réponses de Marie-Caroline. — Les deux chances se nuisent en se mêlant.

Il est nécessaire de présenter d'une manière concise la situation générale de la France et la situation exceptionnelle de la Vendée, à l'époque où Marie-Caroline tenta l'expédition de 1832.

Le laborieux ministère de M. Casimir Périer touchait à sa fin. Opposant un caractère de bronze aux difficultés sans cesse renaissantes de la politique, ce rude athlète laissait enfin sa vie dans cette luttte qui avait usé, en une seule année, une des organisations les plus fortes et une des volontés les plus fermes qui se soient rencontrées dans les affaires.

L'explication de cette lutte se présente d'elle-même. Le duel qu'on avait vu s'élever, dans les premiers jours de la révolution, entre les hommes qui voulaient en prévenir les résultats et ceux qui voulaient les assurer, ce duel s'était encadré dans le régime nouveau. La lutte des

gens de modération contre les esprits d'énergie révolutionnaire, d'abord contenue dans un conciliabule, s'était élargie jusqu'à devenir une situation politique. On ne peut se le dissimuler; en 1830, la situation avait été plus puissante que les hommes; elle leur avait forcé la main. Les choses étaient allées plus loin que la majorité de la Chambre, la majorité du corps électoral, la majorité de la classe moyenne, ne l'avaient prévu. Il s'ensuivit naturellement une réaction dont les chefs furent ceux-là même qui, lorsque la lutte durait encore, proposèrent des tempéraments, dédaigneusement repoussés. D'un côté, les hommes de l'Hôtel-de-Ville voulant s'emparer du pouvoir à l'aide des doctrines qui ont prévalu; d'un autre côté, leurs adversaires gouvernant, un boulet au pied, et cherchant à réprimer les conséquences des doctrines victorieuses, à l'aide du pouvoir qu'ils tiennent; ceux-ci voulant, en se servant de la puissance morale que le triomphe de leurs doctrines leur assure, s'emparer de la force matérielle; ceux-là espérant, à l'aide de la force matérielle, comprimer une puissance morale, tombée dans des mains qui s'en

font un levier contre la société, c'est là toute l'histoire du ministère de M. Casimir Périer.

Sa tête de fer se brisa contre le problème, dont il fallait recommencer chaque matin la solution. A l'époque où en est arrivée cette histoire, il languissait, victime à la fois et de la situation contre laquelle il luttait depuis un an, et du fléau qui décimait le pays.

Dans ce long combat, s'était accompli le divorce des deux éléments dont l'alliance avait amené la catastrophe de juillet. Les classes bourgeoises, précipitées par des circonstances étranges dans une coalition malencontreuse avec les passions révolutionnaires, avaient, autant que la nature des choses le leur permettait, continué la réaction qui commença le 9 août 1830, et qui tend à suivre son cours jusqu'à ce qu'elle arrive au but. Il n'y avait point eu un seul acte des classes moyennes, pas une seule de leurs pensées, qui ne fussent destinés à prévenir les progrès de la révolution, à enchaîner sa puissance, à empêcher son triomphe. Partout où elles l'avaient vue, partout elles l'avaient poursuivie, l'arrêtant quand elle voulait marcher, la combattant quand elle voulait

franchir les barrières opposées à sa fouge, et, quand elle résistait, la tuant.

C'était là le fond de la situation; le reste s'arrêtait à la surface.

Sous un point de vue, cette situation n'était point contraire à l'entreprise que madame la duchesse de Berri allait tenter. Elle ne devait plus rencontrer dans les esprits cette animosité que l'opposition de quinze ans avait répandue partout contre la monarchie. Bien des préventions s'étaient effacées pendant les rudes épreuves qu'il avait fallu traverser; bien des théories s'étaient fondues à la chaleur de cette situation brûlante. En outre, la scission qui s'était opérée entre la partie purement démocratique et la partie bourgeoise du nouvel ordre de choses, ne pouvait-elle pas ajouter une chance de plus à l'attaque dont il était menacé? Au lieu d'avoir affaire à une coalition compacte, on n'aurait plus à lutter que contre une coalition dissoute, dont les débris semblaient au moment de s'entrechoquer. Mais, d'un autre côté, on ne pouvait se dissimuler que la plus grande partie des classes moyennes, effrayée de tant d'agitations qui avaient suivi la révolution de

juillet, craignait tout mouvement comme un péril. Sans se rendre compte de la différence qui pouvait exister entre deux crises politiques d'origine diverse, elle appréhendait une crise. Les événements, quelle que fût leur nature, lui faisaient peur, et, pour nous servir d'un mot qui fut prononcé à cette époque, elle craignait une restauration, à titre de révolution.

Dans un tel état de choses, pour réussir à s'emparer de la société, il fallait vaincre au pas de course et tout décider par un hardi coup de main qui terminât les alarmes presqu'en les faisant naître. Ceci nous amène naturellement à parler des éléments d'action que trouva Madame la duchesse de Berri et de la situation exceptionnelle des provinces de l'Ouest.

Les provinces de l'Ouest sont un pays à part, qui, au milieu des bouleversements qui ont changé la face de la France, a conservé sa physionomie primitive, la pureté de son caractère originel et l'énergique empreinte de ses mœurs. La personnalité vendéenne et bretonne a résisté à cet immense travail d'absorption exercé par le centre sur tous les points de la circonférence. Elle a repoussé tout ce qui

lui venait du dehors, les idées comme les vices.

La Bretagne s'étend de Châteaulin jusqu'à Angers. Cependant la langue bretonne ne commence que vers Pontivy; de là jusqu'à la pointe du Finistère, c'est la Bretagne dans toute sa franchise, dans sa fière et puissante individualité. La Bretagne avec ses nombreux ports marchands et militaires, avec ses salines, source de richesses, avec sa population guerrière d'où sont sortis tant de marins illustres et de généraux distingués, commandant la mer d'un côté par les ports de Brest et de Lorient, bornée de l'autre par la Mayenne, qui coule au milieu d'un bocage presque impénétrable, peuplée d'une noblesse qui conserve les vertus belliqueuses qu'elle avait à son origine, la Bretagne possède à un haut degré ce sentiment de nationalité qui, en raison même de sa vivacité, veut trouver son expression locale et journalière. Plus elle a de force d'action en elle-même, plus elle est disposée à réclamer des moyens d'action, et un éloignement profond pour la centralisation prête une nouvelle énergie à ses convictions politiques.

Qu'on ne dise point que ce soit un inconvénient pour les nations que cette personnalité provinciale qui, sans détruire l'unité politique donne un caractère à part, une existence propre à chacune des parties de ce grand tout qui s'appelle un empire. Lorsqu'on parvient à frapper à la même effigie toutes ces monnaies effacées qui, autrefois, étaient des peuples ou des clans, si l'homogénéité y gagne, la force réelle y perd. Toute la vie afflue au centre, et les extrémités deviennent froides et sans vigueur. Il résulte de cette fusion de tant d'éléments privés de leurs personnalités, un métal national, qu'on nous passe ce terme, brillant et poli, mais fragile. Ajoutez à cela que tant que le caractère des provinces garde sa spécialité, le pays peut, suivant le besoin des temps, trouver les hommes des différentes situations qui se présentent. Ainsi, ce génie de résistance héroïque, qui est le génie de la Bretagne, a rendu plus d'une fois d'inestimables services à la France. Dans les quatorzième et quinzième siècles, quand la nationalité anglaise menaçait d'envahir la nôtre, l'invasion vint se briser contre l'épée de deux hom-

mes que nous donna la Bretagne, Duguesclin et Richemont. Il semble que ces caractères bretons, aussi durs que les rochers de leurs sauvages contrées, soient nécessaires au pays quand arrivent ces heures de crises où la France doit, pour ainsi dire, se replier sur elle-même, afin de mieux résister.

A la porte de la Bretagne commence le Bocage de la Vendée. On dirait que ces deux provinces se sont retirées, comme deux fortes sœurs, à l'une des extrémités du sol, afin de conserver l'indépendance de leurs idées et la mâle énergie de leurs vertus. Le bassin de la Sèvre, dans sa partie nantaise, les collines tristes et mornes qui l'entourent, ce Bocage ignoré jusqu'à la révolution de 89, et qui fut alors révélé par la gloire, telle est la circonscription de cette guerre formidable qui s'éleva dans l'Ouest. En Vendée comme en Bretagne, l'aspect et la disposition des lieux semblent d'accord avec le caractère national. La Vendée a quatorze rivières, dont pas une n'est navigable; enveloppée des mille replis de sa ceinture de haies et de bois, elle semble également inaccessible, soit qu'on veuille l'aborder par

le continent, soit qu'on tente de s'y glisser en suivant le cours de ses eaux.

On sait la différence des deux luttes qui, dans la première révolution, ensanglantèrent ces deux contrées. La Vendée se leva en masse, et organisa la grande guerre vendéenne où toute une population parut sur le champ de bataille. La Bretagne et le Morbihan surtout, ce pays d'un aspect si sombre et si triste, organisèrent cette guerre de chicane, qui se prolongea d'arbre en arbre et de défilé en défilé, longtemps après que la question eut été tranchée par la destruction des grandes armées de l'Ouest. Quand l'épopée vendéenne fut terminée, la Bretagne se leva, et y ajouta un chant.

Malgré les efforts de la République et de l'Empire, sans parler de ceux qui furent tentés sous la Restauration par M. Decazes, pour altérer l'individualité profondément enracinée de ces provinces, les modifications qu'elles ont éprouvées sont loin de répondre à l'opiniâtreté systématique de ces tentatives et à l'étendue des moyens dont disposaient leurs auteurs. Les villes sont entrées dans les nouvelles idées, les campagnes sont demeurées fortement attachées

à la religion et à la royauté. En outre, dans ces localités, la noblesse est restée populaire. La noblesse bretonne, si nombreuse, et, par cela même, dépourvue de superflu, a toujours résidé au milieu de ses biens, circonstance à laquelle elle doit d'avoir conservé l'influence, que la noblesse plus opulente des provinces plus riches a peu à peu perdue en s'absentant. On peut en dire autant de la noblesse vendéenne. En outre, le système de culture en usage dans ces contrées, mettant continuellement en rapport le métayer et les propriétaires de terres, il s'en est suivi une espèce de lien de famille qui rapproche, dans presque toutes les localités, la classe qui possède les terres de la classe qui les cultive (1). L'organisation sociale de la Vendée et de la Bretagne tient un peu de celle de l'Écosse et de l'Irlande. Dans ces

(1) Les métairies sont louées à moitié, c'est-à-dire que le métayer paie en nature et qu'il donne pour loyer la moitié du produit de la terre. Une partie du matériel de l'exploitation appartient au propriétaire. Ainsi il y a pour ainsi dire fusion d'intérêts entre le propriétaire et le fermier.

rapports intimes des deux classes dont nous venons de parler, il y a quelque chose du clan.

Il importe de ne point juger ces populations d'après les déclamations politiques si souvent reproduites contre elles. La Vendée ni la Bretagne n'ont mérité les reproches que leurs adversaires leur ont, de tout temps, adressés. Moins que partout ailleurs, le despotisme est populaire dans les provinces de l'Ouest, et l'on ne rencontre, chez les habitants de ces contrées, ni aveugle soumission, ni servile assujettissement. Rien de moins insolent que le paysan vendéen, mais aussi rien de plus fier. Ses rapports avec ceux qu'il considère comme ses supérieurs, sont un mélange de familiarité respectueuse et de déférence grave et digne. Il sait ce qu'il doit, mais il sait aussi ce qui lui est dû. Dans tous ses actes, il obéit moins à un homme qu'à un devoir; et, dévoué sans être dépendant, il porte en obéissant la tête aussi haut que le cœur.

Telles étaient les populations au milieu desquelles Marie-Caroline allait se rendre. La Vendée avait vu la révolution de 1830 avec surprise, et la plus grande partie de ses habi-

tants, ceux des campagnes, ne pouvaient, on le sent, être favorables à l'établissement de juillet. Les provinces de l'Ouest avaient une organisation militaire permanente depuis 93; la Vendée, qui avait été si longtemps un champ de bataille, était toujours un camp. Cette organisation, qui se relâchait dans les temps paisibles, se resserrait quand les circonstances devenaient graves. A l'époque même où la monarchie tomba, les provinces de l'Ouest croyaient qu'elle viendrait se réfugier dans leur sein, et songeaient à lui offrir un asile armé. Aussi Marie-Caroline pouvait compter sur cette organisation de la Vendée par paroisses, organisation si naturelle et si forte, que ni le fer ni le feu n'ont pu l'effacer du sol. Elle savait d'avance qu'elle aurait contre elle les villes, et qu'elle rencontrerait des sympathies dans les campagnes. Les gardes nationales rurales, de l'aveu même du général qui commandait dans ce département, ne pouvaient servir qu'à fournir des armes à l'insurrection; ce n'était point une sauve-garde pour le pouvoir, c'était un arsenal par le soulèvement.

En présence d'une pareille situation, voici quels étaient les desseins de la princesse : ordonner une prise d'armes générale dans la Vendée ; faire enlever en un seul jour tous les petits détachements dispersés dans le pays ; se présenter avec des masses armées, devant la troupe de laquelle on se croyait fondé à espérer une prompte coopération, dès qu'on lui montrerait un noyau militaire imposant ; puis alors tenter une pointe rapide sur la capitale, en ralliant à soi tous les régiments qui seraient envoyés pour arrêter cette marche audacieuse.

Marie-Caroline, d'après les données qu'elle avait sur la situation générale de la France, était convaincue que tout était possible, si l'on agissait vite et bien. Elle calculait sur une foule de dévouements indécis qui se rallieraient à un premier succès : que la balance parût le moins du monde pencher en sa faveur, et la fortune lui enverrait, de tous les côtés, des auxiliaires. Avec dix mille hommes qu'elle réunirait d'un signal, elle aurait un régiment ; avec un régiment, l'armée ; avec l'armée, la France. Elle n'avait pour elle en commençant

qu'une province; mais c'était une province aux convictions fermes et arrêtées, au dévouement énergique et sincère; tandis que dans le camp de ses adversaires, l'indifférence politique avait relâché tous les ressorts. Pour tout résumer en trois mots, elle comptait trouver une province en armes pour elle, contre elle un pouvoir ennemi, et entre elle et ce pouvoir un pays neutre.

Telles étaient les convictions de Marie-Caroline, tels étaient ses plans. On ne peut se le dissimuler, il y avait là un souvenir de la marche merveilleuse qui amena en un petit nombre d'étapes Napoléon de son exil aux Tuileries. Marie-Caroline n'avait point reculé devant l'idée de rechercher sur le sol les traces qu'imprima, à son retour de l'île d'Elbe, le pied puissant du vieil empereur.

A son arrivée dans la Saintonge, on l'a dit, Madame avait expédié un messager sûr en Vendée. Aussitôt, un des principaux royalistes de ces provinces se rendit auprès de la princesse. Elle apprit avec un vif sentiment de contrariété, que le chef militaire qu'elle regardait comme l'âme de l'entreprise, et parce que

ses talents devaient avoir une influence marquée sur le succès, et parce que l'autorité de son nom devait exercer un effet moral puissant sur l'esprit de ces provinces, n'était point encore arrivé dans l'Ouest. On était certain qu'il n'était point à Nantes; où se trouvait-il en ce moment? Quelle route avait-il suivie? Personne ne pouvait le dire.

Ce contre-temps était fâcheux pour les desscins de Marie-Caroline. Il l'affligea, mais sans changer sa résolution. Connaissant le personnage dont il est ici question, elle savait que la nouvelle de l'arrivée de la princesse, à la fortune de laquelle il avait lié sa fortune, hâterait son arrivée, s'il n'était point encore dans l'Ouest, et le déciderait à sortir de la retraite où il attendait Marie-Caroline, s'il était déjà dans le Bocage. La princesse ajouta que tous les rapports l'avaient averti qu'il fallait commencer dans la première quinzaine de mai, pour disposer plus facilement des populations des campagnes qui ne sont point alors retenues par leurs travaux. Les chefs étaient prêts avant le mouvement de Marseille; à plus forte raison, devaient-ils l'être main-

tenant. Nul doute que les populations du Midi ne prissent leur revanche, dès que la nouvelle du soulèvement de l'Ouest arriverait dans la partie méridionale de la France. On était déjà au 15 mai, il fallait se hâter et agir sans perdre un moment.

Marie-Caroline ayant pris cette résolution, écrivit dans toutes les directions pour annoncer sa présence prochaine en Vendée et ce qu'elle avait résolu d'y tenter. Voici une de ces lettres, telle que le général qui commandait pour le cabinet du Palais-Royal, dans ce département, l'a reproduite dans un ouvrage récemment publié :

« Que mes amis se rassurent, je suis en France » et bientôt dans la Vendée. C'est de là que » vous parviendront mes ordres définitifs ; » vous les recevrez avant le 25 de ce mois. Je » suis satisfaite des dispositions du Midi, il » tiendra ses promesses. Mes fidèles provinces » de l'Ouest ne manquent jamais aux leurs. » Dans peu toute la France sera appelée à » reprendre son ancien bonheur et son an- » cienne dignité. »

Dans le même moment, la proclamation

suivante, également insérée dans l'ouvrage dont on vient de parler, était distribuée avec profusion dans les provinces de l'Ouest. Nous la reproduisons comme un des documents historiques de la prise d'armes de 1832.

PROCLAMATION DE MADAME.

DUCHESSE DE BERRI, RÉGENTE DE FRANCE.

« Vendéens, Bretons, vous tous habitants » des fidèles provinces de l'Ouest ! ayant paru » dans le midi, je n'ai pas craint de traverser » la France, au milieu des dangers, pour ac- » complir une promesse sacrée, celle de venir » parmi mes braves amis, pour partager leurs » périls et leurs travaux.

» Je suis enfin parmi ce peuple de héros : » ouvrez à la fortune de la France, je me place » à votre tête, sûre de vaincre avec de pareils » hommes.

» Henri V vous appelle; sa mère, régente » de France, se voue à votre bonheur. Un jour » Henri V sera votre frère d'armes, si l'ennemi » menaçait nos fidèles pays.

» Répétons notre ancien et notre nouveau » cri : Vive le Roi ! vive Henri V ! »

Dès cet instant, madame la duchesse de Berri rencontra un obstacle qui n'était point entré dans ses prévisions, et qu'il importe d'indiquer ici, car il va exercer une influence capitale sur les événements de la Vendée.

Tout parti vaincu qui veut ressaisir le pouvoir a deux chances à jouer : l'une illégale mais plus courte, celle de la force ouverte, l'autre légale mais plus lente, celle de l'action morale et de l'influence parlementaire. Quoi qu'on eût pu faire pour maintenir l'unité dans l'opinion royaliste, il était arrivé, par la nature même des choses, que deux nuances s'étaient formées dans son sein, et qu'elles répondaient aux deux chances que nous venons d'indiquer. Sans doute, cette division n'avait rien de bien précis, ni de bien rigoureux ; la limite n'était point tracée de manière à séparer en deux classes distinctes les hommes qui obéissaient à ces deux tendances contraires. Mais il n'en est pas moins vrai que ces deux nuances politiques existaient ; et elles existaient d'autant plus invinciblement, qu'elles étaient le résultat des

positions diverses des hommes qui s'y rattachaient.

Sans le vouloir, sans le savoir même, chacun subit l'ascendant de sa situation. Il est presqu'impossible de résister à cette conviction bien naturelle, que les ressources qu'on possède sont les meilleures, et que la solution politique qu'on se sent propre à préparer et à déterminer est la plus sûre et la seule praticable. Il y avait dans l'opinion royaliste, comme dans toutes les opinions nombreuses, des hommes de conseil et de parlement d'une part, des hommes d'action de l'autre. La raison politique devait donc avertir le pouvoir que tandis que les uns inclineraient pour les voies belliqueuses, les autres auraient un penchant pour les voies parlementaires. Ceux-ci chercheraient à retenir, ceux-là à entraîner. Dans la marche du parti, il y aurait donc, non pas scission, il est vrai, mais tiraillement.

Cette situation, nous l'avons dit, était vague et indéterminée, mais elle se dessina d'une manière nette et précise dès que Madame parut. C'est toujours là l'effet des crises politiques. Elles fixent et arrêtent les positions. La fraction

qui jouait la chance parlementaire ne songea qu'à ce qu'elle allait perdre, si la chance armée venait à être jouée. Elle vint donc à la traverse par l'ascendant des hommes éminents en talents et en renommée qu'elle renfermait dans son sein. Il y avait chez elle conviction que les voies qu'on allait tenter ne pouvaient conduire qu'à des revers. Son influence agit d'abord sur la Vendée, et nous verrons qu'elle tentera bientôt d'agir sur Marie-Caroline elle-même.

L'opinion royaliste en Vendée appartenait tout entière à la nuance qui voulait agir. Ce ne fut donc pas sur cette question que pouvait s'élever le différend, mais sur celle de l'opportunité de l'action dans le moment où l'on se trouvait. Ce fut par ce moyen que la nuance parlementaire exerça une influence en Vendée.

Une partie des chefs de ces contrées acceptèrent l'idée que le moment d'agir et de trancher la difficulté n'était pas venu. Personnellement dévoués et prêts à risquer leur vie, disaient-ils, ils ne croyaient pas pouvoir en conscience entraîner les hommes dont ils dis-

posaient, dans une entreprise à laquelle ils ne voyaient, pour le moment, aucune chance de succès. Ils énuméraient les divers corps de troupes cantonnés dans les provinces de l'Ouest, et arrivaient au chiffre de cinquante mille hommes. Ce chiffre pouvait encore être augmenté par un gouvernement qui avait plus de trois cent mille soldats sous les drapeaux. Et qu'avait-on à opposer à un effectif aussi considérable ? Une population nombreuse sans doute, mais qui manquait presque partout de poudre et de fusils. N'était-il pas impossible qu'une seule province tint en échec la France entière ? Si cette tentative se terminait par un revers, le gouvernement du 9 août en tirerait de grands avantages, et la cause du parti royaliste éprouverait peut-être un dommage irréparable.

Quand ces observations furent soumises à Madame, elle réfléchit profondément avant de prendre un parti. Mais après les avoir comparées avec ses propres plans, elle demeura convaincue que les faits qu'on lui signalait, tout réels qu'ils fussent, sans doute, ne rendaient point ses projets impraticables. Elle sa-

vait bien, en venant en France, que le gouvernement disposait d'une nombreuse armée, et que ce n'était pas avec deux provinces qu'elle pouvait s'emparer de vive force de tout un royaume. Aussi n'était-ce point là ce qu'elle demandait à la Vendée. Elle lui demandait une prise d'armes générale qui mît à sa disposition plusieurs milliers d'hommes, au moyen desquels elle pût remporter un succès de quelque importance, ce qu'elle croyait possible, car les cinquante mille soldats, dont on parlait, étaient disséminés sur tous les points du pays. Elle croyait avoir lieu de penser que ce succès rallierait à elle une partie de ces soldats. Ainsi l'obstacle même qu'on lui opposait lui servirait de moyen. Sans doute le gouvernement disposait d'immenses ressources ; mais ne les possédait-il pas d'une manière équivoque et précaire ? Les posséderait-il encore le lendemain d'un premier revers ? Dans les situations pareilles à celle où l'on se trouvait, vouloir attendre, pour commencer, qu'on pût commencer à coup sûr, c'était proroger l'entreprise à une époque qui n'arriverait jamais. Il fallait aller en avant, donner beau-

coup au courage, un peu à la fortune. De pareilles entreprises ne réussissent que par l'audace.

C'est ainsi que Marie-Caroline répondait aux observations qui lui avaient été faites. Elle ajoutait qu'elle n'était venue que sur l'invitation des royalistes de France. Si elle avait donné l'ordre de prendre les armes le 24 mai, elle avait donné cet ordre parce qu'elle était sûre de la participation de tous les chefs vendéens, sans parler des espérances fondées qu'elle pouvait concevoir en raison des notes qu'elle recevait de plusieurs points du royaume. Si la prise d'armes de la Vendée s'effectuait avec éclat et ensemble, il y aurait, dans d'autres provinces, des mouvements. Si au contraire la mère de Henri-Dieudonné était obligée de fuir ce pays sans que sa présence eût déterminé une prise d'armes, elle regarderait sa cause comme perdue. Elle n'aurait donc d'autre ressource que d'aller gémir loin de la France, pour avoir trop compté sur les promesses de ses amis, elle qui avait tout bravé pour remplir les siennes. L'ordre de prendre les armes le 24 du mois de mai demeurait donc exécutoire

dans les provinces de l'Ouest. Madame terminait en insistant d'une manière très-pressante sur la conduite à tenir envers l'armée. Elle espérait qu'au grand nombre de soldats se rallierait à sa cause; c'était même sur cette pensée qu'elle fondait sa principale chance de succès. Il fallait donc aborder la troupe avec les plus grands ménagements et ne tirer qu'à la dernière extrémité.

Ainsi, malgré cet obstacle qu'elle n'avait pu prévenir, Marie-Caroline persistait dans sa résolution. La chance de guerre allait être jouée; mais, on ne peut le dissimuler, elle allait être jouée dans des circonstances défavorables. Le tiraillement qui résultait, non pas de la volonté des hommes, mais de la nature même des choses, allait produire son effet. Nous laissons ici de côté la question légale intacte, nous nous plaçons au point de vue politique qui est le seul point de vue de l'histoire. Quand donc ces questions auront cessé d'être irritantes comme des intérêts, et qu'elles seront devenues froides comme des souvenirs, quand les générations actuelles auront disparu avec leurs passions, les circonstances présentes

avec leurs exigences, l'histoire dira peut-être qu'au moment où la chance de guerre allait être jouée, la chance parlementaire brouilla le jeu en s'y mêlant.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

Arrivée de Marie-Caroline dans l'Ouest. — Différence du voyage de 1828 et de 1832. — Elle séjourne une seule journée dans un château. — Elle reçoit les chefs vendéens. — Elle part pour s'enfoncer dans le pays. — Passage de la Maine, près Remouillé. — Anecdote. — Recherches de la police. — Marie-Caroline change d'asile. — Madame passe la nuit dans une étable. — Ses dangers. — Son courage. — Nouvelle course à travers les marais. — Nouveaux périls. — Belle parole d'un Vendéen. — Colonnes mobiles. — Surveillance. — Une province garde un secret. — Madame dans la commune de Legé. — Elle reçoit plusieurs personnages politiques. — M. Berryer en Vendée. — Détails. — Son entrevue avec Madame. — Il cherche

à la décider à quitter la France. — Madame, après une conférence de trois heures, persiste dans sa résolution. — Motifs qu'elle donne de cette persistance. — Ses paroles. — Lettre de Madame à un chef vendéen. — Réponse de ce chef. — Nouvelle lettre de Marie-Caroline. — Elle fait encore un voyage périlleux pour se rapprocher du lieu où doit éclater le principal mouvement. — Un jeune paysan conduit la princesse. — Le mouvement est irrévocablement fixé à la nuit du 3 au 4 juin.

Nous allons avoir à redire une existence de fatigues et de catastrophes, une vie jouée au hasard; les buissons et les haies sillonnés par des colonnes mobiles et devenus les seules retraites de la princesse, son Louvre, ses Tuileries; une intrépidité de chaque jour, de chaque heure, de chaque moment; une présence d'esprit qui ne se dément jamais; un courage qui brave la mort sous toutes ses faces; enfin cette merveilleuse Iliade qui vit au cœur de la Vendée et que les mères racontent tout bas à leurs petits enfants, pour qu'ils apprennent à aimer et à admirer l'exil de Caroline de Bourbon.

On était au milieu du mois de mai qui est

si riant et si beau dans ce pays de verdure et de bocages. Madame quitta le château où elle avait reçu une hospitalité empressée et prit la route de la Vendée. Elle voulait se présenter dans l'Ouest en même temps que le péril. C'était toujours avec des chevaux de poste qu'elle voyageait, et elle traversa ainsi successivement Niort, Fontenay, Luçon, Bourbon et Montaigu. Quatre ans auparavant, elle avait parcouru la même contrée, au milieu des acclamations des populations accourues sur son passage, et chacune des étapes de son voyage avait été marquée par une fête. Aujourd'hui elle n'était accompagnée que de deux amis dévoués; elle ne venait plus chercher des fêtes, mais les hasards de la guerre.

Elle s'arrêta dans un château qui n'était point éloigné de Nantes, tandis que le postillon conduisait dans cette ville le propriétaire de ce manoir et sa femme qui avaient pris, dans la voiture, la place de Madame et de l'un de ses deux compagnons. Là elle eut une entrevue avec plusieurs chefs vendéens qui l'attendaient, et, le soir même, elle fit l'apprentissage de cette vie laborieuse et exposée à

tous les risques des camps, qui allait être son partage.

Pour ne point donner l'éveil à l'attention de la police qui était en ce moment très-active, il était urgent de ne pas rassembler un trop grand nombre de personnes au château où se trouvait Madame. Il était en outre nécessaire que Marie-Caroline s'enfonçat dans le pays afin de pouvoir prendre part aux événements. Dès le soir même, elle partit à pied, escortée de quelques chefs vendéens et de plusieurs paysans. Il fallait faire un long détour ou traverser la Maine qui coule près de Remouillé. Le passage était assez hasardeux; car quelques piles de pierres, tombant en ruines, présentaient le seul moyen de parvenir d'une rive à l'autre. On en avertit la princesse, mais Marie-Caroline, ayant plus de cœur que de force, était toujours disposée à économiser une fatigue en bravant un péril.

La nuit était noire et profonde, et lorsqu'on fut arrivé sur les bords de la Maine, on pouvait à peine distinguer les piles sur lesquelles il fallait poser les pieds. Un paysan qui avait l'habitude de ce passage précédait Madame,

et la tenait par la main pour la guider. Lorsqu'ils furent arrivés au milieu du pont, la pile du centre s'écroula sous les pieds de la princesse et de son guide, et ils tombèrent tous les deux dans la rivière. Il y avait cinq pieds d'eau dans cet endroit de la Maine, et Madame qui avait été précipitée à la renverse, disparut tout-à-fait. L'un des chefs vendéens qui l'accompagnaient courut à son secours, et la tira de ce péril. Mais il fallut revenir au château pour prendre d'autres vêtements : une heure après, Marie-Caroline était à cheval, derrière un paysan et se dirigeait vers le lieu où on l'attendait, par des chemins affreux, sans qu'on pût s'apercevoir qu'elle conservât le souvenir du danger auquel elle venait d'être exposée.

Elle était à peine depuis deux jours dans cet asile, qu'il fallut le quitter pour se réfugier dans une nouvelle retraite. Les recherches de la police répandaient l'alarme, et des paysans étaient venus annoncer, en toute hâte, qu'on avait vu un détachement de gendarmerie se dirigeant vers la maison où se trouvait Madame. Marie-Caroline partit aussitôt, et on la conduit-

sit vers une ferme où elle passa la nuit dans une étable qu'elle partagea avec les bœufs des fermiers. Elle montra, dans ces heures critiques, cette gaieté propre aux grands caractères qui trouvent un stimulant dans le danger. Elle répondait par des ironies aux ironies que lui jetait la fortune, et elle disait en souriant que, dès qu'elle le pourrait, elle se ferait peindre en régente de France, pendant cette nuit étrange qu'elle passa dans une étable au milieu des bœufs.

Le lendemain, il fallait se remettre en marche pendant la nuit. Il faisait un temps effroyable; un ouragan mêlé de pluie s'était élevé et rendait presqu'impraticables les chemins qui en toutes saisons sont difficiles dans ces contrées. De distance en distance, on avait à traverser des marais si profonds, qu'il fallait les sonder à chaque pas avec de longues perches, de crainte d'être englouti dans ces sépulcres fangeux. Ce fut au moment d'une de ces aventureuses traversées, qu'un Vendéen qui portait madame la duchesse de Berri, sentant qu'il s'enfonçait dans un trou où il était près de disparaître, lui adressa froidement ces

paroles qui ne dépareraient ni l'histoire de Rome, ni celle de Sparte : « Si j'enfonce tout-
» à-fait, vous aurez soin de vous jeter à droite
» ou à gauche; le passage dangereux n'est
» jamais très-large. »

Marie-Caroline arriva fatiguée ; sa santé donnait même des inquiétudes à ses amis. Cette rude vie d'une guerre de partisans, qui use si vite les hommes, devait exercer son action sur une princesse élevée dans toutes les délicatesses des cours. Mais elle supporta ses fatigues et ses souffrances avec sa fermeté de cœur ordinaire. A peine arrivée, elle donna des audiences aux personnes influentes du canton, et se fit connaître aux paysans qui la reçurent avec enthousiasme. Ces courses continuelles se prolongèrent jusqu'au 21 mai; depuis ce jour jusqu'au mois suivant, Madame demeura dans la commune de Legé. Dans la petite maison qu'elle habitait, elle fut plus d'une fois exposée à être découverte. Les colonnes mobiles qui sillonnaient le pays passaient à chaque instant devant sa retraite. La princesse avait eu plusieurs entretiens avec des capitaines de paroisses, et ce mouvement inusité dans ces contrées ordi-

nairement si paisibles, avait donné l'éveil à l'autorité. Une seule parole pouvait perdre Marie-Caroline ; mais cette parole ne fut point prononcée ; ailleurs il eût été imprudent de confier ce secret à une seule personne ; ici tout une province le garda.

Ce fut dans cette commune de Legé que Madame reçut plusieurs royalistes influents, et entre autres M. Berryer que l'on peut nommer ici sans s'écarter de la discrétion imposée par la proximité de l'époque et la gravité des événements qui s'y rattachent. Dans l'interrogatoire qu'il subit, M. Berryer fut le premier à convenir de son entretien avec son Altesse Royale. Il était appelé en Vendée pour une affaire qu'il devait plaider, dans la première quinzaine de juin, devant les assises de Vannes. Il songea à profiter de cette occasion naturelle de faire un voyage dans l'Ouest, pour arriver jusqu'à madame la duchesse de Berri. Comme il le dit lui-même dans son interrogatoire, il avait eu à Paris des conversations politiques avec plusieurs personnages aussi haut placés dans l'opinion légitimiste, par leur loyal caractère que par leur talent, et le résultat de ces conversations

avait été une conviction profonde, qu'il fallait engager la princesse à quitter la France et à renoncer à jouer la chance de la guerre intérieure. La même action qui avait exercé son influence dans la Vendée, allait donc, ainsi qu'on l'a dit, chercher à atteindre Marie-Caroline elle-même.

L'éloquence de M. Berryer rendait son nom trop populaire, surtout dans ces provinces, pour qu'il ne lui fût point facile d'obtenir accès auprès de Madame. Il n'eut qu'à se faire reconnaître et tous les chemins lui furent ouverts. Cette course à travers le Bocage eut un caractère de mystère et de solennité qui frappa vivement l'esprit de l'illustre orateur. La prudence des royalistes vendéens entourait Marie-Caroline de précautions qu'elle ignorait. La route qui conduisait jusqu'à sa retraite se divisait en étapes ; à chaque étape il fallait répondre à un mot d'ordre. La surveillance était naturellement organisée ; elle était exercée par la population tout entière. Quand un détachement passait, les paysans dont les chaumières bordaient la route, suivaient des yeux la direction qu'il prenait et sortaient ensuite par une

porte de derrière pour aller avertir les chefs royalistes de l'approche de la troupe de ligne.

M. Berryer était parti à une heure avancée de la journée, et avant qu'il fût arrivé à la première étape, la nuit était déjà venue. Il allait silencieusement, conduit par un Vendéen qui suivait lui-même un guide silencieux. Après deux heures de marche à travers la campagne, le guide s'arrêta devant une maison et se contenta de se présenter sur le seuil en disant : « Voilà une personne qu'il faut conduire. » Aussitôt après il disparut. Il fallut que M. Berryer montrât de nouveau ses papiers et se nommât une seconde fois. Alors il se remit en marche avec trois guides ; le premier cheminant à ses côtés, un autre à cent pas de distance en avant, un troisième à cent pas de distance en arrière. A cette époque il était impossible de voyager en Vendée sans se garder militairement. La troupe de ligne battait continuellement les routes, et l'on était exposé à chaque instant à tomber dans les nombreuses patrouilles qui sillonnaient le pays.

Une seule fois pourtant il fallut s'arrêter : le cri qu'avait fait entendre le premier guide

n'avait point reçu de réponse ; c'était signe qu'un obstacle ou un péril s'opposait à la continuation de la marche des voyageurs. Les trois guides réunis à M. Berryer firent entrer leurs chevaux sous une de ces voûtes sombres que la nature semble avoir disposées en Vendée pour servir de retraite ou d'embuscade. L'instinct militaire des Vendéens ne les avait point trompés : c'était une patrouille. Lorsque le bruit monotone et régulier que fait une troupe en marche, ne s'entendit plus que dans le lointain, on continua à s'avancer ; puis bientôt après on trouva un petit bois, au bout duquel s'étendait un marais profond. C'étaient les fortifications naturelles de la métairie qu'habitait Madame.

Quand on fut arrivé à la porte, il fallut répondre par le mot d'ordre à la question qu'une voix fit entendre de l'intérieur de la maison. Une vieille femme vint ouvrir ; elle était accompagnée ou plutôt escortée d'un jeune paysan d'une haute stature et d'une complexion athlétique, armé d'un long bâton ferré. On sait que c'est avec cette arme, terrible dans leurs mains, que les Vendéens de la guerre de 93

remportèrent leurs premiers succès et s'emparèrent des canons républicains pour les tourner contre la république.

M. Berryer fut introduit dans une salle basse, éclairée par un de ces flambeaux de résine dont on se sert en Vendée, et on alla annoncer son arrivée à la princesse. Un quart-d'heure ne s'était point écoulé, qu'il montait les degrés inégaux d'un escalier grossier appliqué contre les murs extérieurs de la métairie, et qui conduisait à une pauvre petite chaumière située au premier. C'était celle de son Altesse Royale Madame, duchesse de Berri.

L'ameublement était aussi rustique que l'habitation. Quelques planches de bois blanc à peu près jointes ensemble, c'était le lit; une chaise, une table couverte de papiers, sur laquelle on apercevait deux paires de pistolets, composaient le reste du mobilier. La princesse portait sur sa tête une de ces coiffes de laine qui sont la coiffure habituelle des femmes du pays: elle était étendue toute habillée sur un lit, et un châle à carreaux verts et rouges était jeté sur elle.

On sait quelle était l'opinion de M. Berryer

sur la prise d'armes de la Vendée. Il la désapprouvait et il était venu pour exposer à Madame son avis consciencieux à ce sujet et celui de plusieurs hommes également éminents par leur position et leurs lumières. Il énuméra toutes les raisons qui pouvaient être de nature à décider son Altesse Royale à quitter la France, avec cette puissance de persuasion à laquelle il est si difficile d'échapper. Mais Marie-Caroline n'était point facile à convaincre. Elle trouvait des réponses à tous les arguments, et la vivacité de ses répliques étonna plus d'une fois son interlocuteur si puissant par la parole. C'était, à vrai dire, une scène étrange, une scène telle que notre siècle semble seul destiné à en produire, que celle dont était témoin cette humble et étroite chambre d'une petite métairie vendéenne, dans laquelle, à une heure avancée de la nuit, une question dont les conséquences pouvaient être immenses, se traitait entre le premier orateur de nos assemblées politiques et une princesse qui, semblant deviner par perspicacité ce qu'elle ne savait point par expérience, élevait, ainsi qu'on l'a dit, son intelligence à la hauteur de tous les sujets,

comme son courage au niveau de tous les périls.

A trois heures du matin, cette conférence durait encore; Marie-Caroline, dans cette longue lutte où elle était seule, pour défendre sa conviction contre un homme dont la parole est si entraînante, l'esprit si fécond, le talent de discussion si prodigieux, avait disputé le terrain pied à pied. C'est dans le cours de cette conversation qu'elle prononça ces paroles qui méritent d'être conservées par l'histoire: « Je » suis venue ici parce que je veux que mon » fils doive tout au dedans et rien au dehors; » voyez-vous, M. Berryer, s'il faut qu'il achète » le trône de France par la cession d'une pro- » vince, d'une ville, d'une forteresse, d'une » maison, d'une chaumière, comme celle dans » laquelle je suis, je vous donne ma parole de » régente et de mère qu'il ne sera jamais » roi. »

Quand M. Berryer quitta madame la duchesse de Berri, elle était lasse de discuter sans être convaincue. Elle prit le reste de la nuit pour réfléchir, et lui dit que le lendemain même il recevrait sa réponse à Nantes

Le lendemain en effet elle déclara que son parti n'était pas sans ressource, que la retraite serait honteuse et qu'elle voulait courir la chance des armes. C'était le sens de la lettre qu'elle écrivit à M. Berryer. Elle ajoutait qu'elle avait lié trop d'intérêts à ses intérêts et compromis trop d'existences par son apparition en Vendée, pour se soustraire seule aux conséquences d'une tentative qui retomberait sur la tête de ses amis. Elle partagerait donc jusqu'au bout le sort de ceux qui avaient tout bravé à sa voix. Elle était en France et ne voulait point en sortir.

Marie-Caroline écrivit aux principaux chefs de l'Ouest pour leur faire part de cette résolution. Madame prenait quelquefois le nom de petit Pierre, et portait les habits d'un jeune paysan vendéen, pour échapper aux recherches actives dirigées contre sa personne. Ce fut par ce simple billet qu'elle avertit les chefs royalistes : « Petit Pierre n'abandonnera point » ses amis. » L'un d'eux lui répondit avec le même laconisme : « Petit Pierre est un brave » garçon; ses amis lui prouveront qu'ils sont » dignes de lui. »

Le même jour elle adressait cette lettre au chef suprême de l'entreprise (1) :

« Ayant pris la ferme détermination de ne » pas quitter les provinces de l'Ouest, et de » me confier à leur fidélité depuis si long- » temps éprouvée, je compte sur vous, afin » de prendre toutes les mesures nécessaires » pour la prise d'armes qui aura lieu dans la » nuit du 3 au 4 juin. J'appelle à moi tous les » gens de courage. Dieu nous aidera à sauver » notre patrie. Aucune fatigue, aucun danger » ne me décourageront. On me verra paraître » au premier rassemblement.

» MARIE-CAROLINE,

» Régente de France.

» Vendée, 25 mai 1832. »

Ainsi, il resta décidé que la prise d'armes aurait lieu. Mais elle ne pouvait plus avoir lieu au jour qui avait été fixé. Il était possible que la démarche qui était faite auprès de MADAME, pour la décider à renoncer à jouer la chance de

(1) Saisie à La Chaslière.

la guerre intérieure, réussit : le chef militaire qui avait la direction suprême du mouvement, adressa donc aux capitaines de paroisses un contre-ordre dans lequel il les engageait à suspendre, de quelques jours, l'explosion, en continuant cependant leurs préparatifs. Le motif qui avait dicté cette mesure est facile à comprendre. Le 24 mai était bien proche, et si son Altesse Royale sortait de sa conférence avec M. Berryer, convaincue qu'elle devait quitter la France, le temps manquerait peut-être pour faire parvenir un avis aux paroisses éloignées qui s'exposeraient ainsi à être écrasées.

Les conséquences politiques de cette mesure, qu'il était difficile d'éviter, furent incalculables. Ceux qui savent le prix du temps dans de pareilles entreprises, et le besoin d'unité et de concert, n'en seront point surpris. On va voir une partie de ces conséquences dans la lettre d'un chef vendéen, saisie à cette époque avec d'autres papiers, et publiée dans les journaux du temps. « Je persiste, y est-il dit, à » regarder ce contre-ordre comme un mal- » heur. Partout nous prenions les libéraux à » l'improviste, et nos hommes étaient remplis

» de la plus grande ardeur. Maintenant leur » ardeur et leur confiance ont diminué. Je ne » pourrais rien faire, si je n'étais prévenu trois » ou quatre jours à l'avance. J'avais tout mon » monde sous ma main; ces braves gens m'o- » béissaient comme un régiment. Maintenant » ils craignent d'être trompés. Les officiers qui » veulent bien servir sous mes ordres me re- » commandent expressément de faire con- » naître qu'ils étaient prêts à obéir, et qu'ils » éprouvent une vive douleur qu'on ait man- » qué une occasion en apparence si favorable. »

Les résultats politiques du retard du 24 mai au 4 juin sont indiqués d'une manière assez complète dans cette lettre. Le contre-ordre diminue l'ardeur des Vendéens, il les empêche d'avoir confiance dans un soulèvement dont les chances semblent équivoques à ceux-là mêmes qui l'ordonnent, puisqu'ils hésitent au moment de commencer. Le gouvernement, qui aurait été pris à l'improviste, sera désormais sur ses gardes. On attaquera donc avec moins de forces et moins d'ensemble un adversaire mieux préparé. En résumé, moins de moyens et plus d'obstacles.

Le temps que les Vendéens perdaient, le gouvernement le mit à profit. Du 25 mai au 4 juin, c'est-à-dire après le jour où le soulèvement général devait éclater, les autorités militaires déployèrent une grande activité. L'événement qui se préparait avait transpiré; le ministère fut averti, et eut le loisir de prendre toutes ses mesures. L'ordre de concentrer les détachements répandus sur tous les points de l'Ouest parvint dans la Vendée, et plusieurs instructions de M. le duc de Dalmatie, alors ministre de la guerre, tracèrent aux commandants militaires de ces départements la marche qu'ils avaient à suivre. Quelques paroisses, qui s'étaient levées malgré le contre-ordre, ou parce qu'elles ne l'avaient pas reçu, furent écrasées. En même temps, des colonnes mobiles, dirigées par M. le général Dermoncourt avec une rare habileté, parcouraient le pays, fouillaient les châteaux, et opéraient non-seulement des arrestations importantes, mais des découvertes de papiers qui livraient au gouvernement la connaissance de tous les projets de ses adversaires.

La plus importante de ces découvertes fut

celle qui eut lieu au château de La Chaslière, qui appartenait à M. de Laubépin. On y trouva plusieurs bouteilles remplies de papiers : c'étaient des lettres, des notes, des billets en chiffres, la correspondance de son Altesse Royale Madame, duchesse de Berri, avec les principaux chefs du soulèvement. L'ensemble de ces papiers composait ce qu'on aurait pu appeler le plan de la prise d'armes de 1832.

Ainsi les rôles changeaient. Le gouvernement du 9 août surprenait au lieu d'être surpris, prévenait au lieu d'être prévenu, attaquait au lieu de se défendre. Les royalistes de l'Ouest, au début même de leurs opérations, allaient se trouver sur la défensive, la pire de toutes les positions dans un soulèvement de la nature de celui qui devait être tenté. La bonne chance passait avec l'offensive au gouvernement du 9 août.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

Considérations sur les événements de 1832. — Le gouvernement pouvait difficilement les prévenir. — Difficulté d'extirper d'une société un droit politique ancien.—Longue lutte entre le droit ancien et le droit nouveau. — Le 4 juin le tocsin sonne en Vendée. — Saint-Fiacre. — Souvenirs historiques. — Le soulèvement n'est que partiel.—L'autorité étant sur ses gardes agit avec vigueur. — Premiers combats, premiers échecs. — Courage déployé des deux côtés.—De deux des principaux engagements. — Combat du Chêne. — Mort du comte d'Hanache, de M. de Tregolin et de M. Auguste de Bonreceuil.—Anecdote sur M. Auguste de Bonreceuil. — Marie-Caroline se dirige par une marche forcée vers le lieu du rassemblement. — Dan-

gers qu'elle court. — La forêt de la Roche-Servière. — La princesse est au moment d'être arrêtée. — Elle passe une nuit dans un château et se remet en marche. — Son regret de n'avoir pu se trouver au premier engagement. — Le lendemain elle panse un blessé. — Nouveaux périls. — La patrouille. — Un rassemblement s'était formé au château de la Pénissière. — La troupe de ligne se dirige de ce côté. — Relation du combat du château de la Pénissière. — Le bruit se répand que Marie-Caroline est restée ensevelie sous les décombres de ce manoir. — Issue défavorable de plusieurs autres engagements. — Marie-Caroline perd l'espoir d'exciter un soulèvement général. Ses forces sont épuisées par la vie de fatigues qu'elle mène depuis son entrée en Vendée. — Détails sur cette vie. — Courage de Madame. — Affection que lui portent les paysans vendéens. — Dévouement ingénieux. — Il ne se trouve personne en Vendée pour dénoncer Marie-Caroline. — Le résultat de la prise d'armes de 1832 et les événements de Paris décident Madame à chercher pour quelque temps un asile.

C'est chose triste et déplorable que ces luttes intérieures qui, mettant aux enfants de la même patrie les armes à la main, divisent le même peuple en deux nations ennemies, la même

contrée en deux camps, en posant principe contre principe, drapeau contre drapeau. Ce n'est point nous qu'on trouvera insensibles aux maux de la patrie. Le sang français pèse lourdement sur notre cœur, et nous n'avons pas besoin de regarder à la cocarde avant de déplorer la blessure par laquelle il s'échappe. Mais cette tristesse profonde qui s'empare de nous au moment de rappeler les maux de la guerre intérieure, ne doit point empêcher la raison politique de reconnaitre qu'il était bien difficile de prévenir les événements de 1832, parce qu'ils étaient, ainsi qu'on l'a dit, dans la fatalité de la situation.

Ce n'est point une facile entreprise que d'arriver à créer dans une famille un ordre de successibilité politique, grâce auquel le pouvoir se transmette sans secousse de génération en génération. Il faut des siècles pour que la prescription, cette grande créatrice des institutions humaines, enfante, par un laborieux travail, ce droit politique qui, par une conséquence dont chacun aperçoit le motif, coûte presque autant à détruire qu'à fonder. C'est un chêne immense à qui il a fallu bien

des années, bien des saisons avec leurs vicissitudes de chaleurs et de glaces, bien des beaux jours et bien des tempêtes, pour enfoncer ses profondes racines dans le sol ; quand un peuple se décide à renverser l'arbre séculaire, tout ce qui reposait sous la protection de son vaste ombrage est écrasé sous cette grande ruine, et longtemps la terre reste inculte et déchirée sous le poids du vieux chêne, étalant au soleil ses formidables débris. On lit dans l'histoire de la révolution que la statue de Louis XIV, qui s'élevait sur un piédestal, au milieu de la place Vendôme, écrasa dans sa chute les hommes qui l'avaient renversée. C'est l'image d'un vieux droit politique qui tombe.

Les peuples doivent donc bien rechercher, avant d'entreprendre la tâche difficile de créer un droit politique nouveau, si aucune transaction n'est possible avec le droit politique ancien, et si sa destruction se présente avec un caractère non-seulement d'intérêt puissant, mais de nécessité politique. En effet, si un droit consacré par la sanction du temps est une sauvegarde pour les États qui le conservent, quand on le proscrit il devient un fléau, pen-

dant une longue période, pour les États qui le rejettent. Les siècles seuls, ces laborieux ouvriers, peuvent extirper d'une société un droit politique que les siècles ont fondé, et ce n'est qu'après de terribles déchirements, des commotions violentes, une lutte sans cesse renouvelée, une lutte qui a ses reprises même au bout d'un temps très-long, que la question est définitivement tranchée et que le droit ancien disparaît pour faire place au droit nouveau. Tant que ce moment durement et chèrement acheté, et avant lequel les sociétés périssent quelquefois par les conséquences de la lutte, tant que ce moment n'est point arrivé, le droit politique ancien saisit toutes les circonstances de se présenter devant la société et d'en appeler d'un arrêt qu'il ne croit point définitif.

Nous ne jugeons point ici le fait, nous le posons tel que la raison politique et l'expérience nous le montrent. La prise d'armes de 1832 que nous allons avoir à retracer, est un de ces déchirements, résultant d'une de ces situations pleines de périls que nous avons indiquées.

Le 4 juin, avant le lever du soleil, le tocsin sonna sur plusieurs points de la Vendée qui n'étaient point occupés par les troupes de ligne.

L'un des principaux rassemblements se forma à Saint-Fiacre, nom d'une vieille renommée. C'était là que s'était fait entendre en 93 le premier coup de tocsin qui appela les provinces de l'Ouest aux armes. Mais cette fois le soulèvement ne fut que partiel. Un petit nombre de paroisses seulement se leva; le contre-ordre produisait son effet. En outre les autorités militaires, qui avaient eu le temps de se mettre en mesure, agissaient avec vigueur et se portaient avec des forces supérieures sur tous les points où paraissaient les rassemblements. Il devint donc impossible de réunir un noyau considérable et de frapper ce grand coup par lequel on trouvait si important d'ouvrir la campagne. Au lieu d'obtenir des succès, on éprouva des revers; alors il fallut renoncer à l'espérance d'entraîner une partie de l'armée qui ne pouvait se rallier à un échec; et, d'un autre côté, la masse de la population, découragée par ce début, resta spectatrice du mouvement au lieu de s'y mêler.

Est-il besoin de le dire ? il y eut cependant de beaux faits d'armes, de brillants combats de livrés dans cette guerre si courte qui commença le 4 juin 1832. Dès deux côtés, il y avait des Français ; des deux côtés, il y eut du courage ; car nous ne consentirons jamais à faire peser sur l'armée le reproche de ces lâches assassinats dont la honte est demeurée le patrimoine de ceux qui les commirent. Les Vendéens ne démentirent point leur vieille renommée militaire. L'on put reconnaître en eux les fils de ces hommes dont le conventionnel Merlin de Thionville traçait ainsi le portrait, le lendemain du combat de Savenay, dans une lettre adressée à un de ses collègues :

« Je les ai bien vus, bien examinés ; ce sont » les mêmes figures de Chollet et de Laval. A » leur contenance, à leur mine, je te jure qu'il » ne leur manquait du soldat que l'habit. Je » ne sais si je me trompe, mais cette guerre » de brigands et de paysans, sur laquelle on » a jeté tant de ridicule, que l'on affectait » de regarder comme méprisable, m'a tou- » jours paru pour la république la grande » partie, et il me semble qu'à présent avec

» les autres ennemis nous ne ferons que » peloter. »

Deux des principaux engagements de la guerre de 1832 furent ceux qui prirent le nom du Chêne et du château de la Pénissière, des lieux qui en furent le théâtre.

Il n'y avait au village du Chêne qu'un rassemblement de quatre cents Vendéens dont deux cents à peine étaient armés; mais ils avaient à leur tête d'anciens officiers de la garde, d'un courage éprouvé, et qui étaient venus apporter aux royalistes de l'Ouest une science militaire acquise sur le champ de bataille. Un détachement nombreux arriva bientôt en force, pour débusquer cette petite troupe de la position qu'elle avait prise, en arrière du village du Chêne sur une ligne boisée qui lui servait de point d'appui. Ce détachement fut reçu avec vigueur et essaya inutilement de disperser les Vendéens. Ceux-ci, par deux charges hardies, refoulèrent les assaillants hors de la ligne dont ils voulaient s'emparer. Il fallut l'arrivée d'un bataillon tout entier pour décider l'affaire, et ce fut seulement alors que le chef qui comman-

dait le rassemblement donna le signal de la retraite.

Des deux côtés, les pertes avaient été nombreuses. Celles des royalistes furent cruelles. C'est là que tombèrent le brave comte d'Hanache, ancien officier de la garde royale, et M. de Trégolin de Rennes. M. Auguste de Bonreceuil, qui comme M. d'Hanache sortait de la garde, avait eu dans le combat les deux jambes fracassées. Il se traîna à quelque distance, puis ne pouvant aller plus loin, s'étendit à terre. Un garde national d'un village voisin vint à passer : c'était un adversaire politique; mais M. de Bonreceuil sentait approcher ses derniers moments, et il pensait que tous les ressentiments s'arrêtaient en présence de la mort. D'ailleurs il ne demandait à cet homme ni secours ni pitié. Il lui demandait, en lui mettant dans la main la moitié de l'or que contenait sa ceinture, un prêtre qui l'assistât à sa dernière heure; car sur cette terre héroïque et religieuse de la Vendée, après avoir combattu en soldat, on meurt en chrétien. Cet homme prit l'or, s'éloigna, et ne remplit point la mission sacrée qu'il avait acceptée. Il

n'eut point de honte de dérober une suprême consolation au mourant qui allait paraître devant Dieu, et de voler la bénédiction d'un prêtre à cette agonie. Mais la Providence voulut qu'un paysan vendéen passât peu de temps après. M. Auguste de Bonreceuil, dont les souffrances augmentaient de moment en moment, lui demanda le même service qu'il avait demandé au garde national, et lui offrit l'or qui lui restait. Le paysan vendéen refusa l'or et ramena en toute hâte un prêtre : il ne voulut point vendre un signe de croix à un chrétien qui se mourait. M. de Bonreceuil se confessa comme Bayard, adossé à un arbre, et sur le champ de bataille même où il était tombé; quand cela fut fait, on l'emporta pour lui donner d'autres secours; mais il mourut des suites de l'amputation nécessitée par la gravité de ses blessures.

Pendant que l'on combattait ainsi près du village du Chêne, où était madame la duchesse de Berri, elle arrivait en toute hâte pour assister de sa personne au premier combat qui se livrait dans l'Ouest. Mais, pour venir chercher ce nouveau danger, il fallait qu'elle tra-

versât bien des périls. Partie dans la nuit du 31 mai des environs de Legé, elle fut retardée par les chemins affreux de la forêt de la Roche-Servière. En Vendée on peut dire que les chemins coulent entre deux rives, tant ils sont profondément encaissés. A chaque pas c'étaient des fondrières qu'il fallait traverser et des bourbiers dans lesquels les chevaux entraient jusqu'au poitrail. Un moment Marie-Caroline resta séparée de ses guides, perdue au milieu de cette forêt, sans savoir de quel côté elle devait diriger ses pas. On se retrouva enfin; mais la princesse n'arriva qu'en plein jour au rendez-vous où elle devait arriver de nuit. C'était une circonstance fâcheuse, car des colonnes mobiles sillonnaient le pays et elle pouvait être arrêtée en se rendant au château où on l'attendait avec une inquiétude mortelle.

Elle se réfugia dans la maison la plus voisine qui appartenait à l'une des parentes du Vendéen qui devait être son hôte. Les deux filles de celui-ci montèrent sur une jument et vinrent jusqu'à la maison de leur tante, à la découverte, pour savoir si l'on avait des nouvelles

de madame la duchesse de Berri. Elles la rencontrèrent elle-même, et Marie-Caroline changeant aussitôt de vêtement avec l'une des deux sœurs, monta sur la jument avec l'autre et prit le chemin du manoir. Pour s'y rendre, il fallait suivre la grande route. Peu d'instants avant d'arriver, elle rencontra un officier qui stationnait dans cet endroit avec un détachement; comme il avait fait la veille une visite domiciliaire dans le château, il connaissait les filles du propriétaire. En voyant passer les deux voyageuses, il dit, assez haut pour qu'elles l'entendissent, qu'il trouvait assez extraordinaire de les voir ainsi traverser le pays seules et sans suite. Mais Madame avait un voile qu'il ne lui fit point lever, trompé qu'il fut par le costume; c'est ainsi qu'elle échappa.

Marie-Caroline ne demeura qu'une nuit dans le château. Elle pouvait y être à chaque instant découverte et arrêtée : quelque difficile que fût la sortie, elle n'hésita point, passa hardiment devant les sentinelles qui cernaient la maison au dehors, et s'éloigna à la faveur de la nuit. Elle avait dit au fils du Vendéen qui lui avait donné l'hospitalité : « Sortons d'ici,

» dussions-nous recevoir la décharge de mous-
» queterie de tout un régiment. »

Ce fut dans un moulin, puis dans une ferme située à peu de distance de Nantes, qu'elle trouva un asile. Dans la nuit du 4 au 5, plusieurs gendarmes, désarmés au pont James, vinrent demander un abri dans la même maison. Au milieu de ces alertes continuelles, elle donnait des ordres, recevait des dépêches, avait des conférences avec les personnes influentes du pays, et semblait se multiplier pour suffire à toutes les exigences de la situation. Elle avait fait partir un des Vendéens qui la suivaient, pour qu'il revînt l'informer des événements; il devait apprendre où se trouvait le plus nombreux des rassemblements, auquel elle devait se joindre; son messager, coupé par une colonne, ne put revenir que fort tard dans la nuit. Il la trouva dans un état d'impatience fiévreuse qui se changea en violent désespoir, quand elle apprit qu'il venait de se livrer un combat auquel elle ne s'était point trouvée.

Elle n'était pas loin du champ de bataille cependant, car le lendemain un blessé du

combat de la veille, qui avait passé la nuit dans les bois, se présenta dans la ferme. Madame voulut le panser elle-même : le sang en se séchant avait collé la manche de l'habit sur les chairs ; il fallut la fendre. Marie-Caroline pâlit d'abord à l'aspect de la plaie ; elle fut obligée de sortir de l'atmosphère brûlante de la salle basse, pour aller respirer l'air du dehors. Mais elle rentra bientôt en disant : « Ils croi- » raient que je n'ai pas de courage; » et avec une jeune Vendéenne de noble famille qui l'accompagnait, elle fit le pansement.

A peine achevait-elle, qu'on vit paraître une patrouille qui se dirigeait vers la ferme. Marie-Caroline et les personnes qui l'accompagnaient se cachèrent à la hâte dans un fossé profond. « S'ils eussent été découverts par les » soldats, dit le général Dermoncourt, le pre- » mier avertissement qu'ils auraient reçu eût » été des coups de fusil. »

Dans la journée même où le combat du Chêne avait lieu; le château de la Pénissière était témoin d'une affaire plus sanglante encore. Les détails de cette rencontre sont si extraordinaires, et on est si disposé, dans ce

siècle, à révoquer en doute le merveilleux, même lorsque ce sont des Français qui combattent, et lorsqu'il s'agit de courage, qu'il nous a paru plus convenable de laisser ce récit dans la bouche d'un adversaire. C'est celui de M. le général Dermoncourt que nous avons choisi parmi tant d'autres récits. *La narration d'un brave expérimenté,* dit Gaspard de Tavanes dans ses Mémoires, *est différente des contes de celui qui n'a jamais eu les mains ensanglantées de ses fiers ennemis sur les plaines armées.*

Voici la narration de M. le général Dermoncourt :

« Une réunion de chouans avait été indiquée pour le 6 juin au château de La Pénissière de la Cour, situé à une lieue et demie de Clisson. Son but devait être de se porter sur Cugan et la Bruffières pour désarmer la garde nationale. A neuf heures du matin, ils y étaient rassemblés au nombre de quarante-cinq. C'étaient presque tous des gens de famille; leurs chefs étaient deux frères, tous deux anciens officiers de la garde royale; ils avaient, de plus, avec eux deux pauvres

» paysans qui, ayant appris à Nantes à jouer
» du cornet de voltigeur, composaient leur
» musique.

» L'adjudant-major du 29e ayant appris, en
» l'absence du chef de bataillon George, que
» cette réunion devait avoir lieu, prit avec lui
» quarante-cinq voltigeurs et deux gendarmes,
» et se porta sur l'endroit indiqué. Arrivé sur
» les lieux, il reconnut que ce détachement
» n'était pas assez fort pour cerner l'habitation,
» défendue par un mur qui ferme l'enclos du
» parc. Un gendarme fut détaché aussitôt pour
» demander du renfort. On lui envoya quatre-
» vingt-dix hommes, qui furent bientôt suivis
» d'un autre détachement de quarante, com-
» mandés par le lieutenant Saneo. L'adjudant-
» major ordonna aussitôt l'attaque; mais, après
» une courte défense, le mur extérieur fut
» abandonné, et les chouans se retirèrent dans
» l'habitation, dont ils barricadèrent les
» portes.

» Alors ils se distribuèrent au rez-de-chaus-
» sée et au premier, placèrent à chacun de
» ces étages un clairon qui ne cessa de jouer
» pendant tout le combat, et commencèrent

» par les fenêtres un feu très-vif et très-habi-
» lement dirigé. Deux fois les soldats arrivè-
» rent jusqu'à vingt pas du château, deux fois
» ils furent repoussés.

» L'adjudant-major ordonna une troisième
» attaque, et, tandis qu'elle se préparait, qua-
» tre hommes, aidés d'un maçon, s'avancerent
» vers le château, en choisissant un côté de
» pignon qui n'avait aucun jour sur le jardin,
» et dont on ne pouvait par conséquent dé-
» fendre l'approche. Une fois arrivés au pied
» du mur, ils y appliquèrent une échelle, et,
» montant jusqu'au toit, qu'ils découvrirent,
» ils jetèrent, dans l'intérieur du grenier,
» des matières enflammées, et se retirèrent.
» Au bout d'un instant, une colonne de fumée
» s'échappa du toit, au travers duquel la
» flamme se fit jour.

» Les soldats poussèrent de grands cris, et
» marchèrent de nouveau vers la petite cita-
» delle, qui semblait avoir arboré un étendard
» de feu. Ces assiégés s'étaient bien aperçus de
» l'incendie, mais ils n'avaient pas le temps
» de l'éteindre; et d'ailleurs la flamme, ten-
» dant toujours à s'élever, ils espéraient que

» le toit dévoré, elle s'éteindrait d'elle-même,
» faute d'aliment. Ils répondirent donc aux
» cris de nos soldats par une fusillade aussi
» vive que la première ; pendant ce feu rou-
» lant les deux clairons ne cessèrent pas un
» instant leurs airs guerriers.

» En ce moment, le chef de bataillon
» George arriva avec un nouveau renfort, et
» ordonna aussitôt de battre la charge; et
» les soldats, à l'envi les uns des autres, se
» précipitèrent vers le château.

» Cette fois, ils parvinrent jusqu'aux por-
» tes, et les sapeurs se mirent à les enfoncer.
» Les chefs des chouaus ordonnèrent à ceux
» qui se trouvaient au rez-de-chaussée de mon-
» ter au premier ; ils obéirent ; et, tandis que
» les sapeurs enfonçaient les portes, et que la
» moitié des assiégés continuait la fusillade,
» l'autre moitié mettait le plancher à jour, en
» le décarrelant ; de sorte qu'au moment où
» les soldats se précipitèrent dans l'intérieur,
» ils furent accueillis par une fusillade à bout
» portant dirigée sur eux à travers les entre-
» deux des poutres. Force leur fut de se reti-
» rer, et les chouans accompagnèrent leur

» retraite d'un redoublement de musique et de
» cris de vive Henri V !

» Le chef de bataillon ordonna de faire
» pour le rez-de-chaussée ce que l'on avait
» fait pour le grenier ; en conséquence, les
» soldats s'avancèrent armés de torches enflam-
» mées et de bois sec ; on jeta le tout par les
» fenêtres dans l'intérieur du château, et, au
» bout de dix minutes, les assiégés se trou-
» vaient pris entre deux flammes, avec un
» incendie sur la tête et un autre sous les pieds.
» Il paraissait impossible qu'ils pussent échap-
» per à la mort, et la fusillade, qu'ils n'a-
» vaient point interrompue, semblait être la
» dernière vengeance du désespoir.

» La position était en effet affreuse. L'incen-
» die gagnait les poutres, la fumée remplis-
» sait l'appartement, et sortait en tourbillons
» par les fenêtres. La garnison n'avait donc
» guère que le choix du genre de mort. Brû-
» lée par les flammes, asphyxiée par la
» fumée, ou passée au fil de l'épée par nos
» soldats.

» Les chefs prirent un parti désespéré : ils
» résolurent de faire une sortie ; mais, comme

» il fallait, pour qu'elle offrît quelque chance,
» qu'elle fût protégée par une fusillade qui
» occuperait nos soldats, ils demandèrent quels
» étaient ceux qui consentiraient à se dévouer
» pour leurs camarades. Huit s'offrirent.

» La troupe se divisa donc en deux pelotons:
» trente-cinq hommes et l'un des clairons
» devaient tenter de gagner une des extré-
» mités du parc, fermée d'une haie vive seu-
» lement. Les huit autres, auprès desquels
» on laissait le second clairon, devaient pro-
» téger cette tentative. Les deux frères s'em-
» brassèrent, car ils se quittaient pour ne
» plus se revoir. L'un commandait les huit
» hommes qui demeuraient dans le château;
» l'autre se mettait à la tête de la sortie.

» En conséquence de ces dispositions, et
» tandis que la petite garnison continuait, en
» courant de fenêtre en fenêtre, un feu assez
» bien nourri, les autres perçaient le mur
» opposé à celui auquel nos soldats faisaient
» face. Aussitôt la trouée achevée, ils sor-
» tirent en bon ordre, clairon en tête, mar-
» chant au pas de course, vers l'extrémité du
» jardin, où se trouvait la haie.

» Leur retraite fut saluée par une décharge » générale de mousqueterie qui leur tua deux » hommes ; un troisième, l'un des deux chefs, » blessé à mort, alla expirer auprès de la » haie ; le clairon, qui marchait en tête, re- » çut trois balles ; cependant il ne cessa point » de jouer. Il est fâcheux qu'on n'ose point » faire connaître le nom de pareils hommes.

» La position des huit combattants restés » dans le château était devenue de plus en » plus dangereuse : les solives, embrasées, » craquaient et menaçaient de s'écrouler sous » le poids des assiégés. Alors ils se retirèrent » dans une espèce d'enfoncement, fermé par » un retrait de mur, décidés à s'y défendre » jusqu'à la dernière extrémité. A peine y » étaient-ils, que le plancher tomba avec un » fracas épouvantable. Les soldats poussèrent » de grands cris, car la fusillade s'étant éteinte » en même temps, ils crurent que la garnison » était écrasée sous les décombres. Cette er- » reur la sauva.

» Lorsque les assiégés virent les assiégeants » convaincus qu'ils étaient tombés dans l'im- » mense fournaise, ils se tinrent immobiles.

» Nos soldats, de leur côté, s'éloignèrent » avec une répugnance naturelle d'un foyer » qui dévorait à la fois amis et ennemis; puis, » la nuit s'avançant, sur ces entrefaites, à » la faveur de son obscurité, les huit hommes » que l'on croyait écrasés par les décombres » et dévorés par les flammes, se laissèrent » glisser comme des ombres le long des murs, » gagnèrent sains et saufs la haie par laquelle » s'étaient sauvés leurs compagnons, de sorte » qu'il ne resta, sur le théâtre du combat, » tout à l'heure encore si animé, si bruyant, » que la métairie rouge et fumante s'éteignant » dans le silence, et, autour d'elle, des ca- » davres éclairés par les dernières lueurs de » l'incendie. »

Le bruit se répandit que madame la duchesse de Berri avait été ensevelie sous les ruines du château de La Pénissière. Plusieurs journaux de Paris l'annoncèrent, et ses amis déplorèrent un instant sa mort. Marie-Caroline, on l'a vu, arrivait au moment même où la lutte commençait; mais, comme partout, les rassemblements, avertis par le petit nombre d'hommes qu'ils réunissaient, que toutes les

chances étaient contre eux, se dispersaient par l'ordre de leurs chefs, après un premier engagement, Marie-Caroline ne put se rendre, comme elle le désirait, sur le champ de bataille.

Les affaires de La Pénissière, du Chêne, de Maisdon, de La Caraterie, de Riaillé, avaient eu le même résultat. La scission qui avait eu lieu entre les chefs vendéens au sujet de l'opportunité de l'action, empêchait les masses de se lever. Marie-Caroline ne pouvait plus conserver l'espérance d'exciter ce mouvement général, sur la foi duquel elle était descendue en France. D'un autre côté, la vie qu'elle menait depuis son arrivée dans l'Ouest eût usé une organisation de fer : ces nuits sans sommeil, ces journées sans sécurité, ces courses continuelles, cette existence errante, qui se promenait d'asile en asile et de danger en danger; ces marches laborieuses, accomplies presque toujours de nuit, souvent à pied, quelquefois à cheval, dans des routes impraticables, à travers des marais fangeux, dans des champs hérissés de haies qu'il fallait franchir, ou plantés de vignes rampantes qui étendent sous les pieds des voyageurs d'inextricables

réseaux : tant de fatigues avaient épuisé les forces de Marie-Caroline. La route que les soldats évitaient comme trop mauvaise, c'était la sienne ; les profondeurs dans lesquelles ils n'osaient s'aventurer, et qu'ils laissaient derrière eux comme impénétrables, elle y pénétrait.

Elle conservait la gaieté de son caractère et toute sa présence d'esprit au milieu de tant d'épreuves. L'affection qu'elle trouvait dans les populations de l'Ouest la consolait de tout. C'est que la Vendée n'adopte point à demi : elle met dans ses affections toute l'énergie de ses mœurs. Les Vendéens, en voyant MADAME si Vendéenne, s'étaient donc mis à l'aimer de toutes leurs forces. Leur dévouement les rendait ingénieux dans les précautions qu'ils prenaient pour la sûreté de la princesse. Combien de fois les paysans, après avoir conduit Marie-Caroline, pendant une marche de nuit, d'une retraite menacée à un asile plus sûr, ne retournèrent-ils pas, au point du jour, par le même chemin, pour faire disparaître les traces de ses pas, que la petitesse de son pied rendait remarquables ? La police, avec

ses prévoyances salariées, ne pouvait lutter contre ces prévoyances du cœur. En vain donnait-elle le signalement de la proscrite, en promettant une riche récompense à qui livrerait cette grande proie. La déloyauté et la trahison, ces plantes basses et rampantes, ne germent point dans le sol de la Vendée. Parmi ces populations, qui connaissaient le secret de Madame, il ne se trouva pas un bras pour la saisir, par une voix pour la dénoncer.

Cependant, nous l'avons dit, la vie que menait la princesse, cette vie de marches et de contre-marches ne pouvait durer plus longtemps sans qu'elle succombât à la fatigue. On se décida donc à chercher un asile sûr où elle pût attendre une occasion favorable. On fut d'autant plus porté à adopter ce parti, que les événements qui venaient de se passer dans la capitale avaient mis dans les mains du gouvernement des moyens extraordinaires dont il se servait pour frapper à la fois tous ses ennemis.

LIVRE SEPTIEME.

LIVRE SEPTIÈME.

Événements de Paris. — Explication de ces événements. — Il n'y avait pas concert, mais simultanéité entre les mouvements de Paris et de Vendée. — Les funérailles de M. Périer sont l'occasion d'une manifestation des forces du juste-milieu. — Les funérailles du général Lamarque sont l'occasion d'une manifestation des forces de l'opposition. — La République s'empare de ces funérailles. — Accidents. — Anecdotes. — La collision éclate sur le quai d'Austerlitz. — Physionomie de ces journées. — La lutte dure deux jours. — Triomphe du pouvoir. — Comment le retard du soulèvement de la Vendée put rendre le mouvement de juin moins sérieux. — Considérations politiques. — Plan qu'avait formé Marie-Caroline. — Le plan échoue sur tous les points. — Le pouvoir

profite des revers que viennent d'éprouver ses adversaires. — Il s'empare de la dictature. — Mise en état de siége de Paris. — Conseils de guerre. — Dissolution de l'École Polytechnique. — Arrestation de MM. de Châteaubriand, Hyde de Neuville et Fitz-James. — Le ministère abuse de la force que les circonstances lui ont mise dans les mains. — Effet que produit cette nouvelle sur l'esprit de Madame et sur celui de ses amis de la Vendée. — On reconnaît que, pour le moment, on ne peut rien tenter de sérieux. — On ne veut point faire courir à Madame des dangers inutiles. — Il est décidé qu'elle entrera à Nantes sous un déguisement, pour y attendre des circonstances plus favorables. — Trajet périlleux de Legé à Nantes. — Marie-Caroline entre dans cette ville déguisée en paysanne. — Anecdotes. — Madame s'arrête devant une affiche qui annonce la mise en état de siége de la Vendée. — Elle rencontre un détachement commandé par un ancien officier de la garde royale. — Elle arrive chez les demoiselles Duguigny.

Paris avait vu éclater des événements que la raison politique indiquait à l'avance et qui étaient entrés dans les prévisions des esprits sérieux dès que Madame se décida à se présenter dans nos provinces méridionales, et, un peu

plus tard, dans l'Ouest. Deux opinions ardentes, inexorables, assiégeaient le gouvernement. Il était donc indiqué que lorsqu'une d'elles se lèverait en armes pour le renverser, l'autre se hâterait de saisir cette occasion favorable de frapper un grand coup. On parla souvent, à cette époque, de la coalition des partis et de l'alliance des factions extrêmes dans un but de renversement. Ces alliances sont rares et les haines se rapprochent difficilement, même pour détruire. Ceux qui ont étudié le mouvement des choses humaines savent que, la plupart du temps, cette simultanéité d'attaques, au lieu de provenir d'une transaction entre les personnes, est le résultat naturel de la force des choses. Il est facile de comprendre qu'un parti est averti par intelligence et par instinct que l'occasion est bonne pour attaquer le gouvernement qu'il veut renverser, lorsque ce gouvernement est occupé sur un autre point par une diversion formidable. Ainsi dès qu'il y eut un soulèvement royaliste en Vendée, le gouvernement dut prévoir qu'il y aurait un soulèvement républicain à Paris.

Quand un événement est en situation, ja-

mais l'occasion ne lui manque. Les funérailles de M. Périer avaient été, pour ses anciens collègues et pour tout le parti qui se rattachait à son système, le signal d'une grande manifestation politique. Le linceul de cet homme d'État, qui pendant sa vie avait emprisonné, sinon l'anarchie des esprits, au moins celle des faits, dans la puissance de sa volonté, le linceul de cet homme d'État venait une dernière fois de servir de drapeau. On s'était compté autour de son cercueil, et ses funérailles avaient été une grande revue des opinions qu'on désignait alors sous le nom de parti du juste-milieu.

La mort de M. Casimir Périer fut suivie de près par celle de M. le général Lamarque, car à cette époque tout semblait mourir en France. On eût dit que le fléau qui, pendant plusieurs mois, s'était acclimaté dans nos contrées, avait achevé d'user ces organisations à moitié dévorées par la politique et la tribune, cette grande homicide qui, de nos jours, change si souvent un piédestal en tombeau. Les funérailles de M. le général Lamarque furent pour l'opposition le prétexte d'une manifestation imposante, destinée à servir de contre-partie à celle dont

les funérailles de M. Casimir Périer avaient été le signal. Mais le dénouement en fut moins parlementaire.

Le ministère du 13 mars qui venait de finir avait exaspéré les passions en réprimant les actes. Dans toutes les oppositions on allait à l'extrême. La main vigoureuse que la mort venait de glacer ne contenant plus la situation, elle tendait à réagir par cette force d'expansion qui existe dans l'ordre politique comme dans la nature matérielle. L'opposition parlementaire s'était dessinée par le *Compte rendu*, espèce d'acte d'accusation du système ministériel, adressé par les députés de la gauche à leurs commettants. L'opposition extraparlementaire, traitée plus rigoureusement encore par l'ancien cabinet, avait des ressentiments plus profonds qui devaient éclater d'une manière plus formidable. C'était elle surtout qui s'était emparée des funérailles du général Lamarque pour passer autour de son cercueil la revue de ses forces : la revue commencée se termina par une bataille.

Comme il arrive dans les circonstances où une explosion est imminente, un accident

suffit pour faire sortir la guerre civile de cette situation grosse de fureurs et de haines. Le cortége suivait la ligne du boulevard, sombre et menaçant, lorsqu'un jeune homme fut blessé par l'épée d'un sergent de ville. Aussitôt tous les sergents de ville sont désarmés et l'on remet leurs épées dans les mains du blessé qui continue à suivre le convoi. Cet incident avait répandu dans la foule de l'agitation et de la colère. Lorsqu'on arriva au lieu où s'élevait le cénotaphe, on fit monter le blessé sur l'estrade et sa vue détermina une explosion dans la multitude. C'était comme un drapeau vivant que la guerre civile venait d'arborer et qu'elle avait montré tout couvert de sang aux passions émues. Un long cri de vengeance s'éleva; la *Marseillaise*, cet hymne de l'insurrection, couvrit les dernières paroles des orateurs qui saluaient la mémoire du général Lamarque. Ces funérailles allaient s'agrandir, et déjà le sang commençait à couler.

Un escadron de dragons, débouchant sur le quai d'Austerlitz, était apparu devant la foule, au moment où son exaltation était au plus haut degré. Le combat s'engagea par un mou-

vement aussi rapide que l'éclair, sans qu'on pût savoir d'où étaient partis les premiers coups. Aussitôt la foule se dispersa dans le faubourg Saint-Antoine en criant : Aux armes ! et des barricades s'élevèrent sur tous les points de ces quartiers, jusqu'au cloître Saint-Merry qui parut être, dès le premier moment, le foyer de l'insurrection. Pendant deux jours entiers, la canonnade et la fusillade ne cessèrent de retentir, le tocsin sonna, on dépava les rues. Il semblait que les journées de 1830 fussent prêtes à renaître, et que le pouvoir qui en était sorti fût sur le point de terminer sa carrière comme il l'avait commencée, c'est-à-dire au bruit du tocsin qui appelait les populations aux armes, et au milieu des passions irritées qui se ruaient à la guerre.

Après deux jours de lutte l'insurrection de juin fut comprimée ; le cloître Saint-Merry fut emporté d'assaut après une résistance acharnée, le mouvement républicain succomba.

Parmi les conditions de succès qui lui manquaient, il en est une surtout qu'il faut dire. Sans que rien fût concerté entre les insurgés de Paris et les Vendéens qui avaient pris les

armes dans l'Ouest, tout se tenait dans les deux mouvements par la force même des choses et l'enchaînement des causes politiques. Si le coup frappé en Vendée l'avait été avec cet ensemble et cette vigueur sur lesquels Marie-Caroline avait compté, le coup frappé à Paris par les insurgés de juin eût été Plus sérieux. Le nombre des ennemis de tout gouvernement augmente à mesure que ses chances de résistance diminuent. Si l'on voit qu'il n'est que faiblement attaqué, alors les téméraires seuls agissent, les prudents attendent et ne se dessinent pas. Beaucoup se lèvent contre un pouvoir qui chancelle, tous contre un pouvoir qui tombe, bien peu contre un pouvoir qui n'est point encore ébranlé.

C'est ce qui arriva dans les journées de juin. Les prudents et les incertains attendirent. Les chefs naturels du mouvement ne se décidèrent point à se montrer. Ils délibérèrent tant que dura l'insurrection, et, quand le canon eut emporté le cloître Saint-Merry, ils se félicitèrent de ne point s'être engagés dans une affaire d'avant-garde.

Ainsi tout le plan qu'avait conçu MADAME se trouvait déconcerté par le défaut d'ensemble

et de généralité et par le retard du soulèvement de l'Ouest. Un premier mécompte change toute une situation. Que le soulèvement eût été général dans la Vendée, le mouvement républicain devenait plus sérieux à Paris, et Madame comptait que toutes les nuances contraires à la république inclineraient, en cas de crise, vers la chance représentée par son Altesse Royale. Elle croyait que le gouvernement lui-même, quand l'alternative lui serait posée, et quand il chancellerait entre la droite et la gauche, aimerait mieux, qu'on nous passe cette expression, verser à droite. C'étaient là ses combinaisons, ses calculs. Quand le pivot sur lequel ils reposaient vint à lui manquer, tout lui manqua à la fois, le soulèvement languit en Vendée, l'insurrection échoua à Paris; et dès lors tout tourna au profit du gouvernement.

C'est un principe connu en politique, que les attaques infructueuses consolident, au moins d'une manière momentanée, les pouvoirs qui en ont triomphé. Le gouvernement d'août profita du bénéfice de sa situation. Le lendemain des journées des 5 et 6 juin, il

pouvait tout faire ; il s'empara de la dictature que les circonstances lui décernaient. La ville de Paris fut mise en état de siége comme les provinces de l'Ouest. Le cours régulier de la justice ordinaire fut suspendu, et des conseils de guerre furent institués. On renvoya par-devant eux jusqu'aux délits de presse.

A la faveur de la même situation, le ministère osait prendre des mesures devant la responsabilité morale desquelles il avait jusque-là reculé.

Le numéro du *Moniteur* qui contenait la mise en état de siége de la ville de Paris, contenait en même temps trois ordonnances de licenciement. L'École Polytechnique, l'artillerie de la garde nationale, l'école vétérinaire d'Alfort étaient dissoutes. Ainsi ceux qui avaient fourni des généraux au soulèvement de 1830, étaient déjà atteints par le retour des choses humaines et les vicissitudes des révolutions. Les journées de juin les faisaient descendre du piédestal où les journées de juillet les avaient placés : le cloître Saint-Merry voyait tomber l'apothéose des vainqueurs du Louvre.

En même temps M. de Châteaubriand, M. le

duc de Fitz-James et M. Hyde de Neuville étaient arrêtés et emprisonnés (1). L'inviolabi-

(1) Voici un fragment de la lettre que M. de Châteaubriand écrivit de sa prison à M. Bertin de Vaux, son ancien ami :

« Que j'aie tort ou raison, que mes théories puissent être plus ou moins hasardeuses et combattues, ce n'est pas là la question. J'ai une conviction, je la garde, et j'y ferai tous les sacrifices, y compris celui de ma vie.

» Ainsi rien n'est plus logique que ma conduite envers M. le juge d'instruction. Je n'ai pu et je ne pourrais répondre à ses questions; car si je lui disais même mon nom, quand il me le demande judiciairement, je reconnaîtrais par cela même la compétence d'un tribunal *en matière politique*, et une fois la première question répondue, force me serait de répondre à toutes les questions subséquentes.

» J'ai offert, et j'offre encore de donner *courtoisement*, et en forme de conversation non légale, tous les éclaircissements qu'on pourrait désirer : au-delà je ne puis rien.

» Que va-t-on faire de moi, de l'excellent, du cordial, du courageux, de l'honorable Hyde de Neuville, vrai gibier de cachot et d'exil, qui recommence à subir à la fin de sa vie les persécutions que sa fidélité a éprouvées dans sa jeunesse? Que fera-t-on de mon noble,

lité du génie, de l'honneur et de la loyauté, cessait en présence de la brutalité de la situation. Ces arrestations produisirent une vive impression sur les esprits, mais, nous l'avons dit, on était dans un de ces moments où les gouvernements ne trouvent plus d'obstacles devant eux, précisément parce qu'ils viennent d'échapper à un péril de mort. La presse royaliste avait sa part de ces rigueurs. Pendant deux jours la publication de la *Quoti-*

loyal, brave, spirituel et éloquent ci-devant collègue le duc de Fitz-James ? Que fera-t-on d'un dernier des Stuarts, défendant le dernier des Bourbons? Quand on me traînerait de tribunal en tribunal d'exception pendant vingt ans de suite, on ne me ferait pas dire que je m'appelle François-Auguste de Châteaubriand. Si l'on me transportait à Nantes pour me confronter (c'est l'expression) avec M. Berryer, je dirais, dans l'intérêt d'un tiers, tout ce que je sais de lui, et il sortirait blanc comme neige de ma déclaration. Quant à ma personne, je la livrerais sans parler, et l'on pourrait joindre, si l'on voulait, un dernier silence à mon silence.

» Le capitaine Lanoue, mon cher ami, était Breton comme moi. Je n'ai d'autres rapports avec mon illustre compatriote que l'estime dont les divers partis m'ho-

dienne fut suspendue ; les scellés restèrent apposés sur ses presses.

Cet état de choses était le résultat naturel des derniers événements. Le pouvoir frappait rudement et de tous les côtés à la fois, parce qu'il venait d'être rudement frappé et par tous les partis. Il faut ajouter aussi que le ministère devenu tout-puissant par hasard, poussait l'usage de cette force inespérée jusqu'à l'abus. Il n'y a rien de plus dangereux

norent et qui fait l'orgueil de ma vie. Lanoue n'avait pas vu la Bretagne depuis longtemps, lorsque Henri IV l'envoya combattre le duc de Mercœur. Lanoue fut tué à l'escalade d'un château. Il avait eu le pressentiment de son sort, et en rentrant en Bretagne il avait dit : « Je suis comme le lièvre, je viens mourir au gîte. »

» Mon gîte est prêt. La petite ville qui m'a vu naître a bien voulu me faire l'honneur de se charger d'élever d'avance et à ses frais, ma tombe, dans un îlot que j'ai désigné. Voilà le secret de ma correspondance *mystérieuse* avec les *chouans* de la Bretagne. N'est-ce pas une abominable conspiration ?

» Bonjour, mon cher ami, et liberté si vous pouvez !

» CHATEAUBRIAND. »

au monde qu'une dictature qui a peur et qu'une toute-puissance qui tremble, car les lois ne l'arrêtent plus, et elle n'a pas les lumières nécessaires pour s'arrêter d'elle-même.

Quand cette situation nouvelle fut connue en Vendée, elle acheva de fixer la résolution de madame la duchesse de Berri et celle de ses amis politiques. Les pouvoirs extraordinaires que le ministère tenait dans ses mains rendaient sa surveillance plus redoutable; les derniers dangers qu'il venait de courir la rendaient plus active. Il était impossible, ainsi qu'on l'a dit, de rien tenter, pour le moment, de considérable en Vendée. Les provinces de l'Ouest étaient écrasées sous le poids d'une armée. Les bandes qui s'étaient levées avaient combattu avec résolution; mais, accablées par des forces supérieures, elles avaient été obligées de se dissoudre. Maintenant, il devenait impossible de les rallier; d'autant plus impossible, que, dans une partie des provinces de l'Ouest, les paroisses n'avaient pas reçu le contre-ordre du mois de mai, ou l'avaient accueilli avec une désapprobation marquée;

de sorte que les unes, s'étant levées trop tôt, avaient trop souffert pour reprendre les armes, et que les autres, convaincues qu'on avait laissé passer l'heure, étaient peu disposées à répondre à un nouvel appel. En outre un grand nombre de royalistes avaient été arrêtés et jetés dans les prisons. Les moyens de communication même commençaient à manquer, tant la police était vigilante, et tant les forces dont le pouvoir disposait étaient considérables. Comment se concerter quand on ne pouvait se réunir ?

Ajoutez à cela que chaque jour quelque nouvelle sinistre venait effrayer les amis politiques de Madame sur des dangers auxquels elle ne songeait pas elle-même. Ne pouvait-elle pas être victime d'une de ces rencontres où, les coups de fusils précédant les paroles, ceux qui se rendaient étaient passés par les armes? C'est ainsi que périrent vers cette époque le jeune Bonnechose, d'une si grande espérance, et le brave Cathelineau, cet héritier d'un nom glorieux.

Il fut donc décidé que Madame attendrait les événements dans une retraite qui la mettrait à

l'abri de toutes les recherches. Après avoir hésité longtemps sur le lieu qui offrirait le plus de sécurité, on choisit Nantes. La plus grande partie de la population nantaise avait des opinions politiques peu favorables à la cause qu'était venue défendre madame la duchesse de Berri : sa présence dans cette cité devait dès-lors paraître peu probable au pouvoir, et il ne dirigerait pas sa surveillance sur ce point. Restait à trouver les moyens de pénétrer dans la ville en déjouant la vigilance de la police qui, cherchant partout Madame, devait avoir les yeux ouverts sur toute la Vendée. De l'endroit où se trouvait la princesse, jusqu'à Nantes, il y avait trois lieues de pays, trajet difficile et périlleux. Avec sa vivacité de résolution ordinaire, Marie-Caroline déclara que toute délibération ultérieure était inutile, parce qu'elle était fermement décidée à entrer à Nantes à pied, vêtue en paysanne, et suivie d'une seule personne. Cette personne était une jeune fille vendéenne d'une noble famille du pays, qui n'avait point quitté la princesse depuis son arrivée en Vendée.

Le lendemain même, Madame effectua son

projet. Par un hasard qui la favorisa, c'était un jour de marché; la route qu'elle suivait était donc remplie de femmes de la campagne qui se rendaient à la ville, ce qui empêcha peut-être Marie-Caroline et sa compagne d'être remarquées. Elle était partie vers six heures du matin, vêtue en paysanne, comme cela avait été convenu la veille. Le trajet, ainsi qu'on l'a vu, était de trois lieues et demie.

Au bout d'une heure de marche, Madame se sentit blessée par les souliers grossiers et les bas de laine qu'elle n'avait pas l'habitude de porter. Cependant elle continua sa route en surmontant les souffrances qu'elle éprouvait. Mais bientôt elle vit qu'elle serait dans l'impossibilité physique de faire un pas de plus avec cette lourde chaussure. Elle s'assit donc sur les bords d'un fossé, ôta ses souliers et ses bas; et, délivrée de ces espèces d'entraves, elle se mit, leste et légère, à marcher pieds nus.

La vie qu'elle menait depuis son arrivée dans l'Ouest l'avait rendue attentive aux moindres circonstances qui pouvaient la trahir. Elle remarqua donc, en voyant passer les paysannes

qui se rendaient à Nantes pour le jour du marché, que la blancheur de ses pieds faisait contraste avec leur peau, brunie par le soleil. Alors elle s'arrêta un moment sur l'un des côtés de la route, ramassa une poignée de terre noirâtre, et acheva de faire disparaître ce qui restait de la princesse à la jeune paysanne, en se frottant, avec ce fard de grande route, le bas des jambes et les pieds.

On était encore à deux lieues de pays de Nantes; mais, depuis que Madame avait quitté sa rude chaussure, elle ne pensait plus à la fatigue de la route. Elle s'était habituée à son costume, et elle jouait son rôle de paysanne à merveille. Parmi les nombreux habitants de la campagne qui passaient, il n'y en eut point un seul qui parût se douter que ces habits de bure cachaient une princesse du sang royal, et que cette paysanne, qui cheminait les pieds nus sur les cailloux des routes de la Vendée, avait été naguère la reine des fêtes royales des Tuileries, dont les vieux échos accueillaient avec faveur le bruit des pas légers de leur jeune souveraine.

On approchait de Nantes. Marie-Caroline

songea alors à remettre ses bas et ses souliers : les pavés de la ville ne lui permettaient point de continuer à marcher pieds nus : elle fut donc obligée de renoncer à ce rude adoucissement des fatigues de la route. Sans doute ceux qui la virent remettre sa chaussure aux portes de Nantes, firent honneur à l'économie bretonne de cette précaution tardive, et supposèrent à son Altesse Royale l'intention de briller au marché, en étalant aux regards ces souliers si soigneusement ménagés jusqu'à l'entrée de la cité vendéenne.

Au pont Pyrmile, MADAME se trouva tout-à-coup en face d'un détachement commandé par un officier qui sortait de la garde. Elle le reconnut parfaitement, et se souvint de l'avoir vu souvent, lorsqu'il était de service au château. Quelque temps après, elle disait : « L'officier qui commandait le détachement que » j'ai rencontré sur le pont m'a beaucoup » regardée : je crois qu'il m'a reconnue. S'il » en est ainsi, et qu'il m'arrive quelque chose » d'heureux, il verra que Caroline de France se » souvient des dettes de Caroline de Vendée. »

La princesse et sa compagne de voyage

étaient déjà arrivées en face du Bouffai, lorsque Madame se sentit frapper sur l'épaule. Elle se retourna vivement, et non sans émotion. C'était une vieille femme qui, ayant posé à terre un panier de pommes, se trouvait trop faible pour le replacer sur sa tête.

« Mes enfants, dit-elle, en s'adressant à » Madame et à la personne qui l'accompagnait, » aidez-moi à recharger mon panier, et je » vous donnerai à chacune une pomme pour » la peine. »

La princesse saisit l'une des anses, fit signe à sa compagne de voyage de prendre l'autre, et toutes deux placèrent ainsi le panier sur la tête de la vieille femme. Mais nous sommes dans un siècle où l'ingratitude court les grandes routes, et où les marchandes de pommes oublient les services rendus tout comme les puissants du monde. Celle-ci s'éloignait donc sans donner la récompense promise, lorsque son Altesse Royale l'arrêta par le bras, en lui disant : « Dites donc, la mère, et ma pomme ? » La paysanne la lui donna, et madame la duchesse de Berri la mangeait avec appétit, lorsqu'en levant les yeux, elle aperçut une

affiche qui portait, imprimés en grosses lettres, ces trois mots : ÉTAT DE SIÉGE.

C'était une copie de l'arrêté ministériel qui mettait en état de siége les départements de la Vendée, de Maine-et-Loire, de Loire-Inférieure et des Deux-Sèvres. Un seul jour s'était écoulé entre la publication de cette ordonnance et la publication de celle qui s'était bornée à déclarer en état de siége les communes situées dans les arrondissements de Laval, de Château-Gontier et de Vitré. La jeune Vendéenne, qui accompagnait la princesse, la supplia de ne point s'arrêter, et de hâter au contraire le pas, en se dirigeant vers la maison où on l'attendait; car chaque minute de retard pouvait la perdre; mais MADAME lui répondit, avec beaucoup de sang-froid, que la chose l'intéressait d'assez près pour qu'elle en prît connaissance. Elle s'approcha donc de la muraille, lut l'affiche d'un bout à l'autre sans donner aucun signe d'émotion. Ce ne fut qu'après avoir achevé cette lecture, qu'elle se remit en route.

Quelques minutes ne s'étaient point écoulées, qu'elle entrait dans la maison où elle était attendue. Elle y quitta son costume couvert de

boue, que l'on conserve encore aujourd'hui comme un souvenir de cet événement. Bientôt après, elle se rendit chez les demoiselles Duguigny, rue Haute-du-Château. C'était là qu'elle devait trouver un asile où il était convenu qu'elle attendrait des circonstances moins défavorables et des destinées moins contraires.

LIVRE HUITIÈME.

LIVRE HUITIÈME.

Détails sur la maison qu'habite son Altesse Royale. — La mansarde. — Une cachette dont l'origine remonte à 93. — Madame, au lieu de songer au repos, ne fait que changer de fatigues. — Les correspondances au-dedans et au-dehors. — La situation semble toucher à une crise. — Question d'Anvers. — Madame engage ses amis, en cas d'invasion, à se réunir en armes pour arrêter l'étranger avec le drapeau blanc. — Étendue de cette correspondance. — Neuf cents lettres. — Chiffres divers. — Tourments de Madame. — Le souvenir de Henri-Dieudonné la soutient dans cette épreuve. — Un des résultats politiques de la prise d'armes de 1832. — Sa retraite est souvent troublée par des inquiétudes. — Comment se passèrent les cinq mois de son séjour à Nantes. — Elle tombe ma-

lade avec les symptômes du choléra. — Les soupçons du pouvoir commencent à se porter sur Nantes. — Il cherche inutilement l'asile de Madame. — Deutz arrive à Paris. — Rencontre de Deutz avec M. Maurice Duval. — M. Duval conçoit l'idée d'employer Deutz à découvrir Madame. — Deutz demande à être mis en relation avec le ministère. — Il est reçu par M. de Montalivet. — Raisons d'État qui empêchent d'accueillir sur-le-champ ses services. — Coup-d'œil sur la politique de cette époque. — Du ministère qui succéda au 13 mars. — M. de Montalivet à l'intérieur. — Le ministère du 11 octobre arrive. — La question d'Anvers devient grave. — Imminence d'une crise. — Trois hommes opposés à trois périls. — MM. Soult, Thiers et Guizot. — Explication du ministère du 11 octobre. — L'arrestation de Madame est résolue à l'approche de la campagne d'Anvers. — Deutz est mis en rapport avec M. Thiers. — Le marché conclu. — M. Duval nommé préfet de la Loire-Inférieure. — Deutz le précède de quelques jours en Vendée.

La maison qu'habitait madame la duchesse de Berri, située dans la partie la plus élevée de la ville, dominait un riant paysage. Des croisées, on planait sur les jardins du château, sur le cours de la Loire et sur les prairies que bai-

gnent ses eaux. La chambre de Madame était une mansarde au troisième étage; on avait choisi cette chambre parce qu'elle contenait une cachette, vieux reste de la terreur de 93. Pendant que Nantes était livrée à cette débauche de sang et de crimes qui dura aussi longtemps que le séjour du proconsul Carrier, la cachette de la rue Haute-du-Château offrit plus d'une fois un asile aux fugitifs et aux proscrits. C'était un recoin formé par la cheminée construite dans un angle; la plaque s'ouvrant au moyen d'un ressort, présentait une entrée. L'asile qui avait sauvé plusieurs royalistes, pendant la première révolution, devait, en cas de péril, recevoir la mère de Henri-Dieudonné. Cette cage de pierre, de quatre pieds carrés, scellée et murée, et suspendue loin du sol comme un nid, mais comme un nid où n'entreraient ni l'air ni la lumière, voilà le seul séjour que Madame put habiter, avec quelque sécurité, dans ce royaume qu'elle avait espéré conquérir pour son fils.

On a dit la vie laborieuse et active qu'avait menée Madame dans l'Ouest. Cette existence changeait tout-à-coup. Elle passait d'un mou-

vement continuel à un immobilité absolue. Au lieu de songer à refaire sa santé altérée par tant de souffrances, le repos que la princesse choisit fut une nouvelle fatigue. Elle sortait de la guerre, elle se jeta dans la diplomatie. Son Altesse Royale reprit sa correspondance avec les royalistes du dedans et ceux du dehors. Plus que jamais une guerre extérieure semblait imminente. Les affaires de la Belgique brûlaient les mains qui voulaient les concilier; Anvers paraissait être la borne fatale où la paix européenne devait se briser. C'était cette situation si grande qui préoccupait Marie-Caroline, et qui était l'objet de toutes ses instructions. Malgré l'échec qu'elle avait éprouvé à l'intérieur, sa manière d'envisager l'invasion n'avait pas changé. Elle continuait à déclarer que jamais son fils ne se mettrait à la suite des étrangers, et elle invitait ses amis à se réunir en armes, au premier coup' de canon tiré sur le Rhin, pour arrêter les armées européennes avec le drapeau blanc.

Pour donner une idée de l'énormité du travail auquel elle se livra, il suffit de dire que le nombre de ses lettres s'éleva au-dessus de

neuf cents, presque toutes écrites de sa main. Elle avait vingt-quatre chiffres différents qui lui servaient à correspondre avec les diverses parties de la France; elle déchiffrait et écrivait en chiffres avec une supériorité d'intelligence remarquable. C'est à un adversaire politique de la princesse que nous empruntons ces détails (1). « Lorsque les courriers devaient porter vingt ou trente lettres, ajoute-t-il, elle travaillait du matin au soir et ne prenait que le temps strictement nécessaire pour ses repas. L'encre blanche lui fatiguait horriblement la vue; ses yeux alors lui faisaient éprouver de telles douleurs, qu'ils lui semblaient prêts à se détacher de leurs orbites. »

Combien de fois, accablée de ces pénibles occupations, la princesse ne regretta-t-elle pas cette vie de périls, pendant laquelle elle pouvait du moins calmer, par ces marches forcées qu'elle faisait à travers la campagne, l'agitation de son esprit, et endormir par les fatigues de son corps les insomnies de sa

(1) M. le général Dermoncourt.

pensée ! Maintenant, devenue captive du soin qu'on prenait de sa liberté, emprisonnée dans son asile, craignant non-seulement de se compromettre, mais de compromettre avec elle les personnes qui lui donnaient l'hospitalité, elle sentait refluer dans sa tête tout le mouvement qu'elle ne pouvait faire. Présente partout en même temps par la pensée, en Vendée, en France, en Europe, et resserrée dans une chambre de quelques pieds carrés, tourmentée par sa vive imagination mise à la chaîne dans un corps inactif, elle éprouvait des tortures effroyables, et elle était, pour ainsi dire, malade de son immobilité.

Le souvenir de Henri-Dieudonné et de Mademoiselle la soutint seul dans cette rude épreuve. Les sacrifices qu'elle avait faits, les souffrances qu'elle avait supportées, si la politique qui condamne les revers et n'absout que le succès, ne les pesait point dans sa balance, au moins dans le cœur de ses enfants, ils lui seraient comptés. Et puis elle se disait que sa campagne, toute malheureuse qu'elle fût, avait eu un résultat. « Les événements qui avaient suivi les » derniers actes de la royauté avaient em

» péché qu'on ne pût savoir d'une manière
» positive et claire quel était le représentant
» de ses anciens droits qui, d'après la nouvelle
» loi proclamée en 1830, n'étaient plus que
» des prétentions. Depuis l'expédition de 1832
» cette incertitude avait cessé. MADAME étant
» venue, du consentement unanime de sa
» famille, lever le drapeau en Vendée au
» nom de son fils, il n'y avait plus l'ombre
» d'un doute. Le cri qu'elle avait fait retentir
» ne pouvait plus être changé, car plusieurs
» étaient morts en murmurant encore une
» fois ce cri d'une voix expirante, et avant
» de mourir ils avaient trempé leurs épées
» dans leur propre sang, pour écrire le nom
» de Henri V sur tous les champs de bataille
» de la Vendée. »

Telles étaient les pensées de Marie-Caroline, telles étaient ses tristes consolations. Quoique sa retraite fût sûre, souvent des inquiétudes venaient la troubler. MADAME descendait au second étage, pour prendre ses repas avec les deux demoiselles Duguigny, qui lui donnaient l'hospitalité; quelques autres personnes dînaient à sa table. A plusieurs reprises la princesse et

les autres convives furent troublés par de fausses alertes. Chaque fois qu'on voyait des uniformes se diriger vers la maison, on appréhendait une visite domiciliaire : alors une sonnette, qui du rez-de-chaussée communiquait dans la chambre, donnait le signal de la retraite.

Ce fut ainsi que Marie-Caroline passa cinq mois à Nantes, invisible à tous et ne recevant que peu de personnes d'une fidélité à toute épreuve. Cette réclusion commandée par la prudence faillit se terminer par une catastrophe. Le fléau qui avait décimé la population de Paris, était venu visiter la Vendée. Chaque jour Madame voyait passer sous ses fenêtres de nombreux convois. Elle tomba elle-même malade, avec tous les symptômes du choléra; il semblait qu'elle fût destinée, dans cette épreuve, à défier la mort sous toutes ses faces. Heureusement les symptômes disparurent. C'était à Deutz qu'il était réservé de mettre la main sur cette grande proie.

Depuis que Madame s'était réfugiée à Nantes, les derniers restes de la guerre intérieure s'étaient éteints. Peu à peu le petit nombre de

bandes qui parcouraient encore le pays, s'étaient dispersées. La Vendée était occupée par des masses armées qu'on renforçait chaque jour par de nouveaux régiments. Le gouvernement s'était donc assuré du présent, mais il appréhendait encore l'avenir. Toutes les recherches de la police avaient abouti à lui donner la certitude que MADAME n'était plus dans les campagnes de l'Ouest; on en conclut naturellement qu'elle était cachée dans une des villes de ces contrées, car les rapports venus du dehors annonçaient, d'une manière positive, que sur aucun point de l'Europe, madame la duchesse de Berri n'avait paru. Il fallait donc que Marie-Caroline fût encore en France, et probablement en Vendée. Comme Nantes avait été le point central autour duquel avait tourné l'insurrection, les soupçons se portèrent sur cette ville. Mais cette probabilité n'avançait pas beaucoup la police, et, malgré tous ses efforts, elle ne put découvrir les traces de MADAME dans la ville où elle supposait que son Altesse Royale était cachée.

Il importait donc de trouver un traître qui livrât MADAME; disons-le à l'honneur de notre

loyale France, ce ne fut pas un Français qui descendit jusqu'à cet infâme office. Pour trouver ce félon, qu'on abreuva d'or et de honte, il fallut aller chercher un juif.

Dans le courant de l'année 1832, Deutz était revenu du Portugal. Il était chargé de plusieurs lettres importantes pour des royalistes de France, et, en particulier, pour son Altesse Royale madame la duchesse de Berri. Ce fut à Paris qu'il rencontra, dit-on, M. Maurice Duval, ancien receveur des finances à Florence sous l'Empire, et qui, dernièrement encore, s'était fait une réputation de vigueur, auprès du ministère, dans sa préfecture de Grenoble. M. Duval était un de ces rudes administrateurs formés à l'école impériale, et accoutumés à exécuter, par tous les moyens, les volontés dictatoriales de Napoléon. Le ministère, qui voulait en finir avec la Vendée, songeait à le transférer de Grenoble à Nantes, sous prétexte de récompenser les services qu'il avait rendus au gouvernement, et dans l'intention secrète de le mettre à même de lui en rendre de nouveaux. M. Maurice Duval eut sur-le-champ la pensée d'arriver, par l'entre-

mise de Deutz, à s'emparer de son Altesse Royale Madame. Il savait le prix que le ministère attachait à cette capture, et lui-même il saisissait avec empressement l'occasion de prendre possession de la préfecture de Nantes par un coup d'éclat. Mais Deutz, qui sentit l'importance que lui donnait le rôle qu'il pouvait jouer dans cette sale affaire, ne voulut point traiter avec un administrateur de second rang. Il demanda à être mis en relation directe avec le ministère. Il n'était pas homme à ne point faire fructifier sa honte, et c'était à usure qu'il prêtait ses crimes.

Il importe ici de rappeler en peu de mots la composition du cabinet qui allait se trouver mêlé à cette triste négociation. La maladie de M. Casimir Périer, bientôt suivie de sa mort, avait laissé le pouvoir en déshérence. M. Périer avait été si utile au nouveau gouvernement, qu'on put croire qu'il lui était nécessaire, et que personne n'était de taille à remplir son rôle. Aussi le président du conseil n'eut-il pas de successeur. Ce fut un homme de confiance que le Palais-Royal mit à la place d'un homme d'État : le portefeuille de l'intérieur resta en

dépôt dans les mains de M. de Montalivet, nommé, pour ainsi dire, gardien aux scellés du pouvoir. Ce choix était significatif. Il prouvait qu'on ressentait en haut lieu le besoin d'avoir la main sur tous les ressorts de l'administration intérieure. On pensait en même temps qu'il était nécessaire de conserver autant que possible, au moins en apparence, ce ministère du 13 mars, autour duquel s'était groupée une majorité parlementaire si laborieusement obtenue. M. Girod (de l'Ain), sur lequel s'étaient portés les suffrages de la Chambre, et qui occupait le fauteuil de la présidence, pendant la dernière session, fut donc appelé à s'asseoir dans le conseil. Ce n'était point la seule raison qui eût dicté ce choix. M. Girod (de l'Ain) était vis-à-vis le Palais-Royal dans la même position que M. de Montalivet. On appela cette pâle suite du ministère Périer un 13 mars après la lettre.

Ce fut avec ce ministère que Deutz eut ses premiers rapports, et M. de Montalivet occupant le département de l'intérieur, ses attributions lui infligèrent le soin de recevoir le juif. M. de Montalivet était plutôt un homme

de coup de main qu'un homme d'État. Il avait fait sa réputation politique en escortant à cheval la voiture qui emportait les ministres du 8 août après leur jugement. Par cet instinct qu'ont tous les hommes des qualités qu'ils possèdent et de celles qui leur manquent, M. de Montalivet avait un penchant secret pour toutes les mesures qui, n'appartenant point aux choses gouvernementales proprement dites, réclamaient une toute autre capacité qu'une capacité d'affaires. Il devait donc accueillir avec faveur l'idée qui lui arrivait par l'intermédiaire de M. Maurice Duval, et les moyens d'exécution que devait lui apporter Deutz.

Mais d'autres considérations empêchèrent que le Palais-Royal ne permit à M. de Montalivet de donner, pour le moment, suite à cette affaire. L'insurrection de la Vendée était comprimée, l'arrestation de madame la duchesse de Berri avait donc cessé d'être une mesure d'urgence. Or, cette capture causerait au gouvernement de grands embarras. La princesse une fois dans les mains du pouvoir, que ferait-il? La retiendrait-il sans

jugement ? Ce serait soulever de graves oppositions. L'enverrait-il devant un tribunal ? Alors quel serait ce tribunal ? La chambre des pairs ? Mais oserait-on bien envoyer la veuve du duc de Berri par-devant la cour qui jugea Louvel, et le dernier acte de cette tragédie politique irait-il finir là où l'on vit commencer le premier ? A défaut de la chambre des pairs, s'adresserait-on au jury ? Mais le jury pourrait être un jury de parti. Légitimiste, il absoudrait ; révolutionnaire, il prononcerait peut-être un verdict de mort. S'il y avait un acquittement, quel effet moral et politique en Europe comme en France ! S'il y avait une condamnation, quelle serait la situation du pouvoir quand il s'agirait de la faire exécuter ! Toutes ces considérations qui plus tard furent, au moins en partie, développées à la tribune par M. le duc de Broglie et par M. Thiers, pour expliquer la résolution prise par le gouvernement de ne point mettre en jugement son Altesse Royale, toutes ces considérations déterminèrent le pouvoir à attendre encore, afin de prendre conseil des circonstances et de se décider suivant l'occasion.

L'occasion se prononça contre Madame. Le ministère de M. de Montalivet et de M. Girod (de l'Ain) ne pouvait être qu'une transition. Cette queue du 13 mars, péniblement traînée pendant quatre mois, disparut à son tour et fit place au ministère du 11 octobre. La situation était devenue critique, à cause de la gravité qu'avait prise une question que la conférence de Londres, cette grande endormeuse, berçait en vain depuis deux ans dans ses éternels protocoles. Nous voulons parler de la question d'Anvers que la Belgique et la Hollande étaient au moment de trancher les armes à la main. Or, derrière la citadelle d'Anvers il y avait une restauration hollandaise, si le roi Guillaume restait maître de cette place ; et derrière la restauration hollandaise le cabinet du Palais-Royal croyait voir une seconde restauration. Si, d'un autre côté, on aidait Léopold à reconquérir la citadelle d'Anvers, derrière ce siége, il y avait peut-être une guerre générale. Ainsi la situation renfermait désormais trois périls, la question d'Anvers, la présence de Madame en Vendée, les trames des républicains ; périls qui s'aggravaient en se compliquant.

Trois hommes, dans le cabinet qui venait de se former, répondaient aux trois éventualités de cette situation. M. Soult était l'homme de la question extérieure et de la prise d'Anvers; M. Guisot, l'homme de la crise républicaine et de la répression des idées démocratiques; M. Thiers, l'homme de la crise vendéenne et royaliste et de la capture de son Altesse Royale Madame, duchesse de Berri. Disons-le en passant, tout s'explique dans l'histoire: ceux qui demandent comment il se fit que ces deux extrémités politiques, qu'on appelle MM. Thiers et Guizot, purent se rencontrer dans le même cabinet, doivent en voir ici la raison. Le cabinet du 11 octobre avait trois faces, parce qu'il faisait face à trois périls. Il réunissait les extrêmes dans son sein parce qu'il avait à lutter contre les extrêmes. Ce n'était point le choix d'un homme qui l'avait formé; c'était une situation, et tant que cette situation dura, ses membres purent se croire unis, tandis qu'ils n'étaient que les trois angles opposés d'un triangle politique, inscrit au milieu des événements par le compas de fer de la nécessité.

De ces trois hommes le premier qui accomplit sa tâche, ce fut M. Thiers. La marche na-

turelle des choses le voulait ainsi. Avant de passer outre, on songea à se débarrasser du péril intérieur qui résultait pour le pouvoir de la présence de Madame dans la Vendée. Il fallut mettre l'instrument qu'on avait négligé depuis quelque temps, en rapport avec le nouveau ministre de l'intérieur. Deutz fit d'abord des difficultés; les formes de M. de Montalivet lui avaient convenu, et il n'apprit pas sans regret que ce n'était plus avec lui qu'il aurait à négocier son affaire; mais ces préventions durèrent peu. M. de Montalivet fit monter Deutz dans sa voiture, y monta avec lui et se chargea d'être son introducteur auprès du nouveau ministre. M. Thiers et Deutz s'entendirent.

Ce juif était devenu un grand personnage. C'était par lui que M. Thiers arrivait au ministère de l'intérieur, car Deutz était l'instrument de la capture de Madame, capture qui était la mission que M. Thiers avait à remplir. Deutz venait donc de faire un ministre, il fit en outre un préfet. M. Maurice Duval fut nommé, le 18 octobre, à la préfecture de la Loire-Inférieure. Toute l'affaire était renfermée entre ces trois personnes : MM. Thiers, Duval et Deutz.

Ce dernier précéda de quelques jours le nouveau préfet à Nantes. Il voyageait sous le nom d'Hyacinthe, et le ministre de l'intérieur lui avait assigné pour compagnon de voyage M. Joly, commissaire de police Sans doute une partie de la récompense promise avait été soldée, et l'on mettait la personne de Deutz en surveillance jusqu'à ce qu'il eût livré la proie qu'il devait maintenant au pouvoir. On voulait être sûr qu'il remplirait en conscience les conditions du marché et qu'il garderait la fidélité de la trahison.

LIVRE NEUVIÈME.

LIVRE NEUVIEME.

Quels étaient les moyens d'arriver jusqu'à Madame. — Deutz lui fait savoir son arrivée. — Marie-Caroline hésite à le recevoir. — Premier refus. — Duetz se rend à Paimbœuf. — Nouvelles démenties. — Marie-Caroline reçoit Deutz. — On lui laisse ignorer si Madame demeure chez les demoiselles Duguigny. — Désappointement et anxiété de Deutz. — Il cherche à obtenir une nouvelle entrevue. — Les amis de Madame s'y opposent. — Moyen que prend Deutz pour triompher de cette opposition. — Le jour de l'audience marqué au 6 novembre. — Impatience de Deutz. — Ses craintes. — Ses paroles à une table d'hôte. — Il se hâte d'arriver au rendez-vous. — Il est admis en la présence de la princesse. — Celle-ci reçoit une lettre qui lui conseille de se tenir sur ses

gardes. — MADAME lit ce passage à Deutz. — Réponse de Deutz. — Il sort. — Arrestation de Marie-Caroline, après deux jours de recherches. — Seize heures d'agonie. — Le feu prend aux vêtemens de MADAME. — Elle sort de la cachette. — Ses premières paroles. — Elle songe à son fils, à ses amis, et elle s'oublie elle-même. — Elle adresse une consolation à M. Guibourg. — La guerre à la saint Laurent. — MADAME est conduite au château de Nantes. — Dénouement de la prise d'armes de 1832.

Les moyens que Deutz avait de pénétrer jusqu'à son Altesse Royale étaient nombreux. MADAME ne doutait pas de son dévouement et de son zèle ; il lui avait été recommandé d'une manière pressante à Rome, elle croyait à sa probité politique et à ses sentiments de piété. D'ailleurs elle avait oublié qu'il y a des traîtres, depuis six mois qu'elle résidait sur le sol loyal de l'incorruptible Vendée. Deutz, on l'a dit, avait rempli quelques missions avec intelligence. Il se trouvait en rapport avec des hommes influents dans l'opinion royaliste : il partit de Paris avec des dépêches importantes qu'il était chargé de remettre dans les mains de la princesse.

Dès qu'il fut à Nantes, il parvint à faire annoncer son arrivée à Madame. Mais la nomination récente de M. Maurice Duval avait inspiré quelques inquiétudes. On craignait qu'un homme de police n'eût usurpé le nom de Deutz pour faire tomber Madame dans un piége. Il fut donc répondu que les dépêches dont on parlait devaient être remises préalablement dans les mains d'un tiers, et que l'on verrait ensuite s'il y avait lieu d'introduire auprès de Madame celui qui en était le porteur. Deutz refusa d'obtempérer à cette proposition. Il dit qu'il allait passer quelques jours à Paimbœuf, et qu'il espérait que son Altesse Royale voudrait bien le recevoir, lorsqu'il serait de retour. Il partit en effet, toujours avec M. Joly, que la police avait attaché à sa personne comme une ombre. Les deux voyageurs se présentaient, l'un comme un capitaliste qui voulait acquérir des terres, l'autre comme un arpenteur géomètre. Le juif allait-il donc déjà marchander le champ des trente deniers ?

A son retour, après avoir renouvelé ses instances sans plus de succès, il se décida à remettre les dépêches importantes dont il était

chargé pour son Altesse Royale. Alors Madame, bien convaincue que c'était Deutz en effet qui réclamait d'elle une entrevue, consentit à le recevoir. En remettant les dépêches, Deutz avait eu soin de dire qu'il avait mission de faire verbalement, et à son Altesse Royale elle-même, d'autres communications qu'elle seule pouvait recevoir.

Il fut donc introduit, dans un des derniers jours d'octobre, chez les demoiselles Duguigny. Toutefois, on avait pris la précaution de tout disposer de manière à ne point laisser voir à Deutz que la maison où on lui mandait de se rendre était celle qu'habitait madame la duchesse de Berri Si Madame était confiante comme la loyauté, la vigilance de ceux qui l'entouraient était défiante comme le dévouement. On fit entrer Deutz le premier dans la salle où la princesse devait le recevoir. Celle-ci parut ensuite : elle était vêtue comme si elle arrivait du dehors dans une maison tierce, qu'elle n'habitait point ordinairement, mais où elle était seulement venue pour rencontrer Deutz. Après quelques minutes de conversation, Madame se leva et sembla se disposer à

sortir; et puis, comme se reprenant, elle dit à Deutz : « Il vaut mieux que vous sortiez le » premier ; j'attendrai quelques minutes avant » de quitter la maison. Il importe qu'on ne » nous voie point ensemble. »

Deutz sortit désespéré. Le coup était manqué. Il pensait que Madame n'habitait point cette maison. Dès-lors comment remplir ses promesses ? Comment exécuter son marché ? Il ne put communiquer à M. Duval que ses incertitudes. Le préfet se trouvait dans le plus grand embarras. Une tentative hasardée compromettait tout. Qu'imaginer ? Que faire ? Ordonner des perquisitions dans la maison des demoiselles Duguigny ? Mais si Madame n'habitait point cette maison et n'était point arrêtée, cette visite domiciliaire lui révélait la trahison de Deutz et l'avertissait de se tenir sur ses gardes. Ainsi tout le plan échouait, et la prisonnière, déjà vendue au pouvoir, lui échappait.

Après de longues délibérations, on décida qu'il fallait que Deutz fît les derniers efforts pour obtenir une seconde entrevue de Madame. Le moyen dont il se servit fut infâme, car il

rendit, pour ainsi dire, la vertu complice de son crime, et ce fut, le nom de Dieu sur les lèvres, qu'il obtint les moyens de consommer sa trahison.

Il y avait à Nantes une religieuse qui possédait toute la confiance de Madame. C'était une femme d'une sainteté admirable et d'une piété rare. Deutz se présenta à elle en affichant tous les dehors de la dévotion, et réussit à la convaincre qu'il avait une communication importante à faire à la princesse. L'émotion qu'il avait éprouvée en sa présence, disait-il, l'avait empêché de lui faire cette communication dans la première audience. La religieuse à laquelle il s'adressait le crut sincère, et fit une démarche auprès de Madame, afin de la déterminer à recevoir une seconde fois Deutz. Les amis dévoués qui entouraient son Altesse Royale l'avaient détournée jusque-là d'accorder cette nouvelle audience: ils ne se méfiaient point de Deutz, mais ils craignaient qu'étant étranger à la ville, il ne fût suivi par la police, et qu'il ne révélât ainsi, sans le vouloir, l'asile de son Altesse Royale.

Le jour de la fatale audience fut marqué :

c'était le 6 novembre; la maison des demoiselles Duguigny fut indiquée pour lieu du rendez-vous. A quatre heures et demie, Deutz se rendit rue Haute-du-Château avec l'empressement de la trahison. Il craignait, à chaque instant, de voir arriver un contre-ordre, et il vivait depuis quelques jours dans un état d'impatience fébrile. Son cœur était gros d'un crime. Quelques jours avant le 6 novembre, il parlait à table d'hôte des soucis de la vie, et disait qu'il concevait parfaitement le suicide. « Que ne vous tuez-vous, interrompit son voi- » sin, vous feriez parler de vous. » Deutz répondit : « Soyez tranquille, avant huit jours on » parlera de moi, et je ne me serai pas » suicidé. »

Deutz disait vrai : on allait parler de lui, et c'était ce jour-là qu'il devait conquérir son immortalité (1).

(1) M. Victor Hugo s'est chargé de donner à Deutz le brevet de cette immortalité, dans ces vers admirables :

Juif! les impurs traitants à qui l'on vend son âme
Attendront bien longtemps, avant qu'un plus infâme

Admis en présence de son Altesse Royale, Deutz lui fit la communication qu'il avait pré-

Vienne réclamer d'eux, dans quelque jour d'effroi,
Le fond du sac plein d'or qu'on fit vomir sur toi!

Ce n'est pas même un juif! C'est un païen immonde,
Un renégat, l'opprobre et le rebut du monde;
Un fétide apostat, un oblique étranger,
Qui nous donne du moins le bonheur de songer
Qu'après tant de revers et de guerres civiles,
Il n'est pas un bandit écumé dans nos villes,
Pas un forçat hideux, blanchi dans les prisons,
Qui veuille mordre en France au pain des trahisons!

Rien ne te disait donc dans l'âme, ô misérable!
Que la proscription est toujours vénérable;
Qu'on ne bat pas le sein qui nous donne son lait;
Qu'une fille des rois, dont on fut le valet,
Ne se met point en vente au fond d'un antre infâme,
Et que n'étant plus reine, elle était encor femme!

Rentre dans l'ombre où sont tous les monstres flétris
Qui depuis quarante ans bavent sur nos débris!
Rentre dans ce cloaque! et que jamais ta tête,
Dans un jour de malheur ou dans un jour de fête,
Ne songe à reparaître au soleil des vivants!

parée d'avance. Pendant qu'il parlait encore, on apporta une lettre à la princesse. Cette lettre

Qu'ainsi qu'une fumée abandonnée aux vents,
Infecte, et dont chacun se détourne au passage,
Ta vie erre au hasard de rivage en rivage!
Et tais-toi! que veux-tu balbutier encor?
Dis! n'as-tu pas vendu l'honneur, le vrai trésor?
Garde tous les soufflets entassés sur ta joue.
Que fait l'excuse au crime et le fard sur la boue!

Sans qu'un ami t'abrite à l'ombre de son toit,
Marche, autre Juif-Errant! marche avec l'or qu'on voit
Luire à travers les doigts de tes mains mal fermées!
Tous les biens de ce monde en grappes parfumées
Pendent sur ton chemin, car le riche ici-bas
A tout, hormis l'honneur qui ne s'achète pas!
Hâte-toi de jouir, maudit! et sans relâche
Marche! et qu'en te voyant on dise : C'est ce lâche!
Marche! et que le remords soit ton seul compagnon!
Marche! sans rien pouvoir arracher de ton nom!
Car le mépris public, ombre de la bassesse,
Croît d'année en année et repousse sans cesse,
Et va s'épaississant sur les traîtres pervers,
Comme la feuille au front des sapins toujours verts.
Et quand la tombe un jour, cette embûche profonde
Qui s'ouvre tout-à-coup sous les choses du monde,

était écrite à l'encre blanche ; on la mouilla avec une eau préparée, et son Altesse Royale, après en avoir pris lecture, se tourna vers Deutz, et lui dit en souriant : « Deutz, on » m'avertit que je serai trahie par quelqu'un » en qui j'ai toute confiance ; ce ne serait point » par vous ? »

Deutz répondit : « Oh ! madame, votre » Altesse Royale pourrait-elle me soupçonner » d'une pareille infamie, moi qui ai donné tant » de gages de fidélité et de dévouement à » Madame ? »

Te fera, d'épouvante et d'horreur agité,
Passer de cette vie à la réalité,
La réalité sombre, éternelle, immobile !
Quand d'instant en instant plus seul et plus débile,
Tu te cramponneras en vain à ton trésor;
Quand la mort t'accostant couché sur des tas d'or,
Videra brusquement ta main crispée et pleine,
Comme une main d'enfant qu'un homme ouvre sans peine,
Alors, dans cet abîme où tout traître descend,
L'un roulé dans la fange et l'autre teint de sang,
Tu tomberas, perdu sur la fatale grève,
Que Dante Alighieri vit avec l'œil du rêve!
Tu tomberas damné, désespéré, banni!

Il se retira ensuite, et alla la livrer.

Ici nous laisserons parler M. le général Dermoncourt. Exerçant un commandement dans l'Ouest, ce fut lui qui fut chargé de la partie militaire de l'arrestation de Madame. Son récit a donc un caractère officiel qui le rend éminemment propre à figurer dans cet ouvrage. En outre, sa qualité d'adversaire politique de la princesse ne permet à personne de le suspecter d'une partialité favorable dans la relation d'une des circonstances

Afin que ton forfait ne soit pas impuni,
Et que ton âme errante au milieu de ces âmes,
Y soit la plus abjecte entre les plus infâmes!
Et lorsqu'ils te verront paraître au milieu d'eux,
Ces fourbes dont l'histoire inscrit les noms hideux,
Que l'or tenta jadis, mais à qui, d'âge en âge,
Chaque peuple en passant vient cracher au visage,
Tous ceux, les plus obscurs comme les plus fameux,
Qui portent sur leur lèvre un baiser venimeux;
Judas qui vend son Dieu, Leclerc qui vend sa ville,
Groupe au louche regard, engeance ingrate et vile,
Tous en foule accourront joyeux sur ton chemin,
Et Louvel indigné repoussera ta main!

Novembre 1832.

les plus importantes de la vie de madame la duchesse de Berri

Voici la narration de M. le général Dermoncourt :

« Deutz, en sortant de la maison, courut » chez le préfet. En passant près de la salle » à manger, dont la porte était entr'ouverte, » il avait jeté un coup-d'œil de côté, et » compté sept couverts. Il savait que les demoiselles Duguigny habitaient seules la maison : il était donc évident que la duchesse » allait se mettre à table. Deutz rendit compte » à M. Maurice Duval de ce qu'il avait vu, en » l'invitant à se hâter, afin qu'on pût arriver » au milieu du dîner; car il n'était pas sûr » que la duchesse restait dans cette maison. » Le préfet qui, dès le matin, avait concerté » ses mesures avec l'autorité militaire, qui, » depuis l'état de siége, avait la haute main; » se rendit aussitôt chez M. le comte d'Erlon, » après avoir préalablement fait garder à vue » Deutz dans une chambre, par un homme de » la police, tandis que l'on s'assurait de » l'exactitude de sa dénonciation. Je fus immédiatement prévenu par le comte d'Erlon,

» et, dix minutes après, toutes nos dispositions
» militaires étaient prises de concert, et les
» ordres donnés au commandant de la place,
» le colonel Simon Lorrière.

» Un assez grand déploiement de forces était
» nécessaire pour deux raisons : la première,
» parce qu'il pouvait y avoir révolte parmi la
» population; la seconde, parce qu'il fallait
» cerner un pâté tout entier de maisons. En
» conséquence, douze cents hommes environ
» furent mis sur pied : depuis le matin, ils
» avaient l'ordre de se tenir prêts.

» Les deux bataillons se divisèrent en trois
» colonnes, dont je pris le commandement,
» accompagné du comte d'Erlon et du préfet,
» qui dirigeait l'opération. La première,
» conduite par le commandant de la place,
» descendit le Cours, laissant les sentinelles
» jalonnées le long des murs du jardin de l'é-
» vêché et des maisons contiguës, longea les
» fossés du château, et se trouva en face de
» la maison Duguigny, où elle se déploya.

» La seconde et la troisième colonne, à la
» tête desquelles je m'étais mis, se dirigeant
» par la rue de l'Évêché, traversèrent la place

» Saint-Pierre, et se divisèrent là : l'une à la » tête de laquelle j'étais, descendit la grande » rue, fit coude par celle des Ursulines, et » vint rejoindre, par la rue Basse-du-Château, » la colonne commandée par le colonel Simon » Lorrière.

» La troisième, après que je l'eus quittée, » descendit directement la rue Haute-du-» Château, et vint, sous la conduite du colonel » Lafeuille, du 56e, et du commandant Viaris, » rejoindre les deux autres, et se réunir à » elles, en face de la maison Duguigny. Ainsi, » l'investissement fut complet.

» Il était six heures du soir; la nuit était » belle. A travers les fenêtres de l'appar-» ment où elle était, la duchesse voyait, sur » un ciel calme, la lune se lever, et, sur sa » lumière, se découper une silhouette brune, » les tours massives du vieux château. Il y a » des moments où la nature semble si douce et » si amie, que l'on ne peut croire qu'au » milieu de ce calme un danger veille et vous » menace. Les craintes qu'avait éveillées chez » la duchesse la lettre qu'elle avait reçue de » Paris, s'étaient évanouies à ce spectacle,

» lorsque tout-à-coup M. Guibourg, en s'ap-
» prochant de la fenêtre, vit reluire les
» baïonnettes et avancer vers la maison la
» colonne conduite par le colonel Simon
» Lorrière. A l'instant même, il se rejeta en
» arrière, en criant : *Sauvez-vous, Madame,*
» *sauvez-vous !* Madame se précipita aussitôt
» sur l'escalier, et chacun la suivit. La ca-
» chette avait été essayée, et il avait été reconnu
» qu'on ne pouvait y tenir que par rang de
» taille, M. de Mesnard entrant le premier, et
» cet ordre avait été adopté : elle pouvait à
» la rigueur contenir quatre personnes pen-
» dant le temps d'une simple visite. Arrivés
» à la cachette, et la plaque ouverte, M. de
» Mesnard entra, et fut suivi par M. Guibourg ;
» restait mademoiselle Stylite de Kersabiec,
» qui ne voulut point passer avant Madame.
» La duchesse lui dit en riant : — En bonne
» stratégie, Stylite, lorsqu'on opère une re-
» traite le commandant doit marcher le der-
» nier. — Mademoiselle Stylite entra donc,
» et la duchesse derrière elle. Les soldats
» ouvraient la porte de la rue, lorsque celle
» de la cachette se refermait.

» Les soldats entrèrent au rez-de-chaussée, » précédés des commissaires de police de Paris et de Nantes, qui marchaient le pistolet » au poing; le pistolet de l'un partit par son » inexpérience à se servir de cette arme, et le » blessa à la main. La troupe se répandit dans » la maison. Mon devoir avait été de la cerner, » et je l'avais fait; le devoir des policiers était » de fouiller et je les laissai faire.

» M. Joly reconnut parfaitement l'intérieur » aux détails que lui avait donnés Deutz; et » retrouva la table, dont on ne s'était pas encore servi, avec les sept couverts mis, quoique les deux demoiselles Duguigny, madame » Charrette et mademoiselle Céleste de Kersabiec fussent en apparence les seules habitantes de l'appartement; il commença par » s'assurer de ces dames, et montant l'escalier » comme un homme habitué à la maison, alla » droit vis-à-vis la mansarde, la reconnut, et » dit assez haut pour que la duchesse l'entendît: *Voici la salle d'audience.* Madame ne » douta plus dès-lors que la trahison que lui » annonçait la lettre arrivée de Paris, ne vînt » de Deutz. Une lettre était ouverte sur la ta-

» ble; M. Joly s'en empara; c'était celle que
» la duchesse avait reçue de Paris, et qu'elle
» avait lue à haute voix. Dès-lors il n'y eut
» plus de doute que Madame ne fût dans la mai-
» son : le tout était de la trouver.

» Des sentinelles furent aussitôt posées dans
» tous les appartements, tandis que la force
» armée fermait toutes les issues. Le peuple
» s'amassait et formait une seconde enceinte
» autour des soldats; la ville tout entière était
» descendue dans ses places, dans ses rues.
» Les perquisitions étaient commencées à l'in-
» térieur, les meubles étaient ouverts lorsque
» les clefs s'y trouvaient, défoncés lorsqu'elles
» manquaient; les sapeurs et les maçons son-
» daient les planches et les murs à grands
» coups de hache et de marteau; des archi-
» tectes, amenés dans chaque chambre, dé-
» claraient qu'il était impossible d'après leur
» conformation intérieure comparée à la con-
» formation extérieure, qu'elles renfermas-
» sent une cachette, ou bien trouvaient les
» cachettes qu'elles renfermaient. Dans une de
» celles-ci, on découvrit divers objets, en-
» tr'autres des imprimés, des bijoux, et de

» l'argenterie, appartenant aux demoiselles » Duguigny, mais qui dans le moment ajoutèrent à la certitude du séjour de la princesse dans la maison. Arrivés à la mansarde, » soit ignorance, soit générosité de leur part, » les architectes déclarèrent que là moins que » partout ailleurs, il pourrait y avoir une retraite. Alors on passa dans les maisons voisines, où les recherches continuèrent : au » bout d'un instant la duchesse entendit les » coups de marteau que l'on frappait contre » le mur de l'appartement contigu à sa retraite ; » on sondait avec une telle force, que des » morceaux de plâtre se détachèrent et tombèrent sur les captifs, et qu'un instant, il y » eut crainte que le mur entier ne s'écroulât » sur eux.

» Elle entendit aussi les injures et les imprécations des soldats fatigués et furieux de » l'inutilité de leurs recherches.— Nous allons » être mis en pièces, dit-elle, c'est fini. Ah ! » mes pauvres enfants ! — puis s'adressant à ses » compagnons :—C'est cependant pour moi que » vous vous trouvez dans cette affreuse position.

» Pendant que ces choses se passaient en

» haut, les demoiselles Duguigny avaient montré un grand sang-froid, et, quoique gardées à vue par les soldats, elles s'étaient mises » à table, invitant madame de Charrette et mademoiselle Céleste de Kersabiec à en faire » autant qu'elles. Deux autres femmes étaient » encore, de la part de la police, l'objet d'une » surveillance toute particulière : c'étaient la » femme de chambre Charlotte Moreau, signalée par Deutz comme très-dévouée aux intérêts de la duchesse, et la cuisinière Marie » Bossy. Cette dernière avait été conduite au » Château, puis de là à la caserne de la gendarmerie, où voyant qu'elle résistait à toutes » les menaces, on tenta de la corrompre. Des » sommes toujours plus fortes lui furent offertes et étalées devant ses yeux successivement ; mais elle répondit constamment » qu'elle ignorait où était la duchesse de Berri. » Quant à madame de Charrette, elle s'était fait » passer tout d'abord pour une demoiselle de » Kersabiec, et elle avait été reconduite après » le dîner, avec sa sœur prétendue, à la maison de cette dernière qui est dans la même » rue, trente pas plus haut à peu près.

» Néanmoins, après les recherches infructueuses pendant une partie de la nuit, les » perquisitions se ralentirent; on croyait la » duchesse évadée, et deux ou trois autres » descentes inutiles, déjà tentées dans différentes localités, semblaient prédire le même » résultat à celle-ci. Le préfet donna donc le » signal de la retraite, laissant par précaution » un nombre d'hommes suffisant pour occuper » toutes les pièces de la maison, ainsi que le » commissaire de police, qui s'établirent au » rez-de-chaussée. La circonvallation fut continuée, et la garde nationale vint en partie » relever la troupe de ligne qui alla prendre » un peu de repos. Par la distribution des sentinelles, deux gendarmes se trouvèrent dans » la mansarde où était la cachette. Les reclus » furent donc obligés de rester cois, quelque » fatigante que fût la position des quatre personnes entassées dans une cachette de trois » pieds et demi de long sur dix-huit pouces » de large vers l'une des extrémités, et huit » ou dix pouces vers l'autre. Les hommes » éprouvaient un inconvénient de plus; c'est » que la cachette se rétrécissant aussi au fur et

» à mesure qu'elle s'élevait, leur laissait à
» peine la faculté de se tenir debout, même
» en passant la tête entre les chevrons. Enfin
» la nuit était humide, le froid filtrait entre
» les ardoises et tombait sur les prisonniers :
» mais aucun n'osait se plaindre, car MADAME
» elle-même ne se plaignait pas.

» Le froid était si vif que les gendarmes qui
» étaient dans la chambre n'y purent résister ;
» l'un d'eux descendit, et remonta avec des
» mottes à brûler. Dix minutes après un feu ma-
» gnifique brillait dans la cheminée, derrière
» la plaque de laquelle était cachée la duchesse.

» Ce feu qui n'était fait que dans l'intérêt
» de deux personnes profita bientôt à six, et
» glacés comme ils l'étaient, les prisonniers
» se félicitèrent d'abord. Mais le bien-être que
» leur procura ce feu se changea bientôt en
» un malaise insoutenable. La plaque et le
» mur de la cheminée, en s'échauffant, com-
» muniquaient à la petite retraite une chaleur
» qui alla toujours en augmentant ; bientôt le
» mur fut brûlant à ne pas y tenir la main,
» et la plaque devint rouge presque en même
» temps, et quoiqu'il ne fît point jour, les tra-

» vaux des ouvriers perquisiteurs recommencèrent ; les barres de fer et les madriers frappaient à coups redoublés sur le mur de la cachette et l'ébranlaient. Il semblait aux prisonniers qu'on abattait la maison Duguigny et les maisons voisines. La duchesse n'avait donc d'autres chances à espérer, si elle résistait aux flammes, que d'être écrasée sous les décombres. Cependant, au milieu de tout cela, son courage et sa gaieté ne l'abandonnaient pas, et plusieurs fois, à ce qu'elle m'a dit depuis, elle ne put s'empêcher de rire des propos militaires des deux gendarmes gardiens. Leur conversation tarit bientôt : l'un deux s'était endormi, malgré le vacarme effroyable qu'on faisait à côté de lui dans les maisons voisines : car pour la vingtième fois toutes les recherches venaient de se concentrer autour de la cachette. Son compagnon, réchauffé momentanément, avait cessé d'entretenir le feu ; la plaque et le mur se refroidissaient. M. de Mesnard était parvenu à déranger quelques ardoises du toit, et l'air extérieur avait renouvelé l'air intérieur. Toutes les craintes se retournèrent

» vers les démolisseurs ; on sondait à grands
» coups de marteau le mur qui les touchait et
» un placard placé près de la cheminée. A
» chaque coup de marteau, le plâtre se déta-
» chait et tombait en poussière au dedans.
» Enfin ils se croyaient perdus, lorsque les
» ouvriers abandonnèrent cette partie de la
» maison, que, par instinct de démolisseurs,
» ils avaient si minutieusement explorée. Les
» prisonniers respirèrent. La duchesse se crut
» sauvée. Cet espoir ne fut pas long.

» Le gendarme qui veillait, désirant profiter
» du moment de silence qui venait de succéder
» au fracas diabolique qui avait ébranlé toute la
» maison, secoua son camarade afin de dormir
» à son tour : l'autre s'était refroidi dans son
» sommeil, et se réveilla tout gelé : à peine
» eut-il les yeux ouverts, qu'il s'occupa de se
» réchauffer ; il ralluma en conséquence le
» feu, et comme les mottes ne brûlaient pas
» assez vivement, il profita d'une énorme
» quantité de paquets de *Quotidiennes* qui se
» trouvaient dans la chambre, jetés dessous
» une table, pour attiser le feu qui brûla de
» nouveau dans la cheminée.

» Le feu produit par les journaux donna » une fumée plus épaisse et une chaleur plus » vive que les mottes ne l'avaient fait la pre- » mière fois. Il en résulta pour les prisonniers » des dangers réels : la fumée passa par les » lézardes du mur de la cheminée ébranlée » par les coups de marteau, et la plaque qui » n'était pas encore refroidie, fut bientôt » brûlante. L'air de la cachette devenait de » moins en moins respirable; ceux qu'elle » renfermait étaient obligés d'appliquer leurs » bouches contre les ardoises, enfin d'échan- » ger contre l'air extérieur leur haleine de » feu; la duchesse était celle qui souffrait le » plus, car, étant entrée la dernière, elle se » trouvait appuyée contre la plaque; chacun » de ses compagnons lui offrit à plusieurs re- » prises d'échanger sa place avec elle, mais » elle n'y voulut jamais consentir.

» Cependant au danger d'être asphyxiés, » venait pour les prisonniers de s'en joindre » un nouveau, celui d'être brûlés vifs. La » plaque était rouge, et le bas des vêtements » des femmes menaçait de s'enflammer. Déjà » même le feu avait pris deux fois à la robe de

» la duchesse, et elle l'avait étouffé à pleines
» mains, sans se plaindre des brûlures dont
» elle conserva longtemps la marque. Chaque
» minute raréfiait encore l'air intérieur, et
» l'air extérieur pénétrait en trop petite quan-
» tité par les trous du toit, pour renouveler
» cette atmosphère embrasée. La poitrine des
» prisonniers devenait de plus en plus hale-
» tante; rester dix minutes de plus dans cette
» fournaise, c'était compromettre la vie de la
» princesse. Chacun la suppliait de sortir, elle
» seule ne le voulait pas. Le feu prit encore
» une fois à sa robe, une fois encore elle l'é-
» teignit; mais dans le mouvement qu'elle fit
» en se levant, elle souleva la gachette de la
» plaque qui s'entr'ouvrit un peu : mademoi-
» selle de Kersabiec y porta aussitôt la main
» pour la faire rentrer dans le pêne, et se
» brûla violemment.

» Les mouvements de la plaque avaient fait
» rouler les mottes et avaient éveillé l'attention
» du gendarme qui se délassait de son ennui
» en lisant des *Quotidiennes*, et qui croyait
» avoir bâti son édifice pyrotechnique avec
» plus de solidité. Le bruit produit par les

» tentatives de mademoiselle de Kersabiec fit » naître en lui une singulière idée. Il se figura » qu'il y avait des rats dans la cheminée ; » pensant que la chaleur allait les forcer de » sortir, il réveilla son camarade, et tous deux » se mirent en devoir de leur donner la chasse » avec leur sabre.

» Cependant la chaleur et la fumée aug- » mentaient à chaque instant les tortures des » reclus. La plaque ayant fait un mouvement, » un des gendarmes dit : Qui est là ? Made- » moiselle de Kersabiec répondit : — Nous » nous rendons, nous allons ouvrir, ôtez le feu.

» Les gendarmes s'élancèrent aussitôt sur le » feu qu'ils dispersèrent à coups de pieds. La » duchesse sortit la première, forcée de poser » ses pieds et ses mains sur le foyer brûlant ; » ses compagnons la suivirent. Il était neuf » heures et demie du matin environ, et depuis » seize heures ils étaient enfermés dans cette » cachette, sans aucune nourriture.

» Les premières paroles de la duchesse fu- » rent pour me demander. Un des gendarmes » descendit me chercher au rez-de-chaussée » que je n'avais pas voulu quitter.

» Je remontai aussitôt accompagné de » M. Baudot, substitut du procureur du roi à » Nantes, et de plusieurs officiers qui se trou- » vaient là. Mon devoir et le sentiment des » convenances m'y appelaient. Lorsque j'arri- » vai, la princesse avait quitté la chambre de » la cachette, et se trouvait dans celle où elle » avait reçu Deutz et que M. Joly avait appe- » lée la chambre d'audiences. Elle s'était ren- » fermée dans une espèce de cabinet afin de » ne pas être exposée aux regards des curieux » qui montaient pour la voir. A peine ma- » demoiselle de Kersabiec lui eut-elle annoncé » mon arrivée, qu'elle sortit : — *Général,* » dit-elle vivement, *je me rends à vous et je* » *me remets à votre loyauté!* — *Madame,* » lui répondis-je, *votre Altesse Royale est* » *sous la garde de l'honneur français.*

» Je la conduisis alors vers une chaise ; » elle avait le visage pâle, la tête nue, les » cheveux en désordre ; elle portait une robe » de *napolitaine*, simple et de couleur brune, » sillonnée en bas par plusieurs brûlures, et » ses pieds étaient chaussés de petites pantou- » fles de lisières : en s'asseyant elle me dit :

» *Général, j'ai rempli les devoirs d'une mère* » *pour reconquérir l'héritage de son fils.* Sa » voix était brève et accentuée.

» A peine assise, elle chercha des yeux les » autres prisonniers; elle les aperçut à l'ex- » ception de M. Guibourg qu'elle fit demander. » Elle se pencha ensuite vers moi : *Général,* » me dit-elle, *je désire n'être point séparée* » *de mes compagnons d'infortune.* Je le lui » promis au nom du comte d'Erlon, car » j'étais bien sûr qu'il ferait honneur à ma » parole.

» Mon aide-de-camp et mon secrétaire s'é- » taient rendus, l'un chez le comte d'Erlon, » et l'autre chez M. Maurice Duval, pour les » prévenir de ce qui venait de se passer. M. Mau- » rice Duval arriva le premier.

» Il entra dans la chambre où nous étions, » le chapeau sur la tête comme s'il n'y avait » pas eu là une femme prisonnière, qui par » son rang et par ses malheurs, méritait plus » d'égards qu'on ne lui en avait jamais ren- » dus ! Il s'approcha de la duchesse, la re- » garda en portant cavalièrement la main à » son chapeau, et le soulevant à peine, il dit :

» —Ah ! oui c'est bien elle ! — Aussitôt, il sor-
» tit pour donner des ordres.

» — Quel est cet homme? me demanda la
» princesse.

» Sa demande était naturelle, car M. Duval
» se présentait sans aucune marque distinc-
» tive de sa haute position administrative.

» — Madame ne le devine pas? lui répon-
» dis-je.

» Elle garda un moment le silence, et elle
» reprit ensuite: — Ce ne peut être que le
» préfet.

» Je lui répondis qu'elle ne se trompait pas
» et que c'était en effet le préfet.

» — Est-ce que cet homme a servi sous la
» Restauration ?

» — Non, Madame.

» — J'en suis bien aise pour la Restau-
» ration.

» En ce moment, M. Maurice Duval rentra
» et demanda à la duchesse ses papiers. Madame
» dit de chercher dans la cachette et qu'on
» trouverait un portefeuille blanc qui y était
» resté M. le préfet alla prendre ce portefeuille
» et le remit à la duchesse. — Monsieur le pré-

» fet, lui dit-elle avec dignité, les choses » renfermées dans ce portefeuille sont de peu » d'importance; mais je tiens à vous les don- » ner moi-même, afin de vous désigner leur » destination.

» Après la remise des papiers, eut lieu la » remise de l'argent. — Madame sait-elle com- » bien elle a d'argent ? demanda le préfet.

» —Il doit se trouver dans la cachette envi- » ron trente-six mille francs, dont douze mille » aux personnes de ma suite.

» Dans ce moment M. le comte d'Erlon ar- » riva, employant pour entrer toutes les for- » mes que M. Duval avait jugées inutiles.

» —Vous m'avez promis de ne pas me quit- » ter, me dit la princesse à voix basse.— Je » lui réitérai ma promesse.

» La duchesse se leva alors vivement, alla » à M. le comte d'Erlon et lui dit : — M. le » comte, je me suis confiée au général Der- » moncourt; je vous prierai de me l'accorder » pour rester près de moi. Je lui ai demandé » de ne pas être séparée de mes compagnons, » et il me l'a promis en votre nom; ferez-vous » honneur à sa parole ?

» M. d'Erlon lui répondit que je n'avais rien » promis qu'il ne fût prêt à ratifier, et qu'il » serait toujours disposé à accorder, avec tout » l'empressement possible, toutes les choses » qui seraient en son pouvoir.

» Ces mots rassurèrent la princesse, qui, » voyant que le comte d'Erlon me parlait bas » et me prenait à part, alla causer avec M. de » Mesnard et mademoiselle de Kersabiec.

» M. le comte d'Erlon me fit alors observer » que mademoiselle de Kersabiec et M. de Mes- » nard pourraient rester près de la princesse; » mais que pour M. Guibourg, il croyait que » l'autorité judiciaire le réclamerait pour être » replacé dans la position où il se trouvait » avant son évasion, puisqu'il y avait un procès » criminel commencé contre lui. Il pensait » aussi que la duchesse devait être conduite » au plus tôt au Château. D'après ses ordres et » ceux du préfet, tout était déjà disposé pour » la recevoir.

» Je m'approchai alors de Madame, et lui » dis que, si elle se trouvait un peu mieux, » il serait temps que nous quittassions la » maison.

» — Et où voulez-vous me conduire? dit-
» elle en me regardant fixément.

» — Au Château, Madame.

» — Et de là à Blaye, sans doute?

» Mademoiselle de Kersabiec s'avança alors
» vers moi, et me dit :

» — Général, Son Altesse Royale ne peut
» aller à pied, cela n'est pas convenable.

» Je lui répondis qu'une voiture ne ferait
» que nous encombrer, et que Madame pouvait
» faire à pied ce trajet qui était très-court, en
» jetant sur ses épaules un manteau.

» La princesse se décida aussitôt, et, me
» prenant le bras, elle s'écria : — Mes amis,
» partons ! »

» Lorsque nous passâmes devant la man-
» sarde, elle jeta un dernier regard sur la
» plaque de la cheminée, qui était restée ou-
» verte. Puis se tournant vers moi : — Ah !
» Général, me dit-elle, si vous ne m'aviez fait
» une guerre à la saint Laurent, ce qui par
» parenthèse est au-dessous de la générosité
» militaire, vous ne me tiendriez pas sous
» votre bras à l'heure qu'il est. »

Ainsi se terminait la prise d'armes de 1832

et l'entreprise tentée par madame la duchesse de Berri. Dans ces dernières scènes si pleines d'émotions et de périls, MADAME avait déployé une force de cœur et de courage qui avait surpassé l'attente de ses amis eux-mêmes, et imposé le respect à ses adversaires. Lorsqu'après une agonie de seize heures passées debout dans un réduit de quatre pieds carrés, elle était apparue, les mains et les pieds brûlés, à l'entrée d'un sombre et étroit soupirail, sa première parole avait été une parole de confiance. En reconnaissant les deux gendarmes qui étaient dans la chambre, tous deux anciens soldats de la garde, elle s'était écriée : « Vous sortez de la garde, je me confie à » l'honneur français. » Avant de quitter la maison, toutes les paroles qu'elle adressa aux autorités furent dans l'intérêt des personnes qui avaient été arrêtées avec elle : « S'il y a » un coupable ici, dit-elle, c'est moi. Made- » moiselle Stylite de Kersabiec et ces messieurs » n'ont fait qu'exécuter mes ordres. Quant à » mes généreuses hôtesses, elles ont reçu sans » examen tous les effets qui m'appartiennent, » et de ce nombre est une presse, et tous les

» objets qui vous paraîtront suspects, j'en » prends la responsabilité. » Plus tard, lorsqu'on lui parla des ravages du feu sur la robe qu'elle venait de quitter, elle répondit : « Je » vous permettrais d'en parler si c'étaient les » traces des balles des ennemis de la France. » Cet intérêt qu'elle portait à ses compagnons d'infortune la suivit jusque dans le trajet qu'elle fit de la rue Haute-du-Château jusqu'à la citadelle. C'est ainsi qu'elle disait à l'honorable M. Guibourg devant une foule nombreuse : « Vous perdez une seconde fois la » liberté, mais du moins vous restez avec moi. »

Ainsi Madame avait eu des paroles pour tout le monde : pour son fils dont elle était venue défendre la cause ; pour la France qu'elle voulait préserver d'une invasion ; pour ses amis qu'elle avait cherché à justifier ; elle s'était oubliée elle-même.

Tout était dit. Elle était vaincue et captive ; mais dans son désastre et dans sa captivité elle trouvait des consolations. Si cette dernière épreuve lui avait montré jusqu'où pouvait descendre la trahison, elle lui avait montré jusqu'où pouvait s'élever la fidélité. Les amis qui

l'entouraient se faisaient honneur de la captivité qu'ils partageaient avec elle ; ses hôtesses, au lieu de songer aux poursuites dont on les menaçait, demandaient avec larmes qu'il leur fût au moins permis de faire leurs adieux à Madame. Quoi de plus! si M. Thiers et le juif Deutz s'étaient entendus, le gouvernement qui disposait des trésors de la France ne s'était point trouvé assez riche pour acheter l'honneur de deux servantes vendéennes.

LIVRE DIXIÈME.

LIVRE DIXIÈME.

Conclusion de l'ouvrage. — De quelques faits qui suivirent l'arrestation de Madame. — Fin de la période politique qui succéda à la Révolution de 1830. — Caractères de cette période. — Elle se termine d'une part à l'arrestation de Madame, de l'autre au siége de la citadelle d'Anvers. — Liaison de ces deux événements. — Le ministère du 11 octobre, après avoir sondé le problème du dedans, se décide à aborder le problème du dehors. — Cette pensée doit être attribuée à M. Thiers. — Importance de la question d'Anvers. — C'était le choc de deux principes. — L'Europe se retire du champ de bataille.—Effet moral de cette conduite. — On entre dans la période diplomatique et parlementaire. — Avantages et inconvénients de cette période. — Ce que perd l'Europe. —

Ce que risque le cabinet du Palais-Royal. — Deux chances ouvertes en 1830. — Périls d'une guerre générale. — Périls du *statu quo*. — On préfère ces derniers. — Raison de cette préférence. — Inconvénients qui en résultent. — Le tonnerre sous les pieds. — MADAME était venue pour prévenir cette situation. — Jugement politique de son entreprise. — Appréciation morale de la conduite de MADAME par un ami de la royauté du 7 août. — Dernières considérations. — Position particulière de la princesse. — Lettre de monseigneur le duc de Berri qui a influé sur la résolution de son Altesse Royale. — Elle part pour faire ce qu'elle croit que le prince aurait fait. — Un succès ou un tombeau.

Nous voici arrivés au terme de cet ouvrage. Nous ne parlerons point de la translation de son Altesse Royale MADAME à Blaye, et de ce triste voyage qu'elle fit sur *la Capricieuse* qui la conduisit à sa nouvelle prison. Nous ne redirons point la douleur des royalistes à la nouvelle de son arrestation; ces innombrables *adresses* qui de tous les points de la France vinrent demander la mise en liberté de l'illustre prisonnière; nous ne retracerons pas non plus le concours de tant de cœurs généreux et de

hautes intelligences qui élevèrent la voix pour rendre hommage à ce grand caractère et à ce fier courage ; toujours les extrémités se réunissant dans la même opinion et dans le même vœu, Châteaubriand et la maturité du génie et de la gloire, avec ce jeune Ernest de Conny, ce représentant de la génération, ces belles et brillantes espérances de l'avenir, que la main de la mort devait trop tôt effacer du livre des vivants (1) ; tous les âges, toutes les conditions ; les graves jurisconsultes avec leur parole sévère comme la loi ; les femmes avec leur enthousiasme de cœur, les hommes politiques avec leur imposante renommée ; les puissances de la pensée avec leur éloquence ; les pauvres avec leurs larmes, formant une grande voix

(1) M. Ernest de Conny parut devant la cour d'assises de l'Allier sous la prévention d'un article sur la séquestration illégale de Madame. Il prononça dans cette occasion un discours plein d'éloquence et d'élévation. Sa défense fut présentée par son père, et il fut acquitté au milieu des applaudissements de l'assemblée, touchée de voir ces deux générations d'honneur et de loyauté devant les assises.

qui montait vers le pouvoir pour demander la liberté de la duchesse de Berri. Puis encore ces séances parlementaires où M. Thiers échelonnait des armées sur la route par laquelle on proposait de conduire Madame devant un tribunal (1); tandis que M. de Broglie, pâle d'effroi et d'une voix haletante de terreur, jetait ces phrases entrecoupées à ceux qui réclamaient la mise en jugement de la princesse (2): « Voyez

(1) Voici les paroles de M. Thiers : « Pour conduire » la duchesse de Berri devant des juges, il faudrait au » moins soixante à quatre-vingt mille hommes échelon- » nés sur la route. »

(2) On remarquait encore le passage suivant dans le discours de M. de Broglie : « Le premier acte du pou- » voir dont nous fûmes investis, fut une ordonnance » d'exil décrétée contre Charles X et sa famille. Les per- » sonnes qui virent la Révolution de Juillet avec peine, » dirent alors que cette mesure était une violation ma- » nifeste des lois. Eh bien! Messieurs, ceux qui raison- » nèrent ainsi eurent raison; oui, c'était une violation! » mais elle était justifiée par l'assentiment de la France » entière. Le principe que l'on invoque ici n'est pas » plus saint que d'autres principes de droit écrit aussi » tutélaires, que vous avez fait fléchir vous-mêmes en-

» accourir, de toutes les extrémités du royaume,
» les ennemis du gouvernement actuel ; ce
» n'est ni par cent ni par mille qu'il faudra
» les compter, c'est par centaines de mille.
» Avez-vous vu, lors du jugement des minis-
» tres, Paris tout entier sous les armes, la
» capitale présentant l'aspect d'une ville qui
» va subir l'assaut ? Eh bien ! vous n'avez rien
» vu ! Avez-vous vu les désordres de Lyon ?
» Vous n'avez rien vu ! Avez-vous vu les scènes

» vers cette famille. Il n'est pas plus saint que le
» principe de la liberté individuelle que vous avez fait
» fléchir, en ordonnant de transporter Charles X et les
» siens hors de France ; il n'est pas plus saint que le
» principe de la responsabilité royale que vous avez
» fait fléchir quand vous avez déposé Charles X ; il n'est
» pas plus saint que cet autre principe, que nul ne
» peut être jugé que d'après une loi rendue d'avance ;
» et cependant vous l'avez encore fait fléchir quand vous
» avez voulu tirer vengeance des ministres de Charles X. »
(*Discours de M. de Broglie*, dans la séance du 5 janvier 1833.)

On fit observer à cette époque à M. de Broglie que c'était mot pour mot le raisonnement dont Robespierre s'était servi pour faire condamner Louis XVI.

» du mois de juin ? Vous n'avez encore rien » vu ! » Nous ne rappellerons aucun de ces faits qui suivirent la prise d'armes de 1832. Le rôle important que MADAME joua à cette époque est, pour ainsi dire, préparé par le reste de sa vie.

C'est donc là la conclusion naturelle de cette histoire qui s'arrêtera au moment où s'arrête la situation dont MADAME était l'expression lorsqu'elle descendit d'abord dans le Midi, ensuite dans les provinces de l'Ouest.

Cette situation, nous l'avons déjà indiquée. C'était la situation extra-parlementaire d'un soulèvement royaliste à l'intérieur, d'une guerre au dehors. La pensée de madame la duchesse de Berri avait été de combiner ces deux mouvements de manière à arrêter le second sur les frontières, en se servant du premier.

L'événement prouva que son Altesse Royale avait eu le sens politique de l'état des affaires. Le siége d'Anvers succéda en effet de bien près au siége de la maison de la rue Haute-du-Château. Ces deux dénouements fermaient toute une période politique qui, commençant aux premiers jours de la révolution de juillet, dura

pendant un peu plus de deux ans, et se termina à l'intérieur par la capture de Madame, au dehors par la prise de la citadelle hollando-belge.

C'était la marche naturelle des choses. Nous l'avons dit, les journées de juillet avaient posé un problème brûlant en Europe, le problème de révolution et de monarchie. Ce voisinage des principes, qui rapproche les royaumes malgré la distance des frontières, avait été cause que la chute du trône en France avait été suivie d'un tremblement de trônes européen. Les rois peuvent être considérés sous deux points de vue : d'abord comme des princes étrangers entre eux, commandant à des nations diverses, souvent rivales, quelquefois ennemies; ensuite comme les personnifications locales d'un grand principe qui domine la civilisation de l'époque, comme une illustre famille qui résume la société européenne, qui a une existence commune, un honneur commun, et dont les nombres, rapprochés par une haute fraternité sociale, se rencontrent dans la magnifique unité d'un dogme politique. Sous ce point de vue, tous les monarques européens

avaient souffert de la révolution de 1830. Ils n'étaient point blessés comme Autrichiens, comme Prussiens ou comme Russes ; mais ils l'étaient comme Rois.

Malgré toutes les précautions que purent prendre quelques esprits influents qui détendirent autour d'eux tous les ressorts de l'action, afin de terminer en repos leur existence ballottée par tant de catastrophes, et qui endormirent, pour ainsi parler, la situation, afin qu'elle respectât leur sommeil, il y eut chance de guerre européenne pendant les deux années qui suivirent la révolution de 1830, et cette chance n'était pas encore jouée, quand MADAME ordonna la prise d'armes de 1832.

Alors seulement, voyant qu'ils avaient été au fond du problème du dedans, et qu'ils l'avaient résolu, les hommes qui tenaient les affaires songèrent à percer à coups de canon, ce nuage noir qui, depuis deux années, assombrissait l'horizon au dehors, et menaçait de se changer en une tempête européenne. Il est à croire que cet avis audacieux vint de la partie aventureuse du cabinet, et M. Thiers, qui avait opéré la capture de MADAME, fut pro-

bablement celui qui proposa la prise de la citadelle d'Anvers. M. le maréchal Soult fut l'homme de l'exécution de cette pensée, mais il avait trop de prudence dans l'esprit pour en avoir la conception. Les doctrinaires qui étaient alors aussi au pouvoir ont de l'audace dans les affaires de l'intérieur; mais leur timidité est excessive dans tout de qui regarde le dehors. Leur mission s'exerce en-deçà des frontières, et non point au-delà. Ce fut donc, selon toute probabilité, M. Thiers qui ouvrit l'avis du siége d'Anvers. Ces coups d'audace sont le propre de sa capacité politique; la révolution bout encore dans ses passions et dans sa pensée.

C'était chose grave que cette expédition. Ancône n'avait fait qu'effleurer la surface de la question; ici l'on allait droit au cœur. Si ce petit royaume bâti sur pilotis, qu'on appelle la Hollande, émouvait à cette époque les royaumes les plus vastes et les mieux assis, si Pétersbourg, Vienne, Berlin d'un côté, et Londres et Paris de l'autre, avaient les yeux fixés sur Anvers et sur le roi Guillaume, c'est qu'Anvers était une lice où deux principes

allaient combattre; c'est que le roi Guillaume était le champion du prince européen. Le cabinet du Palais-Royal venait en armes demander la solution du problème qui agitait l'Europe depuis deux ans. Cette rude partie qui, jusque-là, avait effrayé les joueurs, le cabinet du Palais-Royal, possédé de l'aventureux génie de M. Thiers, venait la jouer sous les murs de la citadelle d'Anvers; le canon révolutionnaire allait dire de sa voix tonnante : « Échec aux rois! »

Madame la duchesse de Berri avait été arrêtée, la citadelle d'Anvers fut prise. L'Europe s'étant retirée du champ de bataille, la campagne de Belgique ne fut point la guerre pour l'Europe, mais ce fut quelque chose de pis encore. Le roi de Hollande reçut la moins dangereuse blessure : il fut frappé du tranchant; les autres couronnes, du plat de l'épée.

Dès-lors tout était dit. La première phase de la révolution de juillet était achevée. On entrait, au dehors comme au dedans, dans la seconde période, dans la période parlementaire pour les partis, dans la période diplomatique pour les cabinets. La guerre aux

armes courtoises remplaçait la véritable guerre. La collision européenne était évitée, non par l'adresse, non par l'habileté du cabinet du Palais-Royal, non pas que la guerre ne fût point en effet dans la situation, mais bien parce que les cabinets européens manquèrent à cette situation quand elle vint se présenter à eux.

Que cette seconde période qui dure encore de nos jours, la période diplomatique et parlementaire, ait été beaucoup plus profitable aux deux parties, c'est là une autre question. Sans doute il importe d'éviter la guerre, cette grande calamité sociale, et les amis de l'humanité doivent se féliciter toutes les fois que l'Europe échappe à ces terribles convulsions qui jettent les peuples les uns contre les autres dans une sanglante mêlée; mais quand la guerre est dans la situation, on a beau faire pour éluder cette malheureuse nécessité, on n'achète un état de paix précaire qu'à des conditions ruineuses pour tout le monde.

Du côté de l'Europe, c'est le bouleversement de tout l'équilibre continental, le sacrifice des politiques particulières, la mise en commun de toutes les forces dans une seule pensée et

dans un seul but, le rapprochement des cabinets rivaux et une espèce d'interruption dans le système politique qui est propre à chaque cabinet; perturbation grave dont ce siècle verra peut-être les conséquences. Encore ne parlons-nous pas de cette lutte entre la monarchie et les révolutions, qui, pour continuer dans la sphère de la diplomatie, n'en est ni moins réelle, ni moins sérieuse; lutte dans laquelle l'Europe monarchique a le désavantage, car elle est encore sous le coup du principe de son inaction d'Anvers, et voici qu'au Midi comme au Nord, tandis qu'elle négocie, la révolution peut agir.

Quant au cabinet du Palais-Royal, les hommes dont il se composait se trouvèrent, il faut en convenir, devant une situation bien difficile après les journées de 1830. Ils avaient deux combinaisons à tenter : ou suivre l'impulsion révolutionnaire du mouvement qui venait de triompher et se jeter dans une guerre générale dont les chances pouvaient tourner contre eux, ou maintenir le *statu quo* européen et s'abriter derrière les traités de 1815 dont ils avaient parlé pendant quinze ans avec un si

superbe mépris. Sauf le siége d'Anvers qui fut une pointe rapide tentée dans le système de guerre, on adopta le second plan ; et le ministère de M. Casimir Périer fut un laborieux arc-boutant construit sous les traités de 1815 qui menaçaient de s'écrouler.

Les hommes qui prirent les affaires en 1830 tombèrent dans une préoccupation commune à tous les hommes. Ils songèrent à éviter à tout prix la guerre parce que la guerre était l'écueil où la fortune de Napoléon s'était brisée. Ils regardèrent dans le jeu de l'Empire en tenant leur jeu, et ils ne virent pas qu'ils n'évitaient un péril que pour tomber dans un autre inconvénient.

Les révolutions mettent en mouvement les passions et les esprits. Quand ces grandes commotions politiques viennent à éclater, il y a un danger imminent à ne pas ouvrir une vaste carrière à la surabondance de force et de vie que le cœur de la société envoie alors à toutes les extrémités du corps social. Les révolutions ressemblent un peu à ces nuages noirs qui contiennent la foudre, et auxquels il faut un immense horizon. Les hommes d'État de 1830

prirent le nuage, et au lieu de le laisser se développer au dehors dans l'atmosphère d'une guerre générale, ils le refoulèrent dans les profondeurs du sol, en le scellant sous un système de compression et de *statu quo*. On commence à s'apercevoir, par le retour sinistre de furieuses tentatives, qu'on n'a fait, en agissant ainsi, que changer de périls. Au lieu d'avoir le tonnerre sur la tête, on l'a sous les pieds.

Telle est la situation générale à l'encontre de laquelle était venue madame la duchesse de Berri en 1832; telle est la seconde phase à laquelle elle avait résolu de ne pas laisser le temps de commencer. Elle avait voulu que toutes les questions fussent posées et résolues, parce que son esprit net et son caractère ferme et décidé lui donnaient l'intelligence des inconvénients qui résultent des situations faussées et des questions indécises. Nous ne portons ici qu'un jugement politique, et nous envisageons les choses comme si nous étions à la distance d'un siècle des événements qui se sont passés en 1832. Quant aux autres points de vue sous lesquels on peut apprécier la tentative de Madame, nous laisserons parler un ser-

viteur dévoué de la monarchie du 7 août, un homme par conséquent dont le jugement ne saurait être partial en faveur de Madame, ni le témoignage suspect. « Cette femme, cette » mère, dit M. de Salvandy dans un ouvrage » qui parut à cette époque (1), cette mère a » entendu les mécontentements de la France » royaliste, de la France religieuse, de la » France propriétaire, comme sur le rocher » de l'île d'Elbe Napoléon entendait les sou- » pirs de ses vétérans. Elle a compté les inté- » rêts froissés, les principes méconnus, les » alarmes excitées jusqu'au sein de l'opinion » constitutionnelle. Elle a vu tous les mé- » comptes de cette foule de serviteurs et d'amis » de la monarchie antique, qui ont été frappés » les uns après les autres; le grand seigneur » dans ses charges, le pair du royaume dans » sa dignité, le fonctionnaire dans ses emplois, » l'officier dans la croix de Saint-Louis, dont » la Restauration avait payé son sang versé à » Austerlitz. Dans l'exil l'oreille est frappée de » toutes les plaintes, l'âme est saisie de tous

(1) *Paris, Nantes et la Session*, par M. de Salvandy.

» les griefs, l'espérance s'éveille à tous les dés-
» espoirs. Un autre spectacle la frappe en
» même temps. Elle voit pendant deux années
» consécutives la sédition, les désordres, l'a-
» narchie sous tous les prétextes et sous toutes
» les formes, épouvanter de leur audace toutes
» les cités de la France; ces fléaux renaître
» sans cesse d'eux-mêmes, braver le pouvoir
» et les lois, désoler le commerce et l'indus-
» trie; insulter enfin de toutes parts à la raison,
» à la paix, à la fortune, à la gloire d'un
» grand peuple; et comme elle porte dans
» son giron un principe d'ordre, elle se croit
» dès-lors armée de l'ordre tout entier. Si
» elle juge le moment venu d'offrir sa panacée
» réparatrice à la France fatiguée, qui accu-
» serons-nous le plus haut avec justice, sa mé-
» prise et sa confiance, ou bien nos misères et
» le parti qui les a faites ? »

Nous n'ajouterons qu'un mot : Henri-Dieudonné n'avait plus de père; le couteau de Louvel le lui avait enlevé. Madame était par là auprès de son fils dans une position tout exceptionnelle; non-seulement elle était sa mère, mais elle pensa qu'elle devait lui tenir lieu du

père qu'il avait perdu. Elle fut donc amenée à rechercher comment aurait agi M. le duc de Berri dans la position où elle se trouvait; quel parti il aurait pris dans de pareilles circonstances; comment il aurait répondu aux sollicitations des royalistes de l'intérieur, qui invoquaient sa présence sur le sol français; en un mot, ce qu'il aurait décidé, ce qu'il aurait dit, ce qu'il aurait fait.

Les recherches de Madame ne furent point longues; la solution du problème qu'elle agitait ne fut point douteuse. Il existait une lettre de M. le duc de Berri qui répondait à toutes ces questions d'une manière péremptoire, lettre admirable adressée par ce malheureux prince à M. de La Ferronnays. Cette lettre, la voici :

« Hartwell, 1809.

» J'ai reçu ta lettre d'avant-hier, mon cher » Auguste. Je te remercie de tes bons con- » seils; je trouve dans tout ce que tu dis assez » de sagesse et assez de raison; et, ce que

» j'aime encore mieux, j'y trouve une preuve » de plus de tout ton attachement pour moi; » mais, mon ami, tes réflexions sont trop » tardives, et sont inutiles. Tout ce que tu me » dis, je me le suis déjà dit à moi-même. Je » n'ai jamais partagé ta confiance dans le » succès de notre expédition; je crois fer- » mement que nous marchons à la mort, et » c'est ce qui fait que je ne veux pas m'arrêter. » Tu sais trop, mon cher Auguste, les absur- » dités qu'ils ont débitées sur notre compte; » tu sais combien on nous reproche de » n'avoir pas combattu avec la Vendée, de » n'avoir pas mêlé notre sang à celui des » royalistes. Il faut faire taire la calomnie, et » tu es trop mon ami pour me conseiller le » contraire. Tu connais mes opinions sur les » guerres civiles et ceux qui les fomentent; je » me croirais traître au roi, traître à la France, » et le plus coupable des hommes, si, pour ma » propre gloire ou pour mon intérêt per- » sonnel, je cherchais à la rallumer, et à » ramener sur cette fidèle Vendée les mal- » heurs qui, déjà, furent le prix de son dé- » vouement à notre cause. Mais, puisque l'on

» nous assure que, lassés d'être opprimés, » les royalistes se décident d'eux-mêmes à » reprendre les armes, puisqu'ils nous le » font dire, et qu'ils demandent un prince, » rien ne m'empêchera de les rejoindre. Je » combattrai à leur tête, je mourrai au mi- » lieu d'eux, et mon sang, versé au champ » d'honneur, abreuvant le sol de la patrie, » rappellera du moins à la France qu'il » existe des Bourbons, et qu'ils sont encore » dignes d'elle. Mon vieux Nantouillet et toi, » mon ami, vous partagerez mon sort; je ne » vous plains pas. Tu seras enterré à mes » côtés; c'est un moyen très-bon pour cou- » vrir ce que tu appelles ta responsabilité. » Quant à ta proposition, d'aller avant moi » sonder le terrain et vérifier les faits, elle » n'a pas le sens commun, et tu me connais » assez pour être bien sûr que je ne consen- » tirai jamais à ce que mon ami s'expose pour » moi à un danger que je ne partagerais point » avec lui. »

Maintenant, nous ne demandons point si l'on blâme ou si l'on approuve Madame; nous demandons si l'on comprend l'expédition de

1832. Avant de partir de Massa, elle avait lu cettre lettre; elle la considéra comme un legs inscrit à sa charge sur le testament de M. le duc de Berri, et elle partit pour aller l'accepter sur les champs de bataille de la Vendée. Ce ne fut point sa faute si elle n'y rencontra qu'une prison : elle était venue y chercher un succès ou un tombeau.

FIN DU TOME TROISIÈME ET DERNIER.

TABLE DES LIVRES.

LIVRE PREMIER.

(Page 3 à 28.)

Coup-d'œil sur la période où les Mémoires vont entrer. — Nouveau point de vue sous lequel va se montrer le caractère de Madame. — La politique et la guerre. — Nécessité d'exposer la situation intérieure de la France. — L'histoire du parti royaliste est à cette époque l'histoire de Madame. — Position des royalistes après la Révolution de Juillet. — La bataille avait été livrée, mais la guerre n'était point finie. — Il y avait une situation haineuse et passionnée, ouvrage de l'opposition de quinze ans. — Motifs qui faisaient croire aux royalistes qu'ils pourraient s'emparer du pouvoir par un coup de main. — Des forces sur les-

quelles ils croyaient pouvoir compter. — Provocations imprudentes des vainqueurs. — Symptômes généraux d'une guerre européenne. — Armements des cabinets. — Mouvements. — Insurrections. — Les révolutions et les monarchies. — Les royalistes prévoyaient et craignaient la guerre européenne; ils croyaient à la guerre intérieure. — Cette opinion était aussi celle de Madame. — Elle traverse la Hollande et arrive en Italie. — Incognito. — La comtesse de Sagana. — Madame dans les États sardes. — Sestri. Gênes. — La police italienne. — Madame et le roi Charles-Albert. — M. Decases, consul. — Concours de Français. — Réclamation du cabinet du Palais-Royal. — Le roi Charles-Albert est contraint de prier Madame de quitter ses États. — Sentiments de cette princesse. — Sa fierté. — Anecdotes. — Elle sort des États sardes. — Elle traverse Massa. — Lucques. — La duchesse de Berri se décide à faire un voyage à Naples. — Elle passe par Rome. — Honneurs qui lui sont rendus. — Le pape et les cardinaux. — Sa réponse à un ambassadeur. — Elle arrive à Naples. — Joie et tristesse. — Réflexions et contrastes. — 1832 et 1816.

LIVRE DEUXIÈME.

(Page 31 à 50.)

Séjour de Madame à Naples. — Ses impressions. — Une pensée toujours présente à son esprit. — Elle quitte

Naples. — Elle passe à Rome. — Elle vient s'établir à Massa. — Le duc de Modène lui offre le palais ducal. — Courtoisie de ce prince. — Envoyé de Charles X auprès de Madame. — Les deux conseils. — Vie de Madame à Massa. — Ce que c'était que la Caserne. — La table d'hôte de M. François. — Aspect pittoresque de cette réunion royaliste. — Conversations. — Impatience toute française. — Deutz à Massa. — Comment il avait été recommandé à Madame. — Bonté de Madame pour Deutz. — Sa munificence envers lui. — Il part pour la péninsule hispanique. — Anecdotes sur le séjour de Madame à Massa. — Plusieurs réponses de Madame. — Elle redoute les conséquences funestes de la guerre intérieure. — Son mot sur Nimes. — On lui raconte la conduite des dames de la Halle de Marseille envers les blessés d'Alger. — Sentiment de fierté française. — Madame dans son conseil. — Son intelligence politique des affaires. — Son amour de la vérité. — L'estime qu'elle accorde à la franchise. — Rapports venus de France sur la situation intérieure du pays. — Elle décide d'après ces rapports que le moment d'agir est venu. — Elle part au mois d'avril. — Sa lettre aux royalistes. — Résumé des motifs qui influèrent sur la résolution de Madame.

LIVRE TROISIÈME.

(Page 53 à 75.)

Madame, avant de quitter Massa, avait envoyé à Paris douze mille francs pour les cholériques — M. de Châteaubriand les offre en son nom. — Le ministère les refuse. — Impression que fit ce refus sur Madame. — Son voyage. — Elle se dirige vers Marseille. — Mouvement de Marseille au bruit de l'arrivée de Madame. — Ce mouvement se change en échauffourée. — Attente et anxiété de Marie-Caroline. — Un billet l'avertit qu'il faut sortir de France. — Ses paroles. — Sa détermination. — Elle quitte son asile. — Elle déclare qu'elle ne sortira pas de France. — Marche pénible. — Une nuit passée en plein air. — On se procure une voiture. — Madame chez un républicain. — Elle se sépare de sa suite. — Madame court un grand danger. — Elle arrive dans une maison hospitalière. — Conseil. — Marie-Caroline déclare qu'elle se rendra en Vendée. — Difficultés de ce voyage. — Adieux de Madame à ses amis. — Première journée. — On arrive à Toulouse. — Souvenirs et contrastes. — Un royaliste reconnaît son Altesse Royale. — Il cherche à la dissuader de se rendre dans l'Ouest. — Réponse de Marie-Caroline. — Bordeaux. — La Saintonge. — La princesse voyage en calèche découverte. — Sa pré-

sence d'esprit dans un château. — Anecdotes. — Le curé de campagne. — 1828 et 1832. — Marie-Caroline demeure neuf jours dans ce château de la Saintonge. — Trois billets de Marie-Caroline adressés à des chefs vendéens. — Elle n'est plus qu'à trente-deux heures de marche de la Vendée.

LIVRE QUATRIÈME.

(Page 79 à 105.)

Situation de la France au moment de la prise d'armes de 1832. — Fin du ministère de Casimir Périer. — Cet homme d'État usé par la lutte qu'il soutient. — Explication de cette lutte. — Elle commença à l'Hôtel-de-Ville. — Les hommes de modération contre les hommes d'énergie. — Le pouvoir matériel contre les doctrines. — Divorce des classes moyennes et des passions révolutionnaires. — Elles se font la guerre. — Conséquences de cette situation relativement à l'entreprise de Marie-Caroline. — La coalition des derniers jours de la Restauration dissoute. — Moins de passions et moins de haines. — Crainte qu'excitait toute espèce de mouvement. — Une restauration appréhendée à titre de révolution. — Dans cette situation, pour réussir il fallait réussir vite. — Moyens d'action que croyait avoir Marie-Caroline. — Les provinces de l'Ouest. —

Mœurs et caractère à part de ces contrées.— Elles échappent à l'influence du centre.—La Bretagne.—Sa situation géographique.—Sa population.—Sa noblesse. — Son esprit de nationalité locale.—Avantages qui résultent pour les États de cet esprit.—Services rendus à la France.—La Vendée. — Aspect et situation géographique du pays.—Le Bocage révélé par la révolution de 93. —Différence des deux guerres que soutiennent ces deux provinces. — Elles ont résisté à l'action de la révolution de 93, de l'Empire et du ministère de M. Decazes. — Leur organisation sociale. — La noblesse. — Les paysans. — Fierté et dignité des classes populaires. — La Vendée et la Bretagne aiment la liberté. — Les provinces de l'Ouest ont conservé leur organisation depuis 93. — Les campagnes dévouées à l'ancien ordre de choses. — Les villes dans les nouvelles idées. — Ressources sur lesquelles Marie-Caroline pouvait compter. — Son plan. — Ses espérances. — Souvenir du retour de l'île d'Elbe. — Un des chefs vendéens auprès de Marie-Caroline. — Le personnage qu'elle attend pour diriger la partie militaire n'est point arrivé. — Elle persiste malgré ce contre-temps. Elle pense qu'il faut se hâter. — Lettres et proclamations. — Obstacle imprévu. — Deux nuances dans l'opinion royaliste. — La chance parlementaire et la chance de guerre. — La fraction qui veut jouer la première, redoute la seconde. — Elle agit sur une par-

tie de la Vendée. — Observations présentées à Madame par quelques chefs vendéens. — Réponses de Marie-Caroline. — Les deux chances se nuisent en se mêlant.

LIVRE CINQUIÈME.

(Page 109 à 128.)

Arrivée de Marie-Caroline dans l'Ouest. — Différence du voyage de 1828 et de 1832. — Elle séjourne une seule journée dans un château. — Elle reçoit les chefs vendéens. — Elle part pour s'enfoncer dans le pays. — Passage de la Maine, près Remouillé. — Anecdote. — Recherches de la police. — Marie-Caroline change d'asile. — Madame passe la nuit dans une étable. — Ses dangers. — Son courage. — Nouvelle course à travers les marais. — Nouveaux périls. — Belle parole d'un Vendéen. — Colonnes mobiles. — Surveillance. — Une province garde un secret. — Madame dans la commune de Legé. — Elle reçoit plusieurs personnages politiques. — M. Berryer en Vendée. — Détails. — Son entrevue avec Madame. — Il cherche à la décider à quitter la France. — Madame, après une conférence de trois heures, persiste dans sa résolution. — Motifs qu'elle donne de cette persistance. — Ses paroles. — Lettre de Madame à un chef vendéen. — Réponse de ce chef. — Nouvelle lettre

de Marie-Caroline. — Elle fait encore un voyage périlleux pour se rapprocher du lieu où doit éclater le principal mouvement. — Un jeune paysan conduit la princesse. — Le mouvement est irrévocablement fixé à la nuit du 3 au 4 juin.

LIVRE SIXIÈME.

(Page 131 à 155.)

Considérations sur les événements de 1832. — Le gouvernement pouvait difficilement les prévenir. — Difficulté d'extirper d'une société un droit politique ancien.—Longue lutte entre le droit ancien et le droit nouveau. — Le 4 juin le tocsin sonne en Vendée. — Saint-Fiacre. — Souvenirs historiques. — Le soulèvement n'est que partiel.—L'autorité étant sur ses gardes agit avec vigueur. — Premiers combats, premiers échecs. — Courage déployé des deux côtés.—De deux des principaux engagements. — Combat du Chêne. — Mort du comte d'Hanache, de M. de Tregolin et de M. Auguste de Bonreceuil.—Anecdote sur M. Auguste de Bonreceuil. — Marie-Caroline se dirige par une marche forcée vers le lieu du rassemblement. — Dangers qu'elle court. — La forêt de la Roche-Servière. — La princesse est au moment d'être arrêtée. — Elle passe une nuit dans un château et se remet en marche. — Son regret de n'avoir pu se trouver au premier

engagement. — Le lendemain elle panse un blessé. — Nouveaux périls. — La patrouille. — Un rassemblement s'était formé au château de la Pénissière. — La troupe de ligne se dirige de ce côté. — Relation du combat du château de la Pénissière. — Le bruit se répand que Marie-Caroline est restée ensevelie sous les décombres de ce manoir. — Issue défavorable de plusieurs autres engagements. — Marie-Caroline perd l'espoir d'exciter un soulèvement général. Ses forces sont épuisées par la vie de fatigues qu'elle mène depuis son entrée en Vendée. — Détails sur cette vie. — Courage de MADAME. — Affection que lui portent les paysans vendéens. — Dévouement ingénieux. — Il ne se trouve personne en Vendée pour dénoncer Marie-Caroline. — Le résultat de la prise d'armes de 1832 et les événements de Paris décident MADAME à chercher pour quelque temps un asile.

LIVRE SEPTIÈME.

(Page 159 à 180.)

Événements de Paris. — Explication de ces événements. — Il n'y avait pas concert, mais simultanéité entre les mouvements de Paris et de Vendée. — Les funérailles de M. Périer sont l'occasion d'une manifestation des forces du juste-milieu. — Les funérailles du général Lamarque sont l'occasion d'une manifesta-

tion des forces de l'opposition. — La République s'empare de ces funérailles. — Accidents. — Anecdotes. — La collision éclate sur le quai d'Austerlitz. — Physionomie de ces journées. — La lutte dure deux jours. — Triomphe du pouvoir. — Comment le retard du soulèvement de la Vendée put rendre le mouvement de juin moins sérieux. — Considérations politiques. — Plan qu'avait formé Marie-Caroline. — Le plan échoue sur tous les points. — Le pouvoir profite des revers que viennent d'éprouver ses adversaires. — Il s'empare de la dictature. — Mise en état de siége de Paris. — Conseils de guerre. — Dissolution de l'École Polytechnique. — Arrestation de MM. de Châteaubriand, Hyde de Neuville et Fitz-James. — Le ministère abuse de la force que les circonstances lui ont mise dans les mains. — Effet que produit cette nouvelle sur l'esprit de Madame et sur celui de ses amis de la Vendée. — On reconnaît que, pour le moment, on ne peut rien tenter de sérieux. — On ne veut point faire courir à Madame des dangers inutiles. — Il est décidé qu'elle entrera à Nantes sous un déguisement, pour y attendre des circonstances plus favorables. — Trajet périlleux de Legé à Nantes. — Marie-Caroline entre dans cette ville déguisée en paysanne. — Anecdotes. — Madame s'arrête devant une affiche qui annonce la mise en état de siége de la Vendée. — Elle rencontre un dé-

tachement commandé par un ancien officier de la garde royale. — Elle arrive chez les demoiselles Duguigny.

LIVRE HUITIÈME.

(Page 183 à 200.)

Détails sur la maison qu'habite son Altesse Royale. — La mansarde. — Une cachette dont l'origine remonte à 93. — Madame, au lieu de songer au repos, ne fait que changer de fatigues. — Les correspondances au-dedans et au-dehors. — La situation semble toucher à une crise. — Question d'Anvers. — Madame engage ses amis, en cas d'invasion, à se réunir en armes pour arrêter l'étranger avec le drapeau blanc. — Étendue de cette correspondance. — Neuf cents lettres. — Chiffres divers. — Tourments de Madame. — Le souvenir de Henri-Dieudonné la soutient dans cette épreuve. — Un des résultats politiques de la prise d'armes de 1832. — Sa retraite est souvent troublée par des inquiétudes. — Comment se passèrent les cinq mois de son séjour à Nantes. — Elle tombe malade avec les symptômes du choléra. — Les soupçons du pouvoir commencent à se porter sur Nantes. — Il cherche inutilement l'asile de Madame. — Deutz arrive à Paris. — Rencontre de Deutz avec M. Maurice Duval. — M. Duval conçoit l'idée d'em

ployer Deutz à découvrir Madame. — Deutz demande à être mis en relation avec le ministère. — Il est reçu par M. de Montalivet. — Raisons d'État qui empêchent d'accueillir sur-le-champ ses services. — Coup-d'œil sur la politique de cette époque. — Du ministère qui succéda au 13 mars. — M. de Montalivet à l'intérieur. — Le ministère du 11 octobre arrive. — La question d'Anvers devient grave. — Imminence d'une crise. — Trois hommes opposés à trois périls. — MM. Soult, Thiers et Guizot. — Explication du ministère du 11 octobre. — L'arrestation de Madame est résolue à l'approche de la campagne d'Anvers. — Deutz est mis en rapport avec M. Thiers. — Le marché conclu. — M. Duval nommé préfet de la Loire-Inférieure. — Deutz le précède de quelques jours en Vendée.

LIVRE NEUVIÈME.

(Page 203 à 237.)

Quels étaient les moyens d'arriver jusqu'à Madame. — Deutz lui fait savoir son arrivée. — Marie-Caroline hésite à le recevoir. — Premier refus. — Deutz se rend à Paimbœuf. — Nouvelles démenties. — Marie-Caroline reçoit Deutz. — On lui laisse ignorer si Madame demeure chez les demoiselles Duguigny. — Désappointement et anxiété de Deutz. — Il cherche

a obtenir une nouvelle entrevue. — Les amis de Madame s'y opposent. — Moyen que prend Deutz pour triompher de cette opposition. — Le jour de l'audience marqué au 6 novembre. — Impatience de Deutz. — Ses craintes. — Ses paroles à une table d'hôte. — Il se hâte d'arriver au rendez-vous. — Il est admis en la présence de la princesse. — Celle-ci reçoit une lettre qui lui conseille de se tenir sur ses gardes. — Madame lit ce passage à Deutz. — Réponse de Deutz. — Il sort. — Arrestation de Marie-Caroline, après deux jours de recherches. — Seize heures d'agonie. — Le feu prend aux vêtements de Madame. — Elle sort de la cachette. — Ses premières paroles. — Elle songe à son fils, à ses amis, et elle s'oublie elle-même. — Elle adresse une consolation à M. Guibourg. — La guerre à la saint Laurent. — Madame est conduite au château de Nantes. — Dénouement de la prise d'armes de 1832.

LIVRE DIXIÈME.

(Page 241 à 260.)

Conclusion de l'ouvrage. — De quelques faits qui suivirent l'arrestation de Madame. — Fin de la période politique qui succéda à la Révolution de 1830. — Caractères de cette période. — Elle se termine d'une

part à l'arrestation de Madame, de l'autre au siége de la citadelle d'Anvers. — Liaison de ces deux événements. — Le ministère du 11 octobre, après avoir sondé le problème du dedans, se décide à aborder le problème du dehors. — Cette pensée doit être attribuée à M. Thiers. — Importance de la question d'Anvers. — C'était le choc de deux principes. — L'Europe se retire du champ de bataille.—Effet moral de cette conduite. — On entre dans la période diplomatique et parlementaire. — Avantages et inconvénients de cette période. — Ce que perd l'Europe. — Ce que risque le cabinet du Palais-Royal. — Deux chances ouvertes en 1830. — Périls d'une guerre générale. — Périls du *statu quo*. — On préfère ces derniers. — Raison de cette préférence. — Inconvénients qui en résultent. — Le tonnerre sous les pieds. — Madame était venue pour prévenir cette situation. — Jugement politique de son entreprise. — Appréciation morale de la conduite de Madame par un ami de la royauté du 7 août. — Dernières considérations. — Position particulière de la princesse. — Lettre de monseigneur le duc de Berri qui a influé sur la résolution de son Altesse Royale. — Elle part pour faire ce qu'elle croit que le prince aurait fait. — Un succès ou un tombeau.